

RAPPORT D'ÉVALUATION
Champ de formations Humanités et territoires
intégrés

Université du Littoral Côte d'Opale

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 06/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Valéry Laurand, Yannick
Malevergne, co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Humanités et territoires intégrés* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Droit
- Licence Économie et gestion
- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Information et communication
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle
- Licence professionnelle Commercialisation de produits et services
- Licence professionnelle Gestion des organisations agricoles et agro-alimentaires
- Licence professionnelle Gestion des structures sanitaires et sociales
- Licence professionnelle Guide conférencier
- Licence professionnelle Intervention sociale : insertion et ré-insertion sociale et professionnelle
- Licence professionnelle Management et gestion des organisations
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie
- Licence professionnelle Métiers de la GRH : assistant
- Licence professionnelle Métiers du commerce international
- Licence professionnelle Métiers du notariat
- Licence professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs
- Master Didactique des langues
- Master Direction de projets et ou établissements culturels
- Master Droit des collectivités territoriales
- Master Droit européen des affaires
- Master Géographie
- Master Gestion de l'environnement
- Master Gestion de production, logistique et achats
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Management de l'innovation
- Master Management des PME-PMI
- Master Management et commerce international
- Master Urbanisme et aménagement

PRÉSENTATION

Le champ de formations *Humanités et territoires intégrés (HTI)* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est l'un des trois champs de l'établissement. Il représente plus de la moitié de l'offre de l'ULCO en nombre de formations. Celle-ci se décline, au niveau du champ *HTI*, en 8 mentions de licence, 13 licences professionnelles (LP) et 12 mentions de master. Complètent cette offre : 3 diplômes universitaires de technologie (DUT), un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) et 15 diplômes d'université (DU).

Ces diplômes sont portés, à titre de rattachement principal, par six départements de l'ULCO : Droit, Economie-Gestion, Géographie, Histoire, Langues et Langues appliquées, et Lettres et Arts ainsi que par l'institut universitaire de technologie (IUT) du Littoral Côte d'Opale et par le Centre de la formation continue universitaire (CFCU). Des partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur régionaux contribuent au portage des diplômes de licence (Institut catholique de Lille et SKEMA, notamment) et de master (Universités d'Artois, Lille 1, Lille 2 et Valenciennes au sein de la Communauté d'Universités et d'Établissements – ComUE – Lille Nord de France).

Sur le plan scientifique, l'offre de formation s'appuie sur une unité mixte de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques (CLERSE UMR 8019) et sur trois Équipes d'accueil (EA) : Histoire, Langues, Littératures & Interculturel (HLLI EA 4030), le Laboratoire de recherche juridique (LARJ EA 3603) et Territoires, Villes, Environnement & Sociétés (TEVS EA 4477). Le laboratoire Lille Économie Management (LEM UMR 9221), bien que non présenté comme rattaché à l'ULCO dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement, sert également de support scientifique au master *Management des PME-PMI*.

L'accès au champ de formation *HTI* de l'ULCO s'effectue, en immédiat post-baccalauréat, par les licences en *Droit, Économie et gestion, Géographie et aménagement, Histoire, Information et communication, Langues étrangères appliquées (LEA), Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, et *Lettres*. Leurs enseignements sont exclusivement dispensés sur les sites de Boulogne-sur-Mer et/ou Dunkerque.

Pour les étudiants privilégiant une insertion professionnelle rapide, l'ULCO propose 13 LP dont sept sont portées par l'IUT et 5 par le CFCU, une par le département d'Économie-gestion et une par le département d'Histoire. Une large palette de métiers représentatifs du champ *HTI* est accessible, allant du secteur bancaire au commerce en passant par les métiers du tourisme et de la culture, de l'intervention sociale ou du notariat. L'essentiel des enseignements est dispensé à Boulogne-sur-Mer (six LP) et à Dunkerque (cinq LP). Trois LP font exception : la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité* est proposée à Calais tandis que la LP *Métiers de la GRH* est proposée à Saint-Omer et la LP *Métiers du tourisme et des loisirs* à Longuenesse.

Les étudiants souhaitant poursuivre leurs études peuvent intégrer l'une des douze mentions de master du champ *HTI*. Comme pour les licences, les enseignements sont concentrés sur les sites de Boulogne-sur-Mer et Dunkerque. Seul le parcours en apprentissage *Logistique et transport* du master *Gestion de la production, logistique, achats (GPLA)* propose des enseignements sur d'autres sites, ceux de Villeneuve d'Ascq et Dourges. Les différents parcours proposés au niveau master permettent d'accéder à un éventail de métiers assez larges relevant des fonctions transversales à toute organisation ou touchant à des secteurs d'activité plus spécifiques (Culture, Environnement, Littoral, Urbanisme). Les masters relevant du management sont délocalisés au Maroc et, pour certains, au Togo et en Tunisie.

AVIS GLOBAL

Le champ *HTI* a toute sa raison d'être dans l'offre de formation de l'ULCO. Sa création résulte d'un processus de regroupement thématique de différents départements et instituts ou écoles de l'établissement et contribue à l'identification des trois principaux champs de compétence de l'ULCO.

Le champ s'inscrit de manière globalement cohérente dans la stratégie d'ensemble de l'ULCO qui cherche à valoriser les métiers liés à la mer et ainsi s'appuyer sur ces atouts territoriaux. Il s'agit d'un axe de développement très pertinent susceptible de fédérer plusieurs partenaires régionaux. La création en cours de la Structure Fédérative de Recherche (SFR) « Campus de la Mer » est, de ce point de vue, positive, au même titre que, d'une part, la création du Campus des Métiers et des Qualifications « Approvisionnement, valorisation et commercialisation des produits aquatiques » et, d'autre part, la réorientation de l'École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale (EILCO) vers la filière « halieutique » à Boulogne-sur-Mer.

L'axe tourisme porté par le champ *HTI* est également une voie d'avenir. A cet égard, la création de l'Institut de Recherche et Enseignement en Tourisme Littoral et Patrimoine (InREnT), porté par l'ULCO, permet d'élargir les partenariats avec l'Université de Picardie Jules Verne, l'Université d'Artois et l'Université de Lille. La participation au Campus des Métiers et des Qualifications « Tourisme et innovation », qui est porté par le Lycée Hôtelier du Touquet, est également à souligner.

La dimension internationale du champ est assez restreinte. En dépit du caractère frontalier du bassin d'attraction de l'ULCO, les accords avec des partenaires belges ou anglais sont peu nombreux. Si ce positionnement est compréhensible au niveau des licences dont la vocation principale est de répondre à des besoins locaux et régionaux de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle, il est plus problématique au niveau master et nuit probablement à la visibilité et à la capacité d'attraction globale de l'établissement.

Les licences générales couvrent les principales disciplines du champ *HTI*. Elles pâtissent d'une même difficulté liée à l'étroitesse du vivier de candidats locaux. Pour les licences dont l'origine des candidats est précisée, il apparaît que les bacheliers généraux préfèrent se tourner vers les universités lilloises ce qui conduit l'ULCO à devoir absorber une proportion conséquente de bacheliers technologiques et professionnels pour maintenir ses effectifs à un niveau acceptable. Ceci explique les taux de réussite globalement très modestes des licences en *Droit*, *Economie et gestion*, et *Histoire*. Les dispositifs d'aide à la réussite mis en œuvre, lorsqu'ils existent, ne parviennent pas à renverser cette situation. De manière plus spécifique à la licence *Economie et gestion*, l'absence de débouchés locaux, au niveau master, en économie est de nature à renforcer la désaffectation des bacheliers des filières scientifique et économique et sociale pour cette formation. La cohérence du parcours *Administration publique* (LAP) de la licence *Droit* apparaît, quant à elle, largement perfectible. Les licences de *Lettres* et de *Langues* (LEA et LLCER) jouent, pour leur part, pleinement leur rôle de formation de proximité et présentent des résultats satisfaisants.

Les LP donnent accès à un large ensemble de métiers et offrent une possibilité d'insertion professionnelle rapide aux étudiants qui le souhaitent. Ceci est cohérent avec l'une des missions principales d'une université de proximité comme l'ULCO. A l'exception notable de la LP *Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires*, les LP de l'ULCO ont des objectifs et finalités cohérents et plutôt bien définis. Leur articulation avec l'environnement local est généralement bonne, si l'on excepte la LP *Métiers du commerce international* dont le positionnement pédagogique apparaît redondant avec le parcours *Gestion internationale et logistique* en troisième année de licence *Economie et gestion* et le *Bachelor* de l'Institut Supérieur de Commerce International de Dunkerque Côte d'Opale (ISCID-CO). Les taux de poursuite d'études sont très variables d'une formation à l'autre et peuvent atteindre 40 % (LP *Gestion des structures sanitaires et sociales*), en contradiction avec les objectifs d'intégration rapide sur le marché du travail affichés par les LP. L'interaction avec les pays voisins demeure très faible, même lorsque les objectifs professionnels s'y prêtent naturellement. Enfin, l'investissement des enseignants-chercheurs y est limité, voire symbolique, tandis que le pilotage repose souvent sur les épaules du seul responsable de la LP ; la mise en place des conseils de perfectionnement y est extrêmement récente et leurs modalités de fonctionnement souvent perfectibles.

La plupart des mentions de masters partagent une même caractéristique : de très faibles effectifs, volatils et présentant une tendance à la baisse. Aucune analyse de la situation n'est cependant présentée dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement, alors qu'elle constitue une étape nécessaire pour trouver des solutions permettant d'infléchir cette évolution. Le positionnement des masters de l'ULCO dans l'offre de formation de la ComUE n'est pas précisé ; par ailleurs l'articulation de certaines mentions avec le projet stratégique de l'établissement paraît très discutable. Les masters en droit, particulièrement, semblent avoir suivi des évolutions contraires à celles impulsées par l'ULCO en renonçant à leur affichage territorial pour une finalité plus généraliste aux résultats hasardeux. La dimension internationale reste très limitée pour des formations de niveau master et passe, le cas échéant, par des délocalisations dont la maîtrise n'est pas avérée. Enfin, le lien avec la recherche s'avère trop souvent ténu.

Ainsi, bien que la cohérence de son projet stratégique soit indéniable, la taille modeste de l'ULCO ne lui permet pas de couvrir tout le champ professionnel des humanités et des territoires et limite donc les ambitions de son projet pour le champ HTI. Une mise en cohérence de son offre de formation avec la réalité du vivier de candidatures et une réflexion sur une meilleure articulation de son offre avec celle des établissements partenaires au sein de la ComUE s'avèrent nécessaires.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Le champ de formations *HTI* regroupe, au sein de l'ULCO, les enseignements interdisciplinaires entre droit, lettres, sciences économiques, sciences de gestion, sociologie et environnement-humanités. Son intitulé indique bien que l'on a affaire, d'une part, à des communautés humaines diverses et, d'autre part, à des territoires qui intègrent ces humanités et les métiers qui les fondent. Ce champ se trouve à l'intersection de trois

grands domaines : « Arts, Lettres, Langues », « Droit, Economie, Gestion » et « Sciences Humaines et Sociales ». Les formations du champ *HTI* correspondent parfaitement à la zone d'intersection entre ces trois grands domaines.

Les objectifs pédagogiques du champ sont pertinents et en adéquation avec des métiers clairement identifiés dans les filières classiques. Ils sont plus difficiles à cerner pour les nouveaux métiers qui nécessitent des compétences transversales, à l'intersection entre le numérique et le développement durable. Par rapport à la taille du public étudiant intéressé par ces métiers, le nombre de formations apparaît cohérent et aisément maîtrisable par les départements et instituts qui les portent.

Dans l'ensemble, les huit licences générales affichent des objectifs clairs et précis. Les enseignements correspondent aux attentes pour ce type de licence. Les débouchés offerts par ces formations sont, généralement, la poursuite d'étude en master. Le peu d'incitations à une insertion directe sur le marché de l'emploi ne pose pas de problèmes pour certaines spécialités comme les *Lettres* ou les formations de langues. Néanmoins, la licence *Information et communication* manque de débouchés (un seul master) et attire l'attention sur son absence d'adéquation entre les enseignements et l'activité professionnelle. De même, l'absence de master en économie est préjudiciable à la licence *Economie et gestion*. La licence *Droit* souffre, quant à elle, d'une certaine incohérence au niveau du parcours *Administration publique* (LAP) dont le rôle semble essentiellement de pallier l'absence de licence *Administration économique et sociale* (AES) au sein de l'offre de l'ULCO.

Pour l'essentiel, les LP remplissent les objectifs de ce type de formations qui sont centrés sur la professionnalisation et l'insertion immédiate dans l'emploi. Les taux d'insertion professionnelle sont satisfaisants, à l'exception de quelques LP (cf. *infra*) qui présentent des taux de poursuites d'études peu compatibles avec la mission première de telles formations.

Les masters présentent des objectifs clairs et des parcours professionnels bien définis. Cependant, le master *Management des PME-PMI* propose une formation généraliste en management sans accent particulier sur les PME-PMI : il apparaît beaucoup plus proche dans son contenu d'un master *Administration des entreprises*. On soulignera également que l'intitulé du master Direction de projets ou établissements culturels ne reflète pas non plus fidèlement le contenu de la formation, pas plus qu'il n'est conforme à la nomenclature officielle. Il en va de même du master *Politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme du littoral* (PAUL) dont il est difficile de comprendre s'il s'agit d'une mention en tant que telle ou d'un simple parcours au sein d'une mention plus large.

L'articulation entre les différentes formations du champ *HTI* et leur environnement s'effectue essentiellement au niveau local et au niveau national, l'échelon international demeurant assez largement à construire.

L'environnement local est influencé par sa double dimension géographique : côtière et transfrontalière. Il est donc *a priori* très favorable aux formations à des métiers liés aux activités de transports et de logistique et aux questions liées à l'environnement littoral, en particulier à la LP *Métiers du commerce international*, au master *GPLA* ou au master *PAUL*. Il est toutefois regrettable que le nombre de formations semblant véritablement mettre à profit les particularités géographiques de l'ULCO demeure relativement restreint, voire que certaines d'entre elles renoncent à cette spécificité par des évolutions de maquette difficilement compréhensibles (masters *Droit des collectivités territoriales* et *Droit européen des affaires*, par exemple).

L'ULCO, qui subit la concurrence de plusieurs universités et avant tout celle de Lille, a néanmoins l'avantage d'être une université de proximité dans un contexte incitant peu les bacheliers à la mobilité. Les formations proposées ont mis en œuvre deux types de politiques destinées à se renforcer : d'une part, la complémentarité (licence *LLCER*) avec les universités de la ComUE, et d'autre part, la mise en valeur de leurs spécificités propres. Or, il apparaît que l'ULCO peut faire valoir à ce titre non seulement les langues (comme, par exemple, le néerlandais), qui profitent, au-delà des diplômes de langues (licence *LEA*, master *LLCER*), à des formations telles que la LP *Guide conférencier*, mais également les questions de logistique transfrontalière avec le master *GPLA*. Dans ce contexte, la LP *Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale* et professionnelle apparaît comme exemplaire, puisqu'elle résulte d'une co-conception élaborée par trois universités de la région. Il s'agit-là d'une pratique à encourager.

Certaines formations ont plus de mal à dégager une spécificité (licences *Information et communication*, *Lettres* ou *Géographie*, notamment), mais le rôle de la licence *Lettres* est important pour la promotion des étudiants vers le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

La proximité de l'ULCO avec la Belgique et l'Angleterre est un atout certain pour nombre de formations du champ *HTI*. Les délocalisations et les partenariats internationaux demeurent cependant globalement faibles. Les échanges d'étudiants *via* des programmes ERASMUS sont limités ; la mobilité entrante repose essentiellement sur la passerelle Etudes en France. Les LP, sans surprise et de manière assez cohérente avec

leur finalité, se bornent à des partenariats locaux. Les masters s'ouvrent plus sur le Benelux et le Maghreb, mais les délocalisations sont encore peu développées et leur maîtrise ne semble pas assurée (Master *GPLA*).

L'articulation avec la recherche est thématique et non disciplinaire, ce qui facilite les collaborations entre enseignants-chercheurs de laboratoires différents. La proximité de L'ULCO avec Lille lui permet de bénéficier de relations scientifiques actives avec les établissements lillois réunis au sein d'une même ComUE. Les liens avec les laboratoires des universités belges (Louvain) et espagnoles (Huelva) restent embryonnaires.

Le lien avec la recherche est assez faible dans certaines licences (*Droit, Economie et gestion, Information et communication, LEA, Lettres*), alors qu'il est étonnamment fort pour la LP *Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle*. Il mériterait d'être approfondi en master. *A minima*, ces liens se traduisent par une initiation à la recherche pour les étudiants, et dans de rares cas par des stages en laboratoire. Il est à noter que l'absence de voie recherche dans les masters relevant du domaine « Droit, Economie, Gestion » rend plus délicate l'articulation formation/recherche et la poursuite d'études doctorales.

L'articulation avec les partenaires socio-économiques ou culturels est plus contrastée. Economiquement, la région est passée depuis vingt ans d'une coloration industrielle traditionnelle à de nouvelles activités de services ou de transports. Les formations qui axent leur stratégie sur l'entrepreneuriat et le marketing des services sont donc en phase avec les nouvelles exigences des métiers porteurs. Les LP sont bien adaptées à cette transition servicielle. L'articulation du champ avec les partenaires culturels est bonne. C'est particulièrement le cas des licences *LLCER, Lettres, Information et communication*, de la LP *Métiers du tourisme et des loisirs* ou du master *Direction de projets ou établissements culturels*. Le lien avec le milieu culturel est cependant souvent le seul lien de ces formations avec le milieu socio-économique.

Les formations de licence et LP sont globalement bien structurées, à l'exception de la LP *Métiers du notariat* dont les enseignements sont très dispersés et des licences *Information et communication, LLCER* et *Lettres*, dont la progressivité n'est pas immédiatement claire. Elles permettent une spécialisation progressive, que ce soit au niveau des parcours ou des enseignements. Les masters souffrent, en revanche, parfois d'une organisation trop tubulaire (un seul parcours, sans options) qui peut rendre plus délicate la spécialisation progressive et les possibilités de réorientation. En ce qui concerne les formations en *Langues, Lettres, Histoire* et *Géographie*, celles-ci restent très classiques dans leurs architectures et leurs contenus, et ne participent pas véritablement à une cohérence du champ ce qui serait possible par des convergences, des mutualisations voire des passerelles.

Les modalités d'enseignement sont relativement peu diversifiées, hormis en LP où l'alternance et/ou la formation continue sont favorisées. L'apprentissage est notamment très peu développé en master. De même, les dispositifs de validation des acquis de l'expérience/professionnels (VAE/VAP) sont souvent absents.

Globalement, la place de la professionnalisation dans les formations est satisfaisante (les projets personnels et professionnels des étudiants font très généralement l'objet d'une unité d'enseignement – UE – dédiée). Une grande majorité des formations accorde une place importante aux stages, y compris en licence, avec des stages facultatifs et parfois obligatoires (licence *LEA* notamment). Toutefois, l'accompagnement des étudiants dans leur projet professionnel pourrait encore être amélioré, particulièrement dans les masters *Droit des collectivités territoriales, Management de l'innovation* ou *Direction de projets et établissements culturels*. De ce point de vue cependant, les licences plus traditionnelles (*Lettres, Géographie, Histoire* à un moindre degré) restent trop en retrait, en ne misant que sur la poursuite des étudiants en master après l'obtention du diplôme de licence, tandis qu'il reste étonnant que la licence *Information et communication* ne propose pratiquement aucun dispositif d'accompagnement à la professionnalisation (et aucun stage), misant surtout sur des apports théoriques.

Les dispositifs de certifications professionnelles ne sont pas uniformément développés, la certification la plus courante étant la certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES). Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont parfois absentes, ou pas à jour, notamment en master.

La place du numérique et des pédagogies innovantes n'est pas uniforme au sein du champ, et les pratiques diffèrent d'une formation à l'autre ; faute sans doute d'un véritable pilotage au niveau du champ ou de l'établissement à ce propos.

En ce qui concerne l'ouverture internationale des formations, la mobilité étudiante est très peu développée et pourrait être grandement améliorée en master, quitte à proposer des incitations sous forme d'accompagnement aux démarches ou de bourses de mobilité. Quelques formations sont délocalisées à l'étranger, ou ont des partenariats, mais ceci demeure marginal. Le cas du master *GPLA* est assez particulier à cet égard : outre le grand nombre de délocalisations gérées par cette formation, un parcours semble recruter

exclusivement par l'intermédiaire de la plateforme Etudes en France sans que les raisons d'une telle situation ne soient détaillées.

En termes de pilotage des formations, les instances pédagogiques traditionnelles cohabitent avec les structures paritaires qui visent aujourd'hui à renforcer l'adossement à la recherche et les liens avec l'environnement socio-économique. Le pilotage de la majorité des formations reste encore fondé sur les modes informels de gestion mis en œuvre de façon empirique par les équipes pédagogiques ou une partie d'entre elles. La mise en place de mécanismes de pilotage plus formalisés n'est que très récente.

Sur le plan de la composition des équipes pédagogiques, il convient de distinguer les licences générales et masters, d'une part, des LP, d'autre part. S'agissant des licences, les équipes ne souffrent pas de sous-effectif, elles sont diversifiées et équilibrées. Le volume horaire attribué aux intervenants extérieurs est limité, et leurs domaines d'intervention pertinents. Les différents masters présentent également des équipes pédagogiques bien diversifiées, qui assurent une place plus ou moins importante aux intervenants extérieurs (entre 20% et 45%), selon que leur coloration professionnelle est plus ou moins marquée. On note néanmoins un déficit d'enseignants-chercheurs spécialisés en Sciences de l'information et de la communication ainsi qu'en Sciences de gestion préjudiciable à la qualité des formations en Management et Information et Communication.

S'agissant des LP, deux faiblesses méritent d'être soulignées. Pour certaines d'entre elles, la composition de l'équipe pédagogique est fortement déséquilibrée, avec une sur-représentation des enseignements dévolus à des professionnels extérieurs (75 % dans la LP *Métiers du notariat*) ; ailleurs, si l'équilibre des enseignements apparaît plus conforme à la vocation professionnalisante des LP, le pilotage pèse sur des responsables isolés (LP *Gestion de structures sanitaires et sociales*, notamment). Il conviendrait également de rationaliser les modalités de réunion des équipes, afin de les rendre plus lisibles.

L'évaluation des formations a donné lieu à la mise en place récente de conseils de perfectionnement. Toutefois, ce processus est toujours en cours, puisque l'ensemble des formations ne dispose pas d'un tel outil, ou ne fait pas participer les étudiants, ou trop peu, à ces instances (contrairement à la définition même du conseil de perfectionnement). Ici encore, ce sont les LP qui présentent la plus grande fragilité. Il est regrettable que l'évaluation des enseignements par les étudiants au moyen de questionnaires anonymes n'apparaissent que comme une pratique ponctuelle.

De manière générale, le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas mis en place et il n'existe pas de dispositifs particuliers d'aide à la réussite dont l'efficacité soit éprouvée. L'établissement devrait s'interroger sur les raisons de ce manque d'efficacité afin d'essayer de remédier à cette situation. L'évaluation des étudiants est effectuée de manière satisfaisante, selon des modalités classiques accordant une large place au contrôle continu en LP et masters. Il convient de noter la mise en place de dispositifs de recrutement sélectif dans un certain nombre de LP et de masters, qui donnent de bons résultats et mériteraient d'être généralisés.

Les résultats constatés (lorsque les chiffres sont disponibles) en termes d'attractivité, de taux de réussite, de taux d'abandon, d'insertion professionnelle et de poursuite d'étude sont très variables d'une formation à l'autre. De manière générale, l'ancrage reste essentiellement territorial, les étudiants bénéficiant d'un enseignement supérieur de proximité.

A l'exception des LP, la plupart des formations ont des effectifs plutôt faibles et sujets à de fortes variations. Il n'est pas rare que, faute de fournir des éléments précis sur le nombre de candidats ou en raison d'un changement de périmètre des formations, le dossier d'autoévaluation de l'établissement ne permette pas d'apprécier leur réel degré d'attractivité.

L'insuffisance des renseignements concerne également le devenir des diplômés. Certes, celle-ci s'explique en partie par le taux de réponse des étudiants mais elle tient aussi à d'autres facteurs : l'enquête sur le devenir des étudiants est généralement confiée au service compétent de l'université (bureau enquêtes insertion professionnelle) sans liens étroits avec les équipes pédagogiques, alors que la taille relativement modeste des promotions le permettrait aisément. Une enquête plus fine devrait être conduite, qui permettrait de comprendre pourquoi des étudiants, au sortir d'une licence choisissent parfois d'en intégrer une autre ou bien d'analyser la valeur ajoutée d'un diplôme pour des étudiants en formation continue. Cela supposerait de comparer leur emploi avant et après la licence.

Dans le détail, au niveau licence, lorsque l'information est disponible, on note un manque d'attractivité auprès des bacheliers généraux, qui se dirigent plutôt vers Lille. Cette particularité peut expliquer les taux de réussite globalement faibles constatés, notamment en licence *Droit* et *Economie et gestion*. Les dispositifs d'aide à la réussite sont peu développés et seule la licence *Droit* propose des dispositifs spécifiques pour les étudiants en difficulté ou en décrochage, qui contribuent effectivement à diminuer les taux d'échec et à faciliter la réorientation. Les enquêtes internes de suivi des diplômés révèlent que les étudiants s'orientent

majoritairement vers la poursuite d'études en master. Cependant, les poursuites d'études ont principalement lieu en-dehors de l'ULCO notamment dans le cas de la licence *Économie et gestion*, pour laquelle l'établissement ne propose pas de master d'économie.

Concernant les LP, à quelques exceptions près (LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité*), les effectifs sont stables aussi bien en formation initiale qu'en formation continue. Il est à noter que dans ce type de formations, les effectifs sont volontairement plafonnés afin d'assurer un taux d'encadrement élevé aux étudiants, ce qui explique également les taux de réussite, globalement très bons. Les partenariats étroits avec les milieux professionnels contribuent à l'attractivité des formations, cette attractivité étant relativement plus forte dans le cas particulier des LP proposées en apprentissage. Le bassin de recrutement du public étudiant demeure, malgré cela, étroit et peu diversifié : la grande majorité des candidatures provient de titulaires d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) et la part des candidats titulaires d'un DUT ou d'une deuxième année de licence générale demeure marginale.

Dans plusieurs LP, un trop grand nombre de diplômés poursuivent leurs études, soit à l'ULCO, soit dans d'autres structures, privées ou publiques, ce qui n'est pas cohérent avec l'objectif premier de ce type de formations (LP *Métiers de la GRH*, *Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires*, *Métiers du commerce international*, *Gestion des structures sanitaires et sociales*, et *Métiers de la gestion et de la comptabilité*). Les poursuites d'études à l'issue d'une LP doivent en effet rester exceptionnelles et leurs raisons devraient être clairement explicitées dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement.

Enfin, au niveau master, les effectifs de la plupart des formations sont anormalement faibles et volatils au regard des standards habituellement constatés. La plupart sont issus d'un vivier local malheureusement trop restreint dans le bassin de recrutement de l'ULCO, qui les rend dépendants des candidatures extérieures. Le master *Didactique des langues* qui recrute des étudiants étrangers constitue une exception notable même s'il est regrettable que l'origine des flux ne soit pas précisément indiquée dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement. Le master *GPLA* attire également beaucoup de candidats étrangers, mais exclusivement par la plateforme Etudes en France, ce qui ne garantit qu'une très faible maîtrise des flux.

À quelques exceptions près (masters relativement jeunes), les taux de réussite sont satisfaisants, en progression, et témoignent d'une sélection raisonnable à l'entrée. Les résultats en termes d'insertion professionnelle semblent également satisfaisants et en lien avec l'orientation des cursus. Néanmoins, dans certains cas, le faible nombre de retours et les biais évidents de sélection inhérents dans la collecte d'information rendent les interprétations délicates. La plupart des masters sont professionnalisants et affichent de bonnes perspectives d'insertion professionnelle.

POINTS D'ATTENTION

La faiblesse des effectifs de la plupart des masters, leur tendance baissière et l'absence d'analyse sérieuse des raisons d'une telle situation sont préoccupantes.

La poursuite d'études constatée dans un tiers des LP est trop élevée pour répondre à la finalité première de ce type de formations qui, rappelons-le, visent à l'insertion professionnelle immédiate. L'absence d'analyse des raisons d'une telle situation est surprenante, et n'est pas de nature à laisser entrevoir une amélioration de celle-ci.

Le dossier d'autoévaluation de l'établissement ne fournit pas d'éléments suffisants permettant de juger du niveau de maîtrise des formations délocalisées.

La proportion d'enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication et en sciences de gestion apparaît insuffisante pour assurer un enseignement de qualité dans ces domaines. Le recours à des intervenants professionnels, aussi compétents soient-ils, ou à des enseignants-chercheurs d'autres disciplines, ne saurait suffire à pallier ce manque.

Les conseils de perfectionnement sont de constitution très récente et leurs modalités de fonctionnement restent peu explicites. L'implication des étudiants dans le fonctionnement de ces instances est assez peu conforme aux attentes et, de ce fait, largement perfectible. Enfin, on peut critiquer le choix de la licence Information-Communication de ne plus réunir formellement ce conseil en préférant plutôt une série d'« entretiens individuels » avec ses membres.

A l'exception des masters relevant du domaine des langues et du master *Management de l'innovation*, la place de la recherche dans les formations au niveau master apparaît extrêmement modeste et nuit à la possibilité de poursuite d'études doctorales. La finalité quasi-exclusivement professionnelle des masters de

l'ULCO ne doit pas faire oublier le caractère universitaire des diplômes délivrés et les exigences qui s'y rattachent.

Les taux de réussite constatés en première et deuxième année de licence *Economie et gestion* sont faibles. Ils interpellent sur la qualité du recrutement initial (60 % de bacheliers technologiques et professionnels en première année de licence) et sur l'existence et l'efficacité de dispositifs d'aide à la réussite au sein de cette formation.

L'architecture du parcours *LAP* de la licence *Droit* pose question. Ce parcours semble structuré comme un parcours suspendu qui supplée à l'absence de parcours AES dans l'offre de l'ULCO. Son attractivité est faible et ses débouchés peu établis.

La définition des objectifs, le positionnement et la cohérence globale de la LP *Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires* pose problème, ce qui se traduit par une faible attractivité et un faible taux d'insertion professionnelle immédiate.

Les effectifs et le taux d'insertion professionnelle de la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité* chutent sensiblement au cours des dernières années sans qu'aucun élément d'analyse ni réaction à cette situation ne soient présentés.

Le manque d'information sur le pilotage et la faiblesse de la professionnalisation de la licence *Information Communication* doivent interroger sur la pertinence et l'adéquation des enseignements, eu égard aux objectifs de la formation.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE DROIT

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis 2016, les trois années de licence en Droit sont intégralement dispensés sur deux sites de l'Université du Littoral, Côte d'Opale (ULCO) : Boulogne-sur-mer et Dunkerque. La licence *Droit* propose deux parcours : un parcours *Droit* sur trois années (première, deuxième et troisième année de licence - L1, L2, L3), et un parcours *Administration publique* ouvert en troisième année. Le parcours *Droit (LD)* offre une formation juridique généraliste classique couvrant les principaux champs du droit public et droit privé. Le parcours *Administration publique (LAP)*, a pour objectif de préparer les étudiants inscrits aux épreuves des concours administratifs (catégories B et C, voire A). Depuis 2015, la formation est ouverte en principe à un public non juriste et, de manière exceptionnelle, à un public juriste.

ANALYSE

Finalité

Les enseignements proposés en licence *Droit* sont en cohérence avec la finalité universitaire et professionnalisante poursuivie. La licence *Droit* propose une formation généraliste adaptée à la poursuite d'études au sein de l'ULCO (master *Droit européen des affaires*, parcours *Droit européen des affaires* et/ou master *Droit des collectivités territoriales*, parcours *Collectivités littorales*, proposés à l'ULCO) ou dans d'autres établissements. L'obtention des deux premières années de licence en droit permet également aux étudiants de s'orienter vers des licences professionnelles dispensées à l'ULCO.

La cohérence de la licence *Droit*, parcours *Administration publique (LAP)* est plus problématique. Cette formation est proposée en L3 à des étudiants non-juristes. Elle a une vocation immédiatement professionnalisante très, en vue d'une insertion dans la vie active à l'issue de la troisième année, par la préparation aux concours de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière (sur concours de catégorie B ou C, voire A). La *LAP* débouche marginalement sur une poursuite d'études en master *Droit public* comme le master *Droit des collectivités territoriales - Collectivités littorales*. La formation ne s'apparente pas à un parcours de droit public classique dans une licence, et donne lieu à des mutualisations de cours paradoxales en vue de la remise à niveau accélérée d'étudiants non-juristes en L3 (la majeure partie des cours proposés résulte d'une mutualisation avec des cours de L1 et L2 *Droit*).

Positionnement dans l'environnement

L'ULCO offre une formation généraliste de proximité, en vue d'assurer l'égalité territoriale d'accès à l'enseignement supérieur. On note un grand nombre d'étudiants boursiers, au-delà de 55 % allant même jusqu'à plus de 80 % pour la LAP. Des démarches auprès des lycées sont effectuées pour la promouvoir : soit une présentation est faite au sein du lycée ou dans des forums, soit les lycéens bénéficient de journées d'immersion dans l'Université (sur les deux sites).

Les étudiants de licence *Droit* sont associés aux différentes manifestations scientifiques organisées par le Laboratoire de recherche juridique (LARJ, EA 3603) et sont obligés de suivre ponctuellement certaines manifestations du laboratoire.

Des partenariats fructueux avec une école de commerce (Skema Business School de Lille) et le Conseil régional Hauts-de-France (« Parcours régional de réussite en études longues pour des jeunes issus de familles modestes » (PRREL) (infra) permettent de renforcer l'attractivité de la licence *Droit*.

Organisation pédagogique

Un réel effort est fait pour assurer la progressivité des enseignements. Pour une meilleure réussite, un test de positionnement est mis en place ainsi qu'un tutorat pédagogique. Des enseignants-référents sont présents pour chaque année ainsi que des dispositifs de prise en charge des étudiants rencontrant des difficultés pédagogiques, en échec ou en voie d'abandon.

La recherche n'occupe pas une place significative dans la formation, qui privilégie la professionnalisation. Il convient de souligner la qualité des dispositifs de professionnalisation proposés : - en L1, une journée des métiers du droit (L1) et en L2, un module *projet professionnel personnalisé* (PPP) ; - en L3, un stage obligatoire, et la valorisation par des points bonus des stages supplémentaires.

Pendant les trois années de licence *Droit*, les étudiants bénéficient d'un enseignement d'anglais juridique obligatoire et ils ont également la possibilité de suivre des enseignements de langues étrangères supplémentaires. La licence *Droit*, parcours *Droit* comprend des enseignements de compétences numériques. Ces enseignements sont assurés dans le cadre de deux modules : « Compétences numériques » et « Projet numérique », donnant accès aux certifications C2i (certificat informatique et internet) et PIX.

A l'international, le programme ERASMUS+ permet aux étudiants de réaliser une partie de leur cursus en Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Grèce, Italie, Lettonie. En pratique, entre 3 et 7 étudiants choisissent chaque année de réaliser leur mobilité à l'Université de Sofia (Bulgarie), Zagreb (Croatie) ou Leuven (Belgique). De manière plus ponctuelle, les étudiants réalisent leur projet de mobilité dans le cadre d'accord avec les universités québécoises (UQAM Montréal notamment en 2017). L'ULCO accueille également des étudiants en mobilité entrante, dans une proportion qui n'est pas précisée. Par ailleurs, les étudiants ont tendance à privilégier la mobilité sur un semestre plutôt que sur l'année.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée principalement d'enseignants-chercheurs (22 dont sept professeurs des universités (PR) et 15 maîtres de conférences (MCF)) et quatre enseignants-chercheurs associés (PAST). Il y a 24 intervenants professionnels extérieurs et quatre doctorants. Il y a actuellement six responsables d'année pour les deux sites (un PR, cinq MCF). Les responsables d'année sont également des enseignants référents pour les étudiants.

Les enseignants référents organisent les conseils de perfectionnement, qui réunissent une pluralité d'intervenants (doyen de la faculté de droit, responsables d'année, présidents de jury, enseignants chercheurs, professeur associé (PAST), étudiants, personnels BIATSS, intervenants extérieurs). Le premier conseil de perfectionnement de la licence parcours *Droit* a été réuni en juin 2017. Celui de la licence parcours *Administration publique* a permis de mieux évaluer les besoins particuliers d'étudiants non juristes et de mettre à jour leurs grandes difficultés. Un tutorat obligatoire est envisagé. Un portefeuille d'expériences et compétences a également été mis en place dans le cadre du module de professionnalisation.

Résultats constatés

Les formations sont désormais intégralement dispensées sur deux sites : Boulogne-sur-Mer et Dunkerque, favorisant la poursuite d'études au sein de l'ULCO au moment du passage en master 1. L'ancrage territorial est important, et les étudiants continuent de bénéficier d'un enseignement supérieur de proximité, comme en atteste la stabilité des effectifs : 350 étudiants en formation initiale en L1.

Les récentes réorganisations montrent ainsi une évolution des effectifs en légère hausse et un taux de réussite amélioré en L1 (133 étudiants soit 39 %), L2 (77 étudiants soit 47 %), et L3 (101 étudiants soit 68 %). Cette évolution semble pouvoir être expliquée notamment par la progressivité des enseignements et l'efficacité des dispositifs de soutien des étudiants en difficulté lesquels permettent de diminuer le taux d'échec. Il a été tenu compte des observations formulées lors de la précédente évaluation pour améliorer le suivi des étudiants, qui est confié aux enseignants-référents désignés par années. Une enquête interne de suivi des diplômés a bien été réalisée en 2016, révélant que les étudiants s'orientent majoritairement vers la poursuite d'études en master dont 11/73 dans l'établissement, et seulement quatre étudiants en emploi sans poursuite d'études. Malheureusement, le parcours *Administration publique* est encore trop récent pour tirer des conclusions sur les résultats des étudiants aux différents concours présentés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une équipe pédagogique très impliquée, établissant une réelle proximité avec les étudiants et développant des liens avec ses partenaires sur son territoire
- La mise en place de modules de professionnalisation permettant d'accompagner la construction progressive d'un projet sur les trois années d'enseignement
- La mise en place de dispositifs spécifiques pour les étudiants en difficulté ou en décrochage, en vue de favoriser leur réorientation.

Principaux points faibles :

- Le positionnement du parcours *Administration publique* est peu lisible, puisqu'il s'agit d'un parcours rattaché à la licence *Droit* qui n'accueille aucun étudiant juriste, et qui semble plus proche par ses objectifs d'une licence Administration, économie, gestion.
- Une seule étudiante seulement a pu bénéficier du dispositif « Parcours régional de réussite en études longues pour des jeunes issus de familles modestes » (PRREL)

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Droit* avec ses diverses améliorations et ses comités de perfectionnement est de grande qualité et ne peut évoluer que dans un sens positif. On peut souligner la prise en compte des observations et recommandations effectuées lors de la précédente campagne d'évaluation. La lisibilité de la maquette a été améliorée dans le sens du rapport. Un enseignant référent ERASMUS a été désigné pour fortifier l'accompagnement des étudiants à la mobilité internationale, en collaboration avec le service administratif dédié. Et le suivi des diplômés a été amélioré par l'organisation d'une enquête interne.

La réorganisation du parcours *Administration publique*, entamée depuis 2013, ne semble pas avoir encore complètement abouti. Il convient de s'interroger sur la décision de recruter exclusivement des étudiants n'ayant pas suivi une formation juridique dans le parcours *Administration publique* (LAP). Soit il s'agit d'organiser une spécialisation classique en troisième année, entre un parcours droit privé et un parcours droit public, ce qui devrait conduire à recruter des étudiants ayant suivi les deux premières années de licence. Soit il s'agit de préparer des étudiants non-juristes aux différents concours de la fonction publique, ce qui conduirait à rattacher ce parcours, de manière plus naturelle, à une licence Administration, économie, et gestion.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Économie et gestion* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) offre une formation universitaire généraliste répondant aux critères académiques en vigueur dans les disciplines de l'économie et de la gestion.

Ses étudiants suivent un tronc commun pendant les deux premières années (L1 et L2), dispensé à l'identique sur deux sites (Boulogne-sur-Mer et Dunkerque). La spécialisation a lieu en troisième année avec trois parcours proposés (un parcours *Sciences de gestion* (L3-SG) dispensé à Boulogne, un parcours *Économie, entreprise, environnement* (L3-EEE) ainsi qu'un parcours *Gestion internationale et logistique* (L3-GIL) dispensés à Dunkerque.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues sont clairement exposées, ainsi que les compétences visées à l'issue du diplôme. Ces compétences sont principalement liées à la poursuite d'études ; le dossier ne met pas en évidence les compétences professionnelles attendues alors que l'objectif d'insertion professionnelle est clairement exposé à travers les métiers visés pour les parcours et l'ensemble de la formation.

Dans cette licence, l'ouverture professionnelle a lieu au cours de la troisième année avec une spécialisation selon les trois parcours proposés.

Ces trois parcours sont bien mis en évidence, toutefois, la présentation de la maquette avec les volumes horaires distincts pour la troisième année aurait été appréciée pour ainsi faciliter la lecture des spécificités des matières propres à chaque parcours. L'annexe présentant la maquette est trop conséquente pour avoir une lecture aisée de ces trois parcours.

Les possibilités de poursuite d'études au sein de l'établissement sont bien identifiées dans le domaine de la gestion, mais l'établissement ne propose pas de masters en économie, ce qui pénalise les étudiants souhaitant poursuivre dans cette voie.

Positionnement dans l'environnement

La formation est l'unique licence générale de l'établissement dans le domaine de la gestion et de l'économie. Le dossier mentionne une convention signée avec l'ISCID CO pour délivrer le diplôme de licence, mais ne précise pas du tout la nature de cet organisme (école privée ou publique), ni les modalités de cette convention. Un partenariat similaire avec SKEMA est mentionné, portant sur les deux premières années et le parcours *Gestion internationale et logistique*, mais là aussi sans en indiquer les modalités (échanges d'enseignants, nombre d'étudiants concernés, etc....)

Bien que le dossier ne revendique pas d'articulation recherche-formation, les enseignements de la formation sont néanmoins dispensés par 26 enseignants-chercheurs représentant cinq laboratoires de recherche dans le domaine de la sociologie, de l'économie, de l'entrepreneuriat et du management principalement.

Il n'est pas fait état de partenariats spécifiques avec l'environnement socio-économique (comme avec les lycées locaux notamment) si ce n'est que les étudiants doivent réaliser un stage en fin de troisième année.

Des dispositifs de mobilité étudiante existent dans l'établissement au travers d'échanges Erasmus, mais ces échanges concernent tout au plus un ou deux étudiants par an tous parcours confondus, ce qui demeure faible.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est lisible avec une spécialisation progressive : les deux premières années en tronc commun sur les deux sites et une spécialisation en troisième année avec trois parcours proposés (« *Sciences de gestion* » à Boulogne ; « *Économie, entreprise, environnement* » et « *Gestion internationale et logistique* » à Dunkerque).

L'organisation des trois parcours n'est pas toujours aisée à comprendre. Il aurait été souhaitable d'avoir un tableau présentant les troncs communs pour les trois parcours et les spécificités pour chacun des parcours pour mieux appréhender leurs particularités. Ces dernières sont en revanche bien mises en évidence sur les métiers visés de chacun des parcours.

La licence n'est proposée qu'en formation initiale et n'offre pas de dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP).

Des dispositifs spécifiques d'accompagnement existent pour les étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau, ainsi que pour les étudiants obtenant le statut d'étudiant salarié.

C'est en troisième année que la professionnalisation apparaît pleinement avec d'une part une spécialisation selon les parcours, et d'autre part des matières nettement plus opérationnelles (en parallèle du module projet personnel et professionnel, PPP, qui a lieu tout au long des six semestres). Le caractère professionnalisant de la formation est renforcé par le stage obligatoire de huit semaines dans les parcours *GIL* et *SG*, le stage restant facultatif dans le parcours *EEE*, sans que ce choix soit explicité dans le dossier.

Concernant la place du numérique, au-delà d'un cours concentré sur son usage, rien n'est mentionné en dehors de la plateforme intranet. De même, il n'est aucunement fait mention dans le dossier de la mise en place de pédagogies innovantes.

Si la formation porte une véritable ambition en faveur de l'apprentissage de l'anglais (avec 25 heures de cours par semestre), le dispositif mis en œuvre pour l'enseignement des langues mériterait d'être simplifié. La mobilité étudiante sortante est très faible, ce qui est anormal au regard de l'effort consenti en faveur de l'enseignement des langues, notamment pour le parcours *Gestion internationale et logistique* en L3 ; aucune explication n'est fournie dans le dossier à ce propos. La mobilité étudiante entrante est plus importante, mais concerne peu le programme Erasmus.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est équilibrée et diversifiée ; elle comprend une majorité d'enseignants-chercheurs. Les rôles et les responsabilités de l'équipe pédagogique sont clairement identifiés et répartis. Les intervenants professionnels sont peu nombreux, et pour plus de la moitié d'entre eux, le dossier ne fait pas état de leur profession ou de leur qualification.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place récemment (juin 2017), et vient compléter un dispositif déjà

installé, la commission pédagogique paritaire (CPP). Le dossier indique que le bilan des enseignements est fait en CPP, mais il n'est pas fait clairement mention d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Jusqu'à présent la formation ne dispose pas de dispositif général d'évaluation des compétences. Seules les unités d'enseignement de langues et de PPP ont une pratique qui tend vers un mode d'évaluation par compétences.

Des dispositifs spécifiques pour les étudiants en difficulté ou en décrochage ont été mis en place à savoir des tutorats d'accueil et d'accompagnement ainsi qu'un programme spécifique d'accompagnement visant les bacheliers technologiques et boursiers.

Résultats constatés

Les effectifs sont en augmentation pour les L1 et L2 sur la période (passant pour la L1 de 230 en 2013 à 276 en 2017 et pour la L2 de 86 en 2013 à 120 en 2017). En revanche une baisse est constatée pour la L3 (157 en 2013 et 109 en 2017). La forte diminution des effectifs en L3 s'explique certainement par la réduction en 2014-2015 du nombre de parcours (trois au lieu de cinq auparavant), et la suppression du parcours *Comptabilité contrôle audit* en général plutôt attractif.

Les taux de réussite en L1 sont faibles (environ 35 %), ce qui s'explique par la très forte proportion de bacheliers technologiques et professionnels dans la formation (environ 60 %). Le taux de réussite en L2 est de 40 % et est donc faible également, bien que le dossier le qualifie de bon. Le taux de réussite s'améliore en L3 (environ 60 %) mais reste également en-deçà de ce à quoi on devrait s'attendre à ce niveau, malgré les dispositifs d'aide à la réussite mis en place.

Une enquête d'insertion professionnelle est réalisée par l'établissement, mais une seule est mentionnée et analysée dans le dossier (celle de 2017-2018 sur les diplômés 2016) ce qui est trop peu et rend difficile la mise en évidence d'une tendance dans ce domaine. De plus, le taux de poursuite d'études de 60 % évoqué dans le dossier ne correspond pas au taux calculé (environ 82 %) résultant de l'analyse des trois tableaux fournis en annexe du dossier d'autoévaluation. Les chiffres fournis dans le dossier devraient donc être davantage explicités. Les poursuites d'études ont principalement lieu en-dehors de l'établissement ; c'est notamment le cas pour les étudiants du parcours *EEE*, l'établissement ne proposant pas de master d'économie.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation généraliste de proximité.
- Bon pilotage de la formation.
- Professionnalisation de la formation, avec deux parcours professionnalisés en L3 et des dispositifs de préprofessionnalisation sur les premières années.

Principaux points faibles :

- Faible attractivité de la formation pour les bacheliers généraux.
- Taux de réussite trop faibles (en L1, L2 et L3), malgré la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite.
- Faible taux de poursuite d'études dans l'établissement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Offre de proximité, la formation souffre d'un manque d'attractivité pour les bacheliers généraux, ce qui génère de multiples problèmes, le principal étant les faibles taux de réussite constatés à l'issue de chacune des trois années. Des actions de communication dans les lycées locaux pourraient être envisagées afin de mieux faire connaître la formation auprès du public ciblé (le dossier ne mentionne pas l'existence de telles actions).

Le projet proposé par l'équipe pédagogique pour la prochaine accréditation est globalement pertinent, surtout en ce qui concerne l'utilisation de Parcoursup pour mettre en place un dispositif "oui si" pour les bacheliers les plus fragiles, et les dispositifs spécifiques destinés aux étudiants entrant en cours de formation. Néanmoins la réforme proposée concernant l'enseignement des mathématiques (corpus plus réduit) paraît pénalisante pour les étudiants souhaitant choisir un cursus d'économie en master, et ce d'autant plus qu'il n'y a pas de master d'économie proposé à l'ULCO. De plus le projet d'ouverture d'un quatrième parcours en L3, GRH ou comptabilité, sur le site de Boulogne apparaît peu pertinent à côté d'un parcours généraliste comme sciences de gestion.

Il semble également que l'articulation licence-masters de l'établissement dans le domaine économie-gestion pourrait être améliorée afin de faciliter la poursuite d'études des diplômés dans l'établissement ; par exemple un parcours économie en licence devrait conduire à au moins un master d'économie dans l'établissement, sinon on peut se demander si la mention choisie économie et gestion est la plus pertinente dans ce contexte.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université du littoral Côte d'opale (ULCO) est une formation généraliste qui vise à donner aux étudiants les bases de l'analyse géographique et spatiale ainsi que les outils techniques nécessaires (analyse de cartes, recherche bibliographique, géomatique, initiation au travail de terrain). Les débouchés de la formation sont essentiellement la poursuite d'études en master, notamment les masters *Politiques d'aménagement urbain et littoral (PAUL)*, *Acteurs et territoires*, *Tourisme littoral*, *Économie et gestion de l'environnement* et *Développement durable et management portuaire*.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels de cette licence sont essentiellement de faire découvrir aux étudiants les thèmes classiques de la géographie, tant dans le domaine de la géographie humaine (géographie de la population, géographie économique, géographie régionale) que dans le domaine de la géographie de l'environnement (géomorphologie, climatologie, biogéographie, risques naturels), en mettant l'accent sur les interrelations entre milieux physiques et activités humaines, en accord avec les orientations de la recherche géographique actuelle et à développer leurs capacités d'analyse. Sont également enseignés au cours des trois années les outils nécessaires à l'analyse géographique.

Toutefois, cette licence s'avère assez peu ancrée dans des thématiques géographiques locales, notamment en relation avec le caractère maritime. En outre, elle est peu tournée vers les acteurs locaux tels que les acteurs privés, ce qui se traduit pas une vulnérabilité dans les objectifs d'insertion professionnelle, limités à la fonction publique

Des sorties professionnelles en troisième année de licence (L3) sont toutefois possibles, même si on ne dispose pas d'informations précises à ce sujet.

Positionnement dans l'environnement

L'ULCO offre une licence *Géographie et aménagement* de facture très classique, permettant aux étudiants de la région de Dunkerque de trouver une offre de formation en géographie jusqu'au master. Les autres licences de géographie de la région se trouvent :

- à Amiens, associée à la licence *Histoire* et plutôt orientée vers les concours de l'enseignement ;
- à Arras, associée à la licence *Histoire* et à l'étude du patrimoine
- à Lille, avec une licence d'une facture comparable, mais davantage orientée vers l'urbanisme

La licence *Géographie et aménagement* de l'ULCO s'adresse donc essentiellement au bassin de recrutement du littoral des Hauts de France, densément peuplé. Le dossier ne mentionne pas de partenariat avec les universités de la Région et signale seulement un accord avec le lycée de Boulogne-sur-Mer, pour la poursuite d'étude à l'Université des étudiants issus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

On aurait aimé avoir des idées concernant les catégories socio-professionnelles d'où sont issus les étudiants, comme indicateur susceptible d'éclairer la faible attractivité de la licence (faibles effectifs en deuxième et troisième années de licence (L2 et L3).

Des partenariats internationaux avec des universités européennes sont mentionnés : Potsdam (Allemagne), Bucarest (Roumanie) et Göteborg (Suède), sans fournir davantage de détails. Les étudiants de l'ULCO partent très peu attirés en mobilité internationale et un seul étudiant Erasmus est venu en 2016-2017.

Tous les enseignants-chercheurs (EC) de l'équipe pédagogique sont membre des deux laboratoires locaux, "Territoires villes environnement & Sociétés (TVES) et Laboratoire d'océanologie et géosciences (LOG).

Des partenariats avec les collectivités locales (villes du Touquet et de Dunkerque, avec l'Agence de l'eau, les écoles, collèges et lycées de la région) existent de manière informelle. Toutefois, peu de liens sont établis avec le monde des entreprises locales, celui des infrastructures de transport notamment portuaires.

Organisation pédagogique

Les deux premières années sont généralistes (tronc commun), tandis que la L3 comporte des unités d'enseignement (UE) professionnelles pour les étudiants se destinant aux concours de la fonction publique, y compris l'enseignement et pour les étudiants se destinant aux métiers de l'aménagement du territoire, permettant une spécialisation progressive, sans qu'il s'agisse pour autant de parcours distincts. L'enseignement se fait pour l'essentiel en présentiel, avec une organisation classique en cours magistraux (CM) et en travaux dirigés (TD). Les étudiants présentant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.) bénéficient de dispositifs spécifiques.

Les UE proposées présentent des intitulés similaires d'un semestre à l'autre et d'une année à l'autre, ce qui est le signe d'une réelle progressivité de l'enseignement, mais pénalise la lisibilité de la formation. Il semble qu'il y ait cependant des disparités importantes dans les volumes horaires et la répartition CM/TD.

La professionnalisation est assurée par des UE de Projet professionnel et personnel (P. P. P.) :

- en L1, découvertes de métiers accessibles aux géographes
- en L2, construction du projet personnel d'étude et stage court (trois jours)
- en L3, préparation au stage et stage long (trois semaines), avec mémoire de stage et soutenance.

La faiblesse de cette licence réside dans le fait qu'elle ne se place pas en position d'interface et en réponse à des besoins potentiels des acteurs économiques locaux. Aucun intervenant du monde socio-professionnel n'intervient. Le stage est très court et les objectifs fixés semblent essentiellement académiques.

Les composantes techniques des savoir-faire géographiques, notamment la géomatique, ne sont pas présentés avec leurs effectifs horaires.

Les enseignants-chercheurs des deux laboratoires participent à l'enseignement en licence et animent des sorties de terrain destinées à présenter aux étudiants leurs thèmes de recherche. L'articulation de la recherche et de la formation est toutefois assez ténue.

Le numérique est représenté par l'utilisation de la plate-forme SAKAI comme outil de communication entre les enseignants et les étudiants et ces derniers reçoivent tout au long de la licence une formation aux outils numériques, d'abord générale puis plus spécifique (géomatique).

Vingt cinq heures de TD d'anglais par semestre sont dispensées de la première à la troisième année de licence

(de la L1 à la L3), orientés vers l'analyse d'articles scientifiques en langue anglaise. Les étudiants ont cinq notes d'anglais par semestre et le niveau requis à l'issue de la licence est le niveau B1 du Centre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Il s'agit incontestablement d'une mesure positive.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), qui renseigne sur les aspects liés à la professionnalisation des diplômés, est correctement renseignée, tant pour les savoir-faire que pour les métiers accessibles.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de trois professeurs (PR), de neuf maîtres de conférences (MCF), d'un professeur agrégé (PRAG), d'un enseignant associé et invité (PAST) (professionnel embauché sous contrat), d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et de quatre chargés de cours, dont trois professionnels. Elle assure un bon taux d'encadrements des étudiants.

Le directeur de département et son adjoint travaillent avec les responsables d'années de licence et les responsables des masters et chaque jury semestriel est suivi par un conseil de département où siègent les 12 enseignants et 2 représentants élus des étudiants. Ceci est un point positif.

Un conseil de perfectionnement vient d'être créé, dont la première réunion était prévue pour le premier semestre de l'année 2018-2019. Ce conseil de perfectionnement est en fait un conseil pédagogique. La place des acteurs du monde socio-professionnel est quasiment nulle et les objectifs ne sont pas vraiment orientés vers la réflexion autour de l'apprentissage de compétences, en phase avec la professionnalisation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas systématiquement organisée à l'heure actuelle.

L'évaluation des connaissances est classique, avec une note pour chaque UE, permettant d'attribuer des crédits du système européen de transfert et d'accumulation de crédits, de l'anglais *European Credits Transfert System (ECTS)*, mais les modalités précises de cette évaluation ne sont pas fournies. Les stages en L2 et L3, font l'objet de la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance.

L'Annexe descriptive au diplôme (AAD), décrit clairement les connaissances et les compétences que doit acquérir l'étudiant, y compris les compétences transversales et linguistiques.

Un dispositif de suivi des étudiants en difficulté a été mis en place, reposant essentiellement sur les tuteurs, ce qui semble insuffisant. Il existe aussi un programme spécial porté par la région, destiné à aider les étudiants issus de milieux modestes.

Résultats constatés

Des effectifs faibles (une trentaine d'étudiants en L1, une vingtaine en L2 et L3, avec certaines années (2015-2016 et 2017-2018) des « creux » très inquiétants dans les effectifs de L1 (23 en 2015-2016), qui impactent forcément les années suivantes en L2 et L3.

Le taux de réussite en L1 est faible (55 %), comme dans la majorité des universités françaises, mais le taux de passage de L2 en L3 est de 90 % et le taux de réussite en L3 avoisine les 100 %. Ces résultats sont conformes à ce qui est pratiqué dans l'ensemble des formations de géographie : passée la première année, les étudiants poursuivent sans trop de difficulté leurs études en licence.

La quasi-totalité des étudiants ayant validé leur licence poursuivent en master (*Politique d'aménagement urbain et littoral (PAUL)*, *Ingénierie du tourisme et littoral (INTEL)*, *Economie et gestion de l'environnement et développement durable (EGEDD)* et *métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation MEEF*) ou passent un concours de la fonction publique. Sur 16 anciens étudiants sondés, 12 ont répondu.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une taille humaine des effectifs et bon encadrement.
- Une maquette de licence convenablement construite.

Principaux points faibles :

- Un taux de réussite faible en L1.
- Un lien formation/recherche à renforcer.
- Une insertion insuffisante dans le milieu socio-professionnel local.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence de géographie de l'ULCO est une formation classique, couvrant tous les champs de la discipline et assurant aux étudiants une formation solide dans les enseignements disciplinaires comme dans les enseignements transversaux. Pour appuyer l'attractivité de la formation, il serait souhaitable de renforcer l'ouverture à l'international, notamment auprès des pays riverains. Il s'agit en effet de mieux individualiser l'ULCO dans l'offre de formation. Il est important de ce fait d'ancrer la formation dans l'originalité géographique régionale, en profitant de partenariats à construire auprès du tissu professionnel local, tels les acteurs du Bâtiment et Travaux Publics (BTP), ceux des transports, etc.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation classique dans les quatre périodes de l'histoire, en trois ans, construite de façon progressive, pour ouvrir sur des poursuites d'étude en licences professionnelles ou en master. La formation comprend, pour les trois années, des enseignements obligatoires en géographie et en langues. Un stage facultatif est prévu au cours de la formation. Les cours sont dispensés à Boulogne

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont clairement définis. Les enseignements sont adaptés aux compétences ciblées (connaissances disciplinaires fondamentales, maîtrise des outils et méthodes de l'historien, développement de l'intelligence critique, maîtrise d'une langue étrangère et préparation à l'insertion professionnelle).</p> <p>La formation est plus orientée vers une poursuite d'étude que vers une insertion professionnelle immédiate, ce qui est normal dans la discipline. Les débouchés professionnels sont bien listés et correspondent à une formation classique en histoire : métiers de la recherche, du patrimoine, du tourisme, des archives, de la médiation culturelle, des bibliothèques, de l'enseignement et fonction publique territoriale. Ils sont accessibles via des masters ou licences professionnelles proposés dans l'université du Littoral Côte d'Opale ou dans d'autres universités à l'échelle nationale.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Histoire</i> de l'université du Littoral Côte d'Opale est une des cinq licences d'histoire existantes à l'échelle régionale, distante au minimum de 120 km de chacune des autres licences en question. Elle se distingue par des enseignements spécifiques en histoire maritime et globale, en lien avec la spécialisation du master.</p> <p>Au sein de l'établissement, des passerelles avec les autres formations existent via les options d'unités d'enseignement (UE) libres en première année de licence (L1), qui permettent aux étudiants de la formation de suivre des cours dans n'importe quelle autre formation de l'établissement et à la formation de recevoir dans ses UE des étudiants d'autres disciplines.</p>

Le lien avec la recherche se fait par le biais des enseignants intervenants dans la formation (les laboratoires de rattachement ne sont pas mentionnés dans le dossier).

Le Projet Personnel et Professionnel (PPP) permet de mettre en contact les étudiants avec des représentants du milieu socio-professionnel local. En L1, six à huit professionnels viennent présenter leurs métiers.

Plusieurs conventions d'échange existent avec d'autres établissements à l'international. Entre 2014 et 2016, la mobilité étudiante sortante était de deux à trois étudiants et un seul en 2017. Ces chiffres sont faibles même compte tenu de la faiblesse relative des effectifs globaux. La mobilité entrante propre à la formation demande à être développée (trois étudiants étrangers ont certes suivi des cours d'histoire en 2017-2018, mais issus d'autres formations de l'université).

Organisation pédagogique

La formation s'organise de façon progressive et originale, avec des cours généraux en première année, articulés classiquement autour des quatre périodes historiques (histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) puis des cours transversaux aux périodes en deuxième année, articulés thématiquement (histoire religieuse, économique, etc.), et enfin un approfondissement en troisième année.

En troisième année, en plus du tronc commun, les étudiants doivent choisir des options (le dossier ne parle pas de parcours, selon la terminologie traditionnellement en usage, mais d'« enseignement de professionnalisation ») : histoire ou métiers de l'enseignement (option elle-même subdivisée entre géographie et professorat des écoles).

Au total, la formation comporte entre 1445 et 1469 heures de cours, réparties de façon équilibrée entre les années : 520 heures en L1, 423 en L2 et 502 ou 526 en L3. Cette répartition est conforme aux dispositions de l'arrêté en vigueur, relatif à la licence.

La professionnalisation intervient dans le cadre des enseignements du Projet Personnel et Professionnel. Un stage est également proposé aux étudiants, mais non obligatoire, en cours de cursus. Le dossier stipule que le stage peut faire l'objet d'un « bonus » dans le cadre du semestre, soit 3 % du total des points.

Les cours de langue sont obligatoires et préparent à des certifications type certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), en anglais, allemand et espagnol. Des cours de langues anciennes sont également proposés, ce qui est indispensable en histoire.

Les cours d'informatique interviennent dès le deuxième semestre et préparent au Certificat Informatique et Internet (C2i), c'est-à-dire l'acquisition des compétences informatiques de base. Mais en 2015-2016, le taux de réussite au C2i était de 18,1 %, ce qui peut être amélioré.

Pilotage

L'équipe pédagogique est clairement détaillée. Elle se compose, pour les titulaires, de six Maîtres de conférences, quatre Professeurs des universités, deux Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et un Professeur agrégé de l'enseignement secondaire (PRAG) en histoire, deux PRAG de géographie, et des enseignants en lettres et langues ; de 11 contractuels et de deux intervenants professionnels.

Les responsabilités administratives et pédagogiques sont réparties de façon équilibrée entre les titulaires. Le pilotage est assuré par un Professeur Responsable de formation (PR), appuyé par trois responsables de niveau : première année, deuxième année et troisième année de licence (L1, L2 et L3).

Le mode de décision reste informel à ce stade. Il intègre les étudiants à travers les échanges pédagogiques réguliers.

Le conseil de perfectionnement a été mis en place en 2017. Il se réunit une fois par an au minimum. Il est composé de l'équipe de direction de la licence, des professionnels extérieurs qui interviennent dans la formation et d'un représentant étudiant. L'ordre du jour ainsi que les modalités qui président à la nomination des membres issus du milieu socio-professionnel et du représentant étudiant gagneraient, toutefois, à être plus clairement précisés. On pourrait souhaiter que soit renforcée la représentation étudiante, voire des anciens étudiants au sein du conseil de perfectionnement.

L'évaluation des connaissances se fait prioritairement par contrôle continu. Les modalités de compensation et de validation sont clairement exposées et conformes à l'arrêté licence et aux dispositions votées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'université.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont assez classiques pour ce type de formation : tutorat pédagogique, assuré par des étudiants de L3 et de master, rencontres et échanges réguliers avec les enseignants. Le dispositif gagnerait certainement à être davantage formalisé et évalué.

Le dossier mentionne l'existence d'un dispositif régional, à savoir : le Programme régional de réussite en études longues (PRREL), pour lequel les publics prioritaires sont les titulaires d'un baccalauréat technologique et les boursiers, mais précise que sur la vingtaine d'étudiants décrocheurs en 2017-2018, aucun n'a pu en bénéficier, malgré les dossiers déposés. Les raisons de cet échec mériteraient d'être davantage explicitées.

Résultats constatés

Les effectifs de cette formation sont fluctuants (pour le niveau L1 : 81 en 2013-2014, 96 en 2014-2015, 67 en 2015-2016, 110 en 2016-2017, 87 en 2017-2018).

Les taux de réussite à l'issue de la L1 peuvent sembler faibles : 22 % en 2013-2014, 41 % en 2014-2015, 50 % en 2015-2016, 38 % en 2016-2017. Néanmoins, ces taux sont conformes aux normes nationales de la discipline. En revanche, les taux de réussite en L2 (46 % en 2013-2014, 63 % en 2014-2015, 40 % en 2015-2016 et 68 % en 2016-2017) et en L3 (91 % en 2013-2014, 76 % en 2014-2015, 71 % en 2015-2016 et 61 % en 2016-2017) sont assez faibles pour une formation de ce type.

Une étude sur le suivi des diplômés a été réalisée en 2015-2016 par le Bureau Enquêtes Insertion Professionnelle de l'université (BEIP). 90 % des étudiants étaient en poursuite d'étude majoritairement vers le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la Formation* (MEEF) et un master *Histoire*, ce qui est un élément satisfaisant. Aucun suivi des non diplômés ne semble assuré. Cette lacune pourrait être utilement comblée de manière à mieux analyser les raisons du taux d'échec qui reste important.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une licence pluridisciplinaire avec une offre bien identifiée en *Histoire maritime et globale*.
- Une organisation pédagogique innovante, avec des cours thématiques transpériodes en L2, rares dans la discipline.

Principaux points faibles :

- Des taux de réussite assez faibles, notamment en L2 malgré les dispositifs d'aide à la réussite.
- Une mobilité internationale à développer dans l'optique de la spécialisation maritime et globale de la formation.
- Une faible visibilité de la formation dans l'environnement socio-économique

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Histoire* de l'Université du Littoral Côte d'Opale est une formation classique, mais à la structure pédagogique originale. Ses effectifs fluctuants et ses taux de réussite pourraient être améliorés. Les dispositifs d'aide à la réussite pourraient ainsi être plus nettement poursuivis au-delà de la première année, afin de renforcer la réussite en deuxième et en troisième année. La mobilité étudiante pourrait également être encouragée, y compris dans des aires géographiques proches (la Belgique, par exemple) pour contourner les difficultés financières et linguistiques d'une majorité d'étudiants. La visibilité de la formation et son articulation au milieu socio-économique doivent pouvoir être renforcées, notamment en rendant le stage obligatoire et en accroissant sa pondération, dans l'optique de la spécialisation affichée de la formation en histoire maritime et globale.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE INFORMATION ET COMMUNICATION

Établissement: Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Information Communication* dispensée au département Lettres et Arts de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation généraliste en trois ans, visant à former des acteurs polyvalents dans les milieux culturels contemporains (arts et spectacles) et médiatiques (journalisme). Elle propose un parcours unique *Culture et médias* qui dispense une culture générale approfondie en sciences humaines. Délivrée uniquement en présentiel, elle comprend un total de 1488 heures d'enseignement (764 heures de cours magistraux (CM) et 724 heures de travaux dirigés (TD)), dispensées sur le site de Dunkerque.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues dans les domaines de la culture et des médias sont clairement détaillées. La présentation des compétences à acquérir au cours de la formation est structurée en « compétences disciplinaires », « pré-professionnelles » et « transversales et linguistiques ». Le parcours *Culture et médias* vise des métiers en adéquation avec les objectifs de la formation, mais s'avère néanmoins très orienté vers la culture et les arts.

Les poursuites d'études à l'Université Littoral Côte d'Opale (ULCO) sont renseignées, mais pauvres : un seul master (*Culture, création artistique et développement des territoires*) s'inscrit dans la continuité de la licence. Un autre master (*Métiers de la Culture*) est dispensé à l'ex Université Lille 3, mais concerne de nouveau le domaine culturel. Il n'existe pas de poursuite d'études à l'ULCO en médias.

Le conseil de perfectionnement a relevé une adéquation insuffisante entre les enseignements de la licence et les activités des étudiants insérés professionnellement. Ces enseignements sont focalisés sur la culture et les médias, au détriment des techniques de communication contemporaines.

Positionnement dans l'environnement

L'environnement régional est très concurrentiel : il existe neuf autres licences en culture, communication et arts, dont les intitulés, relativement similaires, ne permettent pas d'apprécier la spécificité de chacune d'entre elles. En outre, la licence se démarque avec peine dans le paysage national, en raison du nombre important de licences *Information-communication* dispensées. Sa spécificité cependant apparaît dans la place donnée à la culture contemporaine.

Si quelques enseignements de la licence sont mutualisés avec la licence *Lettres Modernes* et le département Géographie et Aménagement, il n'y a, en revanche, aucun partenariat avec d'autres établissements régionaux ou nationaux ni de conventions internationales. Bien que la mobilité soit favorisée par les relations internationales de l'ULCO, elle demeure très faible : la mobilité sortante notamment est entravée par le niveau social, souvent très modeste des étudiants.

Les interactions avec la recherche sont également faibles : la licence *Information-communication* est liée au laboratoire « Territoires, villes, environnement et société (TVES) », par le biais de quatre enseignants-chercheurs (dont le directeur). L'unique interaction consiste en une participation passive des étudiants de troisième année de licence (L3) à une journée d'étude.

Quant aux articulations avec les partenaires socio-économiques, elles s'exercent essentiellement avec le milieu culturel, par le biais des enseignements dispensés par des professionnels vacataires. Les étudiants sont bénévoles dans les structures culturelles locales et participent aux ateliers culturels de l'ULCO (la piscine).

Organisation pédagogique

Une certaine incohérence se manifeste dans la présentation de l'organisation pédagogique : la spécialisation y est affirmée, même modestement, dans le dossier, mais niée dans une des annexes. Il existe un unique parcours (*Culture et médias*) et les matières de chaque unité d'enseignement (UE) sont identiques, durant les six semestres. On note cependant des options de spécialisation professionnalisantes en L3, avec un choix optionnel vers le tourisme culturel au semestre cinq (S5) ainsi qu'un choix entre plusieurs disciplines d'ouverture, tournées vers la culture au sixième semestre (S6).

Les modalités d'enseignement pratiquées sont classiques, de même que les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières. Un tutorat pour les étudiants de première année de licence (L1) est assuré par des étudiants en L3, encadrés par un enseignant référent et un atelier pour les étudiants démissionnaires est mis en place avec le concours du Service universitaire d'accueil, information, orientation et insertion professionnelle (SUAIOIP), afin de trouver des solutions personnalisées. Cependant, l'efficacité de ces deux dispositifs n'est pas mesurée. Un Diplôme d'université (DU) "Tremplin" est proposé aux étudiants en grande difficulté. On apprécie aussi que, pour laisser aux étudiants le temps d'acquérir une bonne méthode de travail, le nombre d'heures soit plus faible en première année (L1) qu'en deuxième année de licence (L2), en L2 qu'en L3. Le processus de Validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas décrit.

La professionnalisation est quasiment absente de la formation. Elle n'est garantie que par un enseignement de Projet personnel et professionnel (PPP) en deuxième et en quatrième semestres (S2 et S4) et aucun stage obligatoire n'est prévu, afin de ne pas concurrencer les étudiants de master. De même, les étudiants sont seulement encouragés à réaliser des missions ponctuelles pour les structures culturelles locales. Il n'existe pas non plus de projets professionnels ni d'ateliers de mises en situation. Le contenu de la licence reste donc très théorique. Des professionnels de la culture et des médias interviennent dans la formation à hauteur de 370H de travaux dirigés (TD).

La recherche est très peu présente dans la formation et les liens entre le contenu de la formation et les activités de recherche des enseignants-chercheurs ne sont pas précisés.

L'utilisation des outils numériques reste très classique et les pédagogies innovantes sont absentes.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointe au dossier mériterait quelques précisions.

L'internationalisation se limite à l'enseignement de l'anglais à chaque semestre, qui peut être validé par une certification, par le Certificat en langues de l'enseignement supérieur (CLES).

Pilotage

Dans cette licence largement pluridisciplinaire, l'équipe pédagogique est diversifiée : aux enseignants du département Lettres et arts (un professeur (PR), deux maîtres de conférences (MCF), trois professeurs agrégés (PRAG) viennent s'ajouter un professeur associé (PAST), ainsi que des enseignants issus de plusieurs autres départements. Les sections d'appartenance de ces enseignants au Conseil national des universités (CNU) sont très variées (24, 19, 26, 9, 5, 1, 14, 12, 27, 11), mais l'absence d'enseignant-chercheur en 71^{ème} section CNU semble, pour le moins, surprenante dans le cadre d'une licence *Information-communication*. De plus, les enseignements dispensés par ces enseignants ne sont pas toujours en adéquation avec leur section CNU. Huit professionnels (dont deux retraités) du secteur culturel et territorial interviennent dans des enseignements relevant de leur spécialité (17 % des heures en CM et 22 % des heures en TD).

Les responsabilités pédagogiques sont renseignées. On regrettera l'abandon du conseil de perfectionnement au profit d'entretiens enregistrés, qui, s'ils produisent des suggestions intéressantes, ne permettent pas une réflexion collective. Deux étudiants ont été sollicités lors de ces entretiens, ce qui est inférieur à un représentant par année de formation et la fréquence de ces entretiens (dont on ne retrouve pas la transcription annoncée) n'est pas renseignée. Les réunions pédagogiques ont lieu lors des jurys d'examen.

Il n'existe plus d'évaluation de la formation sous forme de questionnaire (l'information est manquante au dossier, ce qui ne permet pas d'en apprécier le contenu). On déplore que cette évaluation puisse être intégrée aux examens, ne satisfaisant plus les conditions d'anonymat.

L'évaluation des étudiants est classique (contrôle continu et contrôles terminaux). Le dossier ne précise pas le mode d'organisation des jurys pas plus que les modalités de recrutement des étudiants ou encore les passerelles éventuelles.

Résultats constatés

Les effectifs de la licence *Information-communication* sont moyens (en moyenne 162 étudiants en L1, 51 en L2 et 49 en L3) et constants de 2013 à 2017. Le nombre de candidatures n'est guère renseigné dans le dossier, ce qui ne permet pas d'apprécier précisément l'attractivité de la formation : en 2017-2018, sur les 51 demandes émanant d'étudiants étrangers hors Communauté Européenne, seules 12 ont été satisfaites, ce qui s'explique sans doute, mais cela aurait pu être précisé, par la maîtrise insuffisante du français. Le taux d'abandon est lui aussi moyen (11 % en moyenne en L1). Les taux de réussite sont faibles en L1 (26 % en moyenne) et corrects en L2 (82 % en moyenne) et en L3 (79 % en moyenne).

Seul le devenir des licenciés de 2016 est connu : 70 % d'entre eux ont poursuivi leurs études, 14 % sont en recherche d'emploi et 16 % ont été recrutés. Parmi les étudiants en poursuites d'études, 14 ont poursuivi en master (dont quatre dans le master *Culture, création artistique et développement des territoires* de l'ULCO), mais on note que quatre ont intégré une licence professionnelle (*Culture spécialisée ; Journalisme*) et deux autres ont intégré une autre L3 (*Science sociale et anthropologie*). Aucune analyse n'est faite sur ce choix de réintégrer une licence. Quant aux emplois occupés, un quart environ correspond aux métiers ouverts par le diplôme (par exemple : journaliste stagiaire, web master, animateur).

On regrette également l'absence d'autres données et analyses de 2013 à 2016, faute d'une enquête de suivi de diplômés adéquate.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une culture générale pluridisciplinaire.
- Un apprentissage des outils numériques de retouche d'images et de réalisation de sites web.
- Une formation qui a pour but l'insertion sociale.

Principaux points faibles :

- La faible place accordée à la professionnalisation, contradictoire avec l'objectif d'insertion affiché par la formation.
- L'absence d'enseignants-chercheurs en *Sciences de l'information et de la communication* (Section CNU 71).
- L'absence de spécialisation par le biais de parcours.
- L'absence de conseil de perfectionnement et la rareté des réunions pédagogiques.
- La quasi-inexistence d'évaluation des enseignements et d'enquêtes.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Information-communication*, avec son unique parcours Culture et médias, vise à former des étudiants polyvalents, mais devrait accorder plus d'importance à leur professionnalisation en développant projets professionnels et ateliers de mise en situation, avec les acteurs du secteur des médias et de la culture. Elle devrait également renforcer ses partenariats avec les structures locales, afin de favoriser l'intégration des diplômés et envisager la possibilité d'un stage obligatoire en L3.

Elle devrait également proposer des enseignements plus adaptés aux besoins du secteur de la culture et des médias, notamment en regard des mutations médiatiques à l'ère du numérique. En outre, le développement des outils numériques et l'adoption de pratiques pédagogiques innovantes permettraient de pallier le problème de l'échec des étudiants en L1. Il s'avère nécessaire de les accompagner davantage, en optimisant le principe du tutorat qui devrait être réalisé par un enseignant référent (et non par un autre étudiant). Enfin, impliquer davantage les étudiants dans le pilotage de la formation permettrait de combler les difficultés liées à la mise en œuvre des questionnaires : remettre en place un véritable conseil de perfectionnement et créer des groupes de discussions ainsi que des ateliers d'échanges avec les étudiants engageraient ces derniers dans une démarche active d'optimisation de la formation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA).

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université du littoral côte d'opale (ULCO) assure un enseignement dans trois langues vivantes obligatoires et dans un certain nombre de matières appliquées, décrites ci-dessous. Elle se présente comme une formation pluridisciplinaire et professionnalisante, dont l'objectif est de permettre l'insertion rapide des étudiants dans le monde de l'entreprise. Les trois années de licence comptent 1500 heures de formation au total, globalement réparties entre les langues (A, B et troisième langue vivante) et les matières d'application. La licence LEA existe conjointement sur deux sites universitaires : Boulogne-sur-Mer et Dunkerque. Chaque site propose des enseignements identiques, selon une maquette commune. En s'inscrivant à l'ULCO, les étudiants choisissent l'un des deux sites pour suivre leurs cours de licence.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs didactiques et professionnels de la licence LEA de l'ULCO sont très clairement exposés et très convaincants. Il s'agit d'une licence dont l'objectif est de former des étudiants linguistes immédiatement opérationnels dans le monde de l'entreprise : la place dédiée aux enseignements de matières appliquées (économie, droit et gestion, marketing, commerce international, gestion, mathématiques appliquées, comptabilité, informatique, techniques d'enquête, d'expression et de traduction) dans la maquette est donc importante.

Cependant, il existe une certaine contradiction dans la présentation des débouchés professionnels mentionnés entre la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le dossier d'évaluation. La licence LEA permettrait une insertion professionnelle rapide, mais les étudiants sont encouragés à poursuivre en master pour une meilleure insertion. Il conviendrait, pour respecter la logique professionnalisante de cette licence, de faire apparaître plus clairement quels débouchés en entreprise s'offrent aux étudiants, dès la fin de la licence. Enfin, la mention d'une orientation possible vers l'enseignement dans la fiche RNCP et la mise en place d'un module de découverte des métiers de l'enseignement en partenariat avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation) Lille-Nord contredit quelque peu cette volonté de professionnalisation vers le monde de l'entreprise et ne correspond pas aux emplois visés naturellement par la filière.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans le contexte local et régional justifie amplement le choix d'une licence professionnalisante, ouverte très tôt sur le monde de l'entreprise. La volonté de former les étudiants en trois langues vivantes, dont le néerlandais pour le site de Dunkerque, est également une spécificité qui prend tout son sens dans le contexte géographique transfrontalier des deux sites concernés. Cela confère également un statut particulier à la licence LEA de l'ULCO, qui ne se retrouve pas dans les autres licences du même type de la région.

À cette proximité avec la réalité socio-économique locale, s'ajoute la volonté de proximité avec les étudiants (le choix a par exemple été fait de construire des enseignements majoritairement organisés en travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP), plutôt qu'en cours magistraux (CM), ce qui confère une grande cohérence d'ensemble à la licence.

On peut regretter cependant l'absence d'un master propre à la filière LEA, qui donnerait l'occasion, d'une part de consolider encore un peu plus la spécificité de cette filière et qui permettrait, d'autre part, de renforcer le lien entre formation et recherche, qui est trop peu développé.

Organisation pédagogique

La spécialisation progressive des enseignements offerts aux étudiants est évidente et concerne tous les domaines de compétences de la licence (les langues vivantes, les matières d'application, le projet personnel et professionnel des étudiants). Elle est construite de façon très cohérente au fil des trois années de licence. Un stage obligatoire en troisième année de licence (L3) et deux séjours linguistiques sont requis pour valider la licence.

Cependant, la durée minimale requise (deux semaines pour le stage et trois semaines pour les séjours linguistiques) ne correspond pas à la réalité des programmes proposés et n'est pas pertinente. Par exemple, dans le cadre des séjours linguistiques, les étudiants sont encouragés à profiter des programmes Erasmus qui sont d'une durée minimale de six mois, voire une année. Environ, un tiers des étudiants choisit cette voie. D'autres « contrats d'échange » sont mentionnés mais aucune information n'est fournie sur leur durée ni sur le contenu. De la même façon, deux semaines de stage en entreprise, au minimum, ne sont pas suffisantes, particulièrement dans le cas d'une licence tournée vers le monde de l'entreprise et à visée professionnalisante. Cependant, il est signalé que le stage en entreprise peut être effectué lors du séjour linguistique à l'étranger, c'est un point positif. La place de la recherche dans l'enseignement est insuffisamment explicitée.

La présentation du volume horaire des enseignements fondamentaux, présents tout au long des trois années, manque de clarté. Des enseignements aussi différents que la grammaire, le thème, la version ou encore la civilisation, pour les trois langues, sont regroupés dans un même module. Le détail des heures attribuées à chaque spécialité aurait permis d'apprécier s'il existait une répartition équilibrée des enseignements entre ces spécialités.

L'utilisation du numérique est tout à fait adaptée à ce type de licence (utilisation d'un laboratoire de langues multimédia, équipé de postes étudiants et enseignants) et les efforts d'innovation pédagogique (organisation d'un colloque avec des écrivains et ateliers d'écriture, mise en place d'un espace de travail collaboratif entre étudiants et enseignants) sont réels.

Pilotage

Le pilotage de chaque site est très bien décrit et fait l'objet d'une organisation minutieuse et solide. La volonté de faire vivre une université de proximité se reflète dans les divers conseils, mis en place dans les responsabilités données aux enseignants (un directeur des études par site, trois présidents de jury par site) et la place consacrée aux étudiants (commissions paritaires, questionnaires annuels d'évaluation) est tout à fait réelle et opérationnelle. Les données collectées sur l'origine et le suivi des étudiants, sur le nombre de départs en mobilité, sur le nombre de poursuites d'études sont très détaillées et sont visiblement pleinement intégrées dans le travail de réflexion et d'évaluation mené par l'équipe pédagogique. Le conseil de perfectionnement a été mis en place en 2017-2018. Une fiche détaillant les membres internes et externes est disponible. La composition

est tout-à-fait satisfaisante.

Le nombre d'enseignants titulaires dans l'ensemble du département et toutes langues confondues est important (16 maîtres de conférences, 8 professeurs agrégés, 7 professeurs certifiés) ; Il n'y a pas de professeur des universités. La majorité des profils est orientée vers la civilisation et très peu d'enseignants sont spécialistes de la traduction. Ainsi, par exemple, sur les onze maîtres de Conférences en anglais, six sont spécialistes de civilisation, un seul a un profil orienté vers la phonétique et la traduction. Seule une vacataire intervenant dans le diplôme est issue du milieu professionnel de la traduction.

Résultats constatés

Les effectifs, bien que globalement en légère hausse (142 inscrits en première année de licence (L1) en 2013-2004 ; 147 en 2017-2018 , 60 inscrits en deuxième année de licence (L2) en 2013-2014 et 63 en 2017-2018 , 60 inscrits en troisième année de licence (L3) en 2013-2014 et 53 en 2017-2018), restent faibles.

Il manque un résultat chiffré des inscriptions par combinaison de langues en L1, L2 et L3 (combien d'étudiants inscrits dans la combinaison anglais/espagnol et combien dans la combinaison anglais/allemand ?), qui permettrait de mesurer plus finement l'attractivité de la filière.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La volonté de développer une université de proximité, en cohérence avec le milieu socio-économique local et le contexte transfrontalier (orientation vers le monde de l'entreprise, trois langues vivantes obligatoires).
- La mise en place d'une pluridisciplinarité adaptée.
- Le pilotage sur chaque site et entre les deux sites.

Principaux points faibles :

- L'absence d'un master propre aux langues étrangères appliquées (LEA) et la fragilité du lien recherche-formation.
- Les stages et séjours linguistiques d'une durée minimale trop courte.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence LEA de l'ULCO occupe une place à part dans l'offre universitaire régionale, ce qui en fait sa grande force, mais aussi peut-être sa faiblesse : les apprentissages techniques et professionnels spécifiquement liés à la langue (par exemple traduction, rédaction) et la pratique de la langue « *in vivo* » (séjours à l'étranger) mériteraient d'être renforcés, car ils peuvent paraître parfois insuffisants et « dilués » dans l'apprentissage d'autres enseignements (mathématiques, comptabilité, techniques d'enquête, droit, etc.). La mise en place d'un master LEA dédié semble également recommandable, pour développer la part de la recherche dans la formation, et pour consolider la spécificité de la filière au sein de l'ULCO : former des spécialistes dans les langues appliquées.



LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER)

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues Littératures et civilisations étrangères et régionales – LLCER*, de l'université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), est une licence généraliste de langues, rattachée à la mention *Arts, lettres, langues*. L'offre proposée incluait jusqu'en 2014 l'allemand, mais ne repose désormais plus que sur deux spécialités (l'anglais et l'espagnol). La licence permet une poursuite d'études en Master LLCER et également en Master de l'éducation, de l'enseignement et de la formation (MEEF). Elle propose des enseignements classiques pour ce type de licence, la spécialisation se fait progressivement et débute véritablement en troisième année de licence (L3). Le volume horaire pour les deux spécialités est le même (1500 heures). Des stages linguistiques ou professionnels (volontaires en première et deuxième année de licence (L1 et L2) et obligatoires en L3) sont requis dans la formation. Les enseignements (travaux dirigés et cours magistraux) sont dispensés essentiellement en présentiel sur le site de Boulogne-sur-Mer. Il y a des possibilités d'accès à la licence par la validation des acquis de l'expérience (VAE), en formation continue ou en contrat d'apprentissage.

ANALYSE

Finalité
Le détail des exigences et des connaissances requises est présenté de façon claire. Il s'agit de former des étudiants capables de maîtriser l'usage de la langue étrangère et de travailler scientifiquement avec la langue maternelle et étrangère. L'accent est mis notamment sur les mises en relations de concepts et des connaissances dans les deux champs linguistiques proposés. La formation en langues est complétée par l'apprentissage d'une autre langue (option ouvertures libres) ; le choix est diversifié : allemand, néerlandais, chinois, arabe et italien. Les secteurs d'activités accessibles après la licence sont les domaines suivants : enseignement, traduction, administration et tourisme. Cependant la licence ne mène pas d'emblée à une insertion professionnelle, mais plutôt à une poursuite d'études en Master LLCER de l'ULCO, qui comporte aussi un parcours professionnel (Guide-conférencier).
Positionnement dans l'environnement
Le recrutement se fait surtout localement en licence LLCER (entre 85 et 98 % pour l'anglais et au-delà de 98 % pour l'espagnol). Il s'agit d'un point positif pour cette université située dans une région où l'université de Lille est une concurrence forte. La licence LLCER est adossée au laboratoire interdisciplinaire, Histoire, les langues, les littératures et l'interculturel) qui ouvre un champ large aux étudiants qui souhaitent poursuivre en master et

doctorat. La formation bénéficie des conventions signées entre l'université et des structures culturelles locales orientées vers le théâtre, la musique et le cinéma. Le dossier détaille un nombre de projets et d'initiatives menés en collaboration avec certains étudiants de cette licence.

Organisation pédagogique

La présentation de l'architecture de la formation n'est pas toujours claire. Dans le parcours anglais et espagnol, la formation est structurée autour d'un tronc commun comprenant la littérature, la civilisation, la traduction, la phonétique, la pratique de la langue écrite et orale, les savoirs pratiques et phonétiques, l'informatique (Certification Informatique et Internet – C2i) et la culture générale. Les options sont intégrées dans le tronc commun. En revanche, le dossier propose une autre présentation d'organisation autour d'unités d'enseignement (UE) d'ouverture et optionnelles, qui n'apparaissent pas ou ne sont pas détaillées. Un stage professionnel ou un séjour linguistique est obligatoire en troisième année de licence (L3) et un début de spécialisation est aussi proposé au même niveau : sensibilisation aux métiers de l'enseignement, didactique des langues, traductologie et études interculturelles. Le tronc commun est semblable pour les deux langues. La spécialité « *Espagnol* » propose plus d'interdisciplinarité (deux UE sur le cinéma et un projet professionnel articulé sur l'histoire de l'art en L3). L'organisation des enseignements repose essentiellement sur une structure « en silo » et n'ouvre pas sur des formations interdisciplinaires, entre l'anglais et l'espagnol par exemple. Les options en langue notamment se font en cours de langues pour spécialistes d'autres disciplines (Lansad). Il est possible de passer la certification des compétences en langues de l'enseignement Supérieur (CLES) en L3.

La dimension pré-professionnalisante est saillante : UE de communication en L3, préparation du stage et interventions de professionnels issus du monde de l'enseignement (primaire et secondaire), de la traduction (traducteurs professionnels) et de la communication (directrice d'agence de voyage,...), tout au long de la formation. Les stages sont optionnels en première et deuxième années de licence (L1 et L2). Il s'agit soit de séjours linguistiques, soit de stages professionnels (stage d'observation). Ils sont obligatoires en L3 (stage professionnel de quatre semaines ou séjour linguistique, séjours Erasmus). Les stages concernent les domaines suivants : enseignement du premier ou second degré 30 % ; séjours linguistiques 25 % ; collectivités territoriales (mairies, bibliothèques), 25 % et entreprises privées (25 %). Ces stages sont suivis par des enseignants référents et validés par la soutenance d'un rapport.

L'articulation entre les enseignements de la Licence et la recherche est présente dès la L3 au sein de l'Equipe d'Accueil (EA) Histoire, les langues, les littératures et l'interculturel (HLLI) et de langues cultures éducation : mutations des systèmes éducatifs (LCEM MUSE).

Le fichier du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspond aux éléments soulignés dans le dossier. En ce qui concerne les compétences transversales, la formation met l'accent sur l'utilisation du numérique et l'importance de la sécurité informatique. Les dispositifs utilisés restent classiques ; on note la création d'un nouveau laboratoire langues multimédia 2016, une plateforme de formation en ligne SAKAI pour les dépôts de travaux et la diffusion de corpus de la part des enseignants ; l'utilisation d'outils des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).

La mobilité entrante est faible, que ce soit pour les étudiants ou les enseignants (elle est inexistante pour l'Espagnol sauf en 2015-2016 avec deux personnes ; en anglais, seulement deux à trois personnes. Aucune mobilité entrante en 2016-2017), malgré l'existence d'un certain nombre d'échanges en coopération, via Erasmus : Espagne (*Salamanca*) ; Angleterre (*Christ Church University, Canterbury*), Italie, Malte, Irlande (deux universités) ; Erasmus + : Australie, Brésil, nouvel accord avec le Chili (Université Diego Portales) et Canada. La mobilité sortante (entre 3 et 11 étudiants pour l'anglais, soit environ un tiers des inscrits en L3) est en augmentation irrégulière. Pour la spécialité *Espagnol*, le chiffre oscille entre un et huit sur la période 2013-2017, pour un nombre d'inscrits en L3 variant entre 11 et 14 ; il est de trois pour les enseignants. Les causes invoquées par les rédacteurs du dossier sont les attentats de Paris et de Bruxelles, qui ne sont sûrement pas les seules raisons de cette faiblesse.

Pilotage

L'équipe pédagogique est importante : deux professeurs et 16 maîtres de conférences, dont trois habilités (deux en anglais, un en espagnol), trois lecteurs (deux anglophones et un hispanophone pour la pratique de la langue orale et écrite), huit professeurs agrégés (cinq en anglais et trois en espagnol), un professeur certifié et 13 vacataires et contractuels, issus du monde professionnel, notamment pour l'encadrement des projets professionnels. Le dossier indique qu'il était prévu de recruter un Professeur en espagnol à la rentrée 2018-2019.

Le format est plus resserré pour les projets d'études personnalisées (PEP) en L1, qui se déroulent en groupes d'une dizaine d'étudiants (rédaction de projet, organisation pédagogique).

Le dossier détaille très lisiblement les responsabilités pédagogiques. Les étudiants sont associés aux discussions qui ont lieu au sein de la formation. On note par exemple l'existence d'une commission pédagogique paritaire composée de 11 enseignants-chercheurs, de responsables d'année, de présidents de jury, de 10 étudiants et de deux personnels de la filière bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, social et de santé (BIATSS), huit représentants enseignants des premier et second degré, un représentant de Laboratoire, et deux représentants extérieurs de composantes. L'objectif est d'analyser les résultats d'enquêtes anonymes, réalisées auprès d'étudiants, concernant le cursus, les enseignements et les conditions de travail. Le conseil de perfectionnement est opérationnel : enseignants, étudiants, BIATSS, membres extérieurs (uniquement du monde enseignant), directeur de composante et de mention, responsables des parcours de la formation. L'autoévaluation a été effectuée par la Commission stratégique de la formation, pilotée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) : les résultats ont été rendus en juin 2018.

Les modalités de contrôle des connaissances et de la composition des jurys sont fournies. Le contrôle est classique, continu et/ou terminal et la compensation se fait au sein du semestre. Il y a la possibilité, à tout moment du parcours, de faire le bilan de tous les crédits acquis et de valider des crédits. Il est possible de demander le diplôme (intermédiaire) d'études universitaires générales DEUG. L'accompagnement handicap s'appuie sur les dispositifs suivants : deux enseignants référents-handicap, une commission consultative handicap, un bureau de la vie étudiante avec lequel l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) travaille et un tutorat dédié.

Outre les dispositifs habituels pour les étudiants en difficulté, il y a ici un programme régional de réussite en études longues (PRREL) qui propose des cours de soutien, une aide financière, ou des passerelles avec le diplôme d'université (DU) et un dispositif « soutien à la réussite en licence », qui propose des tests aux étudiants, afin qu'ils puissent évaluer leurs difficultés et des ateliers d'orientation. On aurait aimé en savoir davantage, concernant l'impact de ces deux dispositifs sur la formation.

Résultats constatés

Les effectifs sont en nette augmentation pour le parcours *anglais* : les inscriptions en L1 ont doublé en l'espace de trois ans. Néanmoins, le parcours espagnol est moins attractif, accusant une légère baisse sur la même période (on passe de 19 à 13 inscrits entre 2013/2014 et 2016/2017). Les rédacteurs du dossier ont tout de même indiqué 32 inscrits pour le premier semestre de 2017-2018.

L'enquête sur le devenir des étudiants a été faite auprès de 686 diplômés et conduite sur un an (2016-2017), auprès d'anciens diplômés de L3. Le processus est précisément expliqué. La poursuite d'études se fait essentiellement vers le master LLCER *Lettres et langues* (69 % en master 1 *anglais* et 92 % master 1 *espagnol* en 2016-17), vers les autres parcours que propose le master LLCER, *Langues et technologies* (LT), *Guide-conférencier* (GC) ou vers le master *Didactique des langues* ou le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un encadrement solide pour de petits effectifs et un suivi étroit des étudiants.
- Une proposition variée et interdisciplinaire, notamment en espagnol.
- Une hausse croissante des effectifs en anglais et en espagnol.
- Un choix varié d'autres langues étrangères en option.

Principaux points faibles :

- Une mobilité entrante et sortante faible pour les étudiants et les enseignants.
- Un manque d'interdisciplinarité au sein de la mention

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence LLCER de l'ULCO est une formation généraliste en langues, dont l'offre principale repose sur les spécialités *Anglais* et *Espagnol*. Elle correspond aux attentes d'une telle formation. Les étudiants s'orientent principalement vers le master LLCER après la L3. Les débouchés professionnels sont principalement axés sur les métiers de l'enseignement et moins sur d'autres profils professionnels, même si des traducteurs professionnels interviennent dans la formation. Cette orientation n'est pas préjudiciable dans une période de crise du recrutement dans l'enseignement des langues, en particulier en anglais, et dans une académie déficitaire. La mobilité sortante et entrante mériterait d'être renforcée, surtout dans une région aussi proche de l'Angleterre, même si la perspective de sa sortie de l'Europe, dite *Brexit*, risque de réduire fortement les collaborations. Enfin, la mention devrait gagner en convergences internes entre les disciplines enseignées (mutualisation de cours de civilisations, par exemple).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LETTRES

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* de l'Université du Littoral Côte d'Opale est une formation généraliste préparant les étudiants avant tout aux métiers de l'enseignement (après la validation des masters correspondants et la réussite aux concours), mais aussi aux métiers de l'écrit et de la culture (métiers du livre, des bibliothèques et de la documentation), aux métiers de la presse, du journalisme et de l'administration. Elle propose un parcours unique, centré sur les enseignements fondamentaux disciplinaires. Elle repose sur une solide connaissance de la langue et de la littérature françaises, sur la maîtrise des outils d'analyse littéraire et linguistique ainsi que la pratique d'une langue étrangère ; elle permet le développement des capacités d'analyse et d'argumentation, d'expression écrite et orale, la maîtrise de l'outil informatique et de la recherche documentaire.

Cette licence est dispensée sur deux sites (Dunkerque et Boulogne-sur-Mer), en présentiel et, pour l'immense majorité des étudiants, en formation initiale.

ANALYSE

Finalité

Les enseignements proposés répondent aux attentes d'une Licence de Lettres : en effet, cette licence offre aux étudiants des enseignements centrés sur les fondamentaux disciplinaires (auxquels sont attribués deux tiers des crédits européens (*European Credit Transfer System – ECTS*)) et sur des enseignements de professionnalisation, en fonction du projet personnel élaboré par les étudiants (un tiers des ECTS).

Les métiers et la poursuite d'études envisagés sont bien décrits dans l'annexe au diplôme et conformes aux attentes d'une formation de ce type. La formation, conçue essentiellement dans la perspective des concours de l'enseignement, semble apporter une solide préparation disciplinaire en ce sens. Cependant, la diversité des poursuites d'études et des métiers visés (différents masters, métiers du journalisme ou des bibliothèques) est sans doute un peu trop large, notamment en l'absence d'options permettant de consolider ces orientations.

Positionnement dans l'environnement

La formation subit la concurrence de plusieurs licences *Lettres* au sein même de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) avec celles de Lille, Arras, Valenciennes et Amiens, mais elle répond à une demande locale forte et à un contexte socio-économique régional bien précis (pourcentage élevé d'étudiants boursiers, difficultés de transport, etc.). Elle gagnerait cependant à accentuer sa spécificité dans ce paysage, déjà riche d'offres proches.

L'articulation à la recherche est celle d'une Licence généraliste : les enseignants-chercheurs responsables de la formation sont tous membres de l'Équipe d'accueil (EA) Histoire, langues, littératures, interculturalité (HLLI), à l'intérieur de laquelle ils constituent l'équipe de recherche « Modalités du fictionnel ». Les étudiants sont invités à participer aux activités de l'équipe (un colloque annuel et une journée d'étude), ainsi qu'à une journée « Jeunes chercheurs », organisée chaque année par d'anciens étudiants de l'établissement. En revanche, la formation ne prévoit pas d'initiation à la recherche au niveau de la troisième année de licence (L3), sans doute en l'absence d'un master *Lettres* directement associé à la formation.

Des activités, organisées dans le cadre de l'établissement ou en collaboration avec des institutions et associations locales, offrent aux étudiants l'accès à des manifestations culturelles variées (par exemple : représentations de *Sodome et Gomorre* ou de *L'Homme qui rit*). En revanche, la relation avec les milieux socio-professionnels liés aux métiers visés se limite à l'intervention de professionnels dans les unités d'enseignement (UE) de professionnalisation.

La dimension internationale de la formation est inégale : l'enseignement des langues y semble satisfaisant et elle attire de nombreux étudiants étrangers (Maghreb et Afrique sub-saharienne) qui sont sélectionnés en fonction des exigences de la formation ; en revanche, si les accords internationaux en place permettent assurément d'accueillir quelques enseignants et des étudiants étrangers, dans le cadre du programme ERASMUS notamment, la mobilité sortante est très limitée, sans doute en raison des difficultés socio-économiques locales.

Organisation pédagogique

La formation s'organise autour des enseignements fondamentaux, prédominants dans le cursus de la licence et sur des enseignements de professionnalisation. Si la solidité des enseignements proposés ne saurait être mise en cause, la progressivité de la formation n'apparaît pas clairement dans la présentation des enseignements, la spécialisation se limitant à quelques options. On déplore également l'absence d'enseignements d'ouverture en première année de licence (L1), qui pourraient faciliter les passerelles et permettre la réorientation des étudiants. On peut souligner la présence d'un Projet professionnel et personnel (PPP) sur les trois années de la formation, avec un dispositif de suivi personnalisé très intéressant (Programme régional de réussite en études longues – PRREL). Toutefois, l'absence de stages, notamment dans les milieux socio-professionnels visés par cette licence, à l'exception des stages d'observation dans l'enseignement, est préjudiciable. De même, l'offre d'enseignements de préprofessionnalisation reste limitée à la préparation des concours de l'enseignement : outre celui des langues, un enseignement de mathématiques, qui ne peut concerner que l'enseignement du primaire et un module sur la littérature contemporaine, en renforcement de la préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES).

Le contrôle des connaissances se fait de manière équilibrée, associant contrôle continu et contrôle terminal. Le dossier ne fait pas état d'un dispositif particulier de suivi des compétences.

Les étudiants bénéficient d'une formation à l'outil informatique et ont la possibilité de préparer le certificat informatique et Internet (C2i). L'établissement offre désormais des installations adaptées à l'utilisation d'une pédagogie numérique, mais rien n'est dit à propos des choix spécifiques en ce sens, ni sur l'existence d'un environnement de soutien pédagogique de type Moodle.

L'ouverture à l'international se limite à l'enseignement des langues : une langue obligatoire durant les 3 années, avec, comme objectif, le niveau B1 ou B2 du Certificat en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et une seconde langue optionnelle.

Pilotage

L'équipe pédagogique est de qualité mais reste encore limitée : sept enseignants-chercheurs, dont un professeur des universités (PR) et six maîtres de conférences (MCF), dont deux habilités à diriger des recherches (HDR) ; deux professeurs agrégés (PRAG) et un professeur certifié. La formation fait appel à un nombre important de chargés de cours. Le dossier ne fait pas état de la participation de professionnels extérieurs permanents.

Le pilotage est assuré de manière équilibrée par les différents enseignants-chercheurs et selon une logique structurée : pour chaque année d'étude, un enseignant différent assume le double rôle de directeur des études et de président du jury. Un référent handicap a été désigné, en conformité avec la politique de l'établissement. Le conseil de perfectionnement, qui a la structure attendue mais ne comporte qu'un seul étudiant, se réunit de manière régulière pour évaluer les ajustements et les évolutions de la formation, comme l'ouverture possible d'un master *Recherche et création littéraire*. Après divers tâtonnements, l'évaluation des enseignements sera mise en place via la plateforme pédagogique de l'Université. Les modalités de contrôle des connaissances sont connues des étudiants (pré-rentrée et guide des études).

Le recrutement des étudiants est essentiellement local et constitue sans doute une difficulté propre à la formation, compte-tenu du taux élevé de boursiers. Un dispositif d'aide à la réussite et d'accompagnement des étudiants en difficulté semble avoir donné de bons résultats. Un Diplôme d'université (DU "Tremplin") est proposé aux étudiants en grande difficulté, qui peuvent ainsi rebondir.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est, depuis plusieurs années, à niveau constant, mais le dossier ne permet pas d'apprécier comment se répartissent les étudiants sur les deux sites d'enseignement. Le taux de réussite entre la première et la deuxième année, qui est en progression constante, semble en accord avec celui d'autres formations de ce type. La poursuite des études concerne essentiellement le master Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF), avec un bon taux de réussite (60 %). Peu de poursuites d'étude en master recherche, en partie en raison de l'absence d'une formation de ce type dans l'établissement et de la nécessité pour les étudiants d'entrer rapidement dans la vie active.

Le suivi des étudiants est fait par l'équipe pédagogique, qui profite d'une bonne connaissance de ces derniers et du caractère local de la formation. Des enquêtes sur l'insertion professionnelle sont menées chaque année par l'établissement, mais le dossier ne fournit pas assez d'éléments pour apprécier son étendue ni sa pertinence (seule la dernière année est proposée dans le dossier).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation centrée sur les fondamentaux disciplinaires, pensée pour un bassin de recrutement de proximité.
- Une bonne attractivité de la formation, qui présente un taux de réussite assez satisfaisant.
- Une formation pensée dans la logique de la préparation aux métiers de l'enseignement, avec un taux d'insertion professionnelle satisfaisant.

Principaux points faibles :

- Une collaboration insuffisante avec les milieux socio-professionnels, qui nuit à la diversification des emplois et gêne le suivi de l'insertion.
- Une place de l'international encore restreinte.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique a tiré profit des précédentes recommandations du HCERES et a procédé à un resserrement de l'offre de formation très pertinent. Il conviendrait maintenant de renforcer la dimension professionnalisante de la licence *Lettres*, notamment pour ce qui est des métiers visés par le diplôme, autres que ceux de l'enseignement : la politique des stages, les collaborations avec le milieu socio-professionnel et la participation active d'intervenants extérieurs devraient, de ce point de vue, être renforcées.

L'équipe pédagogique n'envisage apparemment pas d'évolution majeure de la maquette de licence. En revanche, elle évalue la possibilité d'ouvrir un master *Recherche et création littéraire*, qui pourrait attirer les étudiants, notamment par la présence d'ateliers d'écriture créative. Or, la viabilité, à moyen terme, d'une telle formation ne semble pas aller de soi, du moins sans une meilleure collaboration de la formation avec les métiers qui pourraient accueillir les diplômés de cette formation. Le dossier indique, par ailleurs, le peu d'intérêt que manifestent les étudiants pour une poursuite d'étude après la Licence et notamment dans des masters recherche, en raison du besoin dans lequel ils se trouvent de rentrer dans la vie active. On ne voit pas bien comment ce master pourrait changer cet état de fait, avec le peu d'éléments que propose le dossier sur ce projet et dans le contexte d'une forte concurrence locale.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE BANQUE FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement: Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Assurance banque finance : chargé de clientèle – marché des particuliers* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) Côte d'Opale, au sein du département « Techniques de commercialisation », et forme principalement les étudiants aux métiers de chargé de clientèle dans la banque de détail. Elle propose trois parcours : en formation initiale (en alternance), en formation continue et en apprentissage (en alternance avec dispositif d'auto-formation). Basée à Dunkerque, la formation fait également l'objet d'une délocalisation en Martinique.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation explicite clairement son objectif (l'insertion professionnelle dès l'obtention du diplôme). Elle liste très précisément les compétences et les métiers visés. Les enseignements dispensés et les certifications proposées sont clairement exposés et sont en adéquation avec les objectifs de la formation.</p> <p>Conformément à ces objectifs, l'insertion professionnelle dans les secteurs d'activité visés par le diplôme est très bonne, notamment au niveau local.</p> <p>En revanche, les objectifs de la formation et les résultats obtenus dans le cadre de la délocalisation en Martinique, dont la fragilité en termes d'effectifs est d'ailleurs soulignée, sont plus flous. Par ailleurs, la mobilité des enseignants de métropole vers la Martinique apparaît relativement faible.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la formation dans son environnement académique est bien décrit. Les établissements au sein desquels les étudiants peuvent être recrutés dès la fin de leurs études sont clairement identifiés ; des relations privilégiées avec certains d'entre eux ont d'ailleurs été nouées. Des formations de proximité similaires sont également proposées au sein des universités voisines, de Lille, Valenciennes et Amiens et son positionnement vis-à-vis de ces établissements est clairement indiqué.</p> <p>L'implication des enseignants-chercheurs dans le diplôme et les liens avec le laboratoire de rattachement de la</p>

seule enseignante-chercheuse (EC) présente dans la formation apparaissent particulièrement faibles, même s'il s'agit d'une licence professionnelle.

Conformément aux objectifs de la formation, les relations avec les acteurs du monde professionnel de la banque/finance ainsi qu'avec le CFPB et le CFA Banque sont étroites et clairement exposées. L'implication des professionnels est forte et concerne de nombreux aspects de la formation (recrutement, contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, suivi des étudiants, enseignements, pilotage de la formation, financement via la taxe professionnelle). Par ailleurs, le projet de développement d'un partenariat avec le secteur de l'assurance, jugé encore insuffisant, semble particulièrement pertinent.

Enfin, la formation met l'accent sur l'ancrage local et n'entretient pas de relations internationales, ce qui est tout à fait normal pour une licence professionnelle banque-finance-assurance qui vise des métiers de chargé de clientèle sur un marché essentiellement local.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du diplôme est tout à fait lisible. La progressivité des enseignements d'un semestre à l'autre (les outils, l'environnement et les techniques au cours du premier semestre puis des enseignements plus professionnalisants au cours du second semestre) est adaptée aux objectifs de la formation. La licence est proposée en formation initiale, en formation continue et en apprentissage. Deux groupes distincts d'étudiants ont été créés : un groupe par apprentissage et un groupe dans lequel les profils de formation (initiale et continue) ont été mixés.

La formation insiste également sur l'importance des compétences transversales, notamment numériques, ce qui paraît particulièrement pertinent au regard des évolutions que connaît actuellement le secteur d'activité visé par le diplôme.

De même, la participation des professionnels aux enseignements et aux procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE), auxquelles se présentent d'ailleurs un nombre significatif de candidats, est cohérente avec les objectifs de la formation. On regrette cependant que les fonctions exercées par les intervenants professionnels dans leurs entreprises n'aient pas été recensées dans le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique.

Les modalités de suivi des étudiants, notamment dans le cadre de leur projet tuteuré, ainsi que les critères d'évaluation de ce dernier, sont adaptés et bien décrits.

Enfin, la formation présente clairement les modalités de certification AMF (bancaire) et Voltaire (orthographe) ainsi que les modules d'auto-formation par internet utilisés par les étudiants en apprentissage, dispositifs relativement classiques dans ce type de formation.

Pilotage

Conformément aux objectifs d'une licence professionnelle, l'équipe pédagogique comprend un nombre significatif de professionnels. Elle souffre, en revanche, d'une très faible présence d'enseignants-chercheurs (EC) (une seule EC, qui, en plus assure la direction du diplôme, avec par conséquent un très gros volume horaire d'enseignement), ce qui est de nature à remettre en cause le caractère universitaire de la formation.

Malgré des réunions fréquentes qui ont permis de faire évoluer le contenu pédagogique de la formation, il n'existe pas de conseil de perfectionnement formel sur le groupe mixte, en formation initiale et formation continue (cela étant, il est mentionné qu'une procédure formelle sera mise en place à partir de l'année universitaire 2018-2019). Il existe cependant une grille d'évaluation des enseignements par les étudiants, qui est à la fois complète et précise. La formation a également effectué son auto-évaluation dans le cadre de la commission formation de l'ULCO. Cette évaluation a porté ses fruits, mettant en évidence la nécessité d'organiser des conseils de perfectionnement et de recruter de nouveaux enseignants-chercheurs. Par ailleurs, pour le groupe en apprentissage, les conseils de perfectionnement sont organisés régulièrement par le CFPB.

De manière assez classique, l'apprentissage des langues repose sur des enseignements présentiels et en laboratoire. L'encadrement des étudiants est très satisfaisant. Le projet professionnel des étudiants fait l'objet d'un suivi personnalisé et les étudiants se voient également proposer un guide des études décrivant le mode de fonctionnement et l'organisation de la formation. La mise à niveau des étudiants se fait principalement par de l'auto-formation via internet. Par ailleurs, comme c'est souvent le cas pour ce type de formation, aucune passerelle vers d'autres cursus n'est mentionnée.

Les modalités de contrôle des connaissances accordent une place importante au contrôle continu et au projet

tuteuré, ce qui est pertinent pour une licence professionnelle. Les modalités de réunion des jurys sont clairement exposées.

Enfin, l'équipe insiste, à raison, sur l'importance que revêtent la motivation et la pertinence du projet professionnel des candidats lors de l'entretien de recrutement. Peu d'étudiants recrutés sont issus de filières universitaires (par rapport aux étudiants venant d'un BTS banque, notamment), ce qui est courant pour les licences professionnelles banque, finance, assurance.

Résultats constatés

L'évolution des effectifs sur les cinq dernières années est bien documentée. Le nombre d'étudiants est relativement stable pour les parcours de formation continue et initiale (22 en 2017-2018, ce qui est une taille habituelle pour les groupes de licence pro) et en augmentation pour le parcours par apprentissage (28 en 2017-2018 contre 21 en 2013-2014), attestant l'attractivité de ce dernier mode de formation.

Malgré une baisse entre 2015-2016 et 2016-2017, les taux de réussite, eux aussi clairement présentés, ont globalement augmenté pour tous les parcours (92,3 % pour 2016-2017 contre 87,5 % pour 2013-2014). Ce constat traduit probablement une amélioration du niveau de recrutement et/ou du suivi des étudiants pendant la formation.

Le suivi des étudiants en matière d'insertion et de poursuite d'études est effectué par les services centraux de l'ULCO. Les résultats de l'enquête sont exposés de manière très lisible. Le taux d'emploi des diplômés est élevé (94 %), avec un temps moyen d'attente très faible (un mois) et une insertion très majoritairement concentrée (à 85 %) dans le secteur visé par la formation. Ces résultats sont très satisfaisants au regard des objectifs de la formation.

Même si la direction de la formation ne souhaite pas encourager la poursuite d'étude, celle-ci concerne environ 8 % des étudiants diplômés (essentiellement ceux issus de filières universitaires). De manière logique, la poursuite d'études s'effectue alors principalement en master banque.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité de l'accompagnement et du suivi des étudiants.
- Bonne insertion des étudiants, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Principaux points faibles :

- Responsabilité de la formation concentrée sur une seule personne.
- Trop peu d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation.
- Un conseil de perfectionnement n'est en place que pour le groupe en alternance.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si le recrutement de nouveaux enseignants-chercheurs est prévu pour la rentrée 2018, il est indispensable de s'assurer de leur implication réelle dans les enseignements et le suivi des étudiants afin de renforcer la dimension universitaire de la formation.

Il est également important de revoir la répartition des tâches en matière de direction, de pilotage et d'animation de la formation.



LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ET SERVICES

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Commercialisation de produits et services (CPS)*, parcours *Chargé d'affaires* est une formation en un an dispensée en présentiel sur le site de l'Institut universitaire de technologie (IUT) Littoral Côte d'Opale à Dunkerque. Elle prépare aux métiers de chargé d'affaires et d'assistant chargé d'affaires dans les secteurs de l'industrie et du commerce, et s'adresse aussi bien aux entreprises « donneurs d'ordre » qu'aux prestataires de services. Elle est proposée en formation initiale et continue, en alternance (contrat de professionnalisation) et en validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation en matière de connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis. L'intitulé de la formation est cohérent par rapport à ses objectifs et son contenu clairement explicité. La cohérence entre le contenu de la formation et son intitulé est réelle au regard de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le diplôme n'est pas accompagné d'un supplément qui précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant, ce qui nuit à la reconnaissance académique, professionnelle et internationale des qualifications validées durant la formation.</p> <p>Les débouchés en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle sont portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes par le biais d'une présentation des métiers et d'une typologie d'emplois (fiche RNCP). Il existe donc une fiche RNCP pour la formation ; celle-ci est renseignée conformément aux recommandations de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est bien positionnée dans l'offre globale de formation de l'établissement et sur la carte régionale des établissements du supérieur. La licence <i>CPS</i> s'inscrit dans la continuité de l'offre de formation de l'ULCO, en offrant un débouché à un public issu de formations à dominante tertiaire (technique commerciale), et en apportant une double compétence dans le domaine commercial à des étudiants issus d'un cursus secondaire. La licence s'inscrit aussi dans le cadre de l'offre de formation régionale dans le domaine du marketing et de la</p>

vente, avec trois autres licences professionnelles proposées régionalement dans le même domaine d'activité à Lille et Lens. Cette dernière est donc la seule formation portant la mention *Chargé d'Affaires* proposée sur le secteur Littoral du Dunkerquois au Boulonnais, avec une couverture également calaisienne et audomaroise.

L'équipe pédagogique comprend des membres du laboratoire « Recherche Interdisciplinaire en Management et Economie - Lab (RIME-Lab), EA 7396 » qui également acteurs du Centre Entrepreneuriat du Littoral de l'ULCO (CEL/Hubhouse, ULCO). Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est explicité par une participation à trois axes d'activités de recherche régionales. Mais le peu d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique ne permet pas de définir clairement l'articulation entre formation et recherche.

Le seul partenariat identifié est celui qui est conventionné avec l'AFPI, organisme de formation de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM) de la région Dunkerquoise, ce qui permet une meilleure reconnaissance de la formation par les entreprises industrielles locales.

Organisation pédagogique

La formation comprend un ensemble d'unités d'enseignement cohérent avec des objectifs bien définis. Elle est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et la progression est cohérente avec un premier semestre plus généraliste et un second semestre privilégiant les enseignements du domaine industriel.

Il n'existe pas de modules optionnels permettant aux étudiants d'adapter la formation à leur projet personnel, cette adaptation passant par la mise en œuvre de projets tuteurés et de stages. Un seul groupe est constitué mixant trois publics (formation initiale, formation continue et contrats de professionnalisation) avec une alternance IUT/entreprise sur deux jours / trois jours. La formation est aussi accessible aux personnes en congés de formation.

La professionnalisation est bien présente dans la formation avec l'intervention de professionnels du domaine, la réalisation de projets tuteurés en lien avec le stage, et le stage professionnel. Néanmoins le dossier demeure flou sur l'organisation concrète du stage pour les étudiants en formation initiale (période, découpage) et de son articulation avec l'alternance deux jours /trois jours puisqu'il est précisé qu'il n'y a qu'un seul groupe. Il n'existe pas de dispositif de mise à niveau, mais la formation met en œuvre des outils d'aide à la réussite (accompagnement rédactionnel, tutorat).

L'utilisation d'outils numériques et de pédagogies innovantes dans les enseignements n'est pas mentionnée dans le dossier d'auto-évaluation, néanmoins un cours d'informatique de gestion CRM GRC (Customer Relationship Management ou Gestion de la Relation Client), apparait sur la maquette d'enseignements.

La place de l'international dans la formation se résume à l'existence d'un cours d'anglais technique ; la mobilité étudiante sortante (comme entrante) n'est pas du tout évoquée.

Pilotage

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée. La composition de l'équipe pédagogique est relativement équilibrée entre enseignants titulaires, enseignants extérieurs et professionnels, ces derniers représentant 35 % des intervenants. Il est à noter qu'un seul maître de conférences (MCF) intervient dans cette équipe, mais deux nouveaux MCF devaient renforcer l'équipe à la rentrée 2018. La liste des intervenants ainsi que leur qualité est connue des étudiants et plus généralement des publics concernés. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel ou socio-économique ou encore culturel est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation.

Un conseil de perfectionnement devrait être mis en place à la rentrée 2018-2019 permettant, ainsi, d'inscrire la formation et l'ensemble des parties prenantes dans une démarche d'amélioration continue. Le dossier ne permet pas d'identifier de modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle ne sont pas véritablement transcrits en compétences.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés. La formation intègre principalement des étudiants détenteurs de BTS et très peu de DUT. Depuis cinq ans, aucun étudiant titulaire d'une L2 n'a intégré la formation. Le public est donc peu diversifié. L'ouverture de la formation au secteur des services aux entreprises, avec une spécialisation sur des activités en *Business to Business* s'est faite au profit d'étudiants de formation tertiaire ayant un projet professionnel caractérisé par une évolution dans les relations interentreprises. Sur les trois dernières années le nombre de candidatures a diminué, la formation semble perdre en attractivité. L'étude sur l'origine des candidatures fait apparaître une majorité de candidatures provenant de différents BTS (plus de 80 %). Le taux de réussite était de 72 % (18 sur 24) en 2015-2016 et de 92 % (11 sur 12) en 2016-2017, la baisse d'effectifs en 2016-2017 n'est pas expliquée.

La formation dispose d'une information sur le devenir de ses diplômés, et la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés est analysée. Les modalités de collecte d'informations sur le devenir des étudiants proviennent des enquêtes nationales et internes. Les enquêtes d'insertion professionnelle réalisées à 30 mois font apparaître un temps moyen de recherche du premier emploi satisfaisant (de deux à trois mois) dans le secteur de l'industrie pour des emplois en adéquation avec la formation. Les poursuites d'études sont marginales, ce qui correspond aux objectifs de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des partenariats professionnels forts.
- Un bon équilibre dans l'équipe pédagogique entre intervenants professionnels et universitaires.
- Une formation de proximité s'inscrivant bien dans l'offre de formation régionale.
- De bons résultats en termes d'insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Une attractivité en déclin, se traduisant par une baisse des effectifs de la formation et par une moindre diversité dans le recrutement des étudiants.
- Pas de conseil de perfectionnement, ni d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- La faiblesse de transcription des enseignements et unités de mise en situation professionnelle en compétences.
- La faible part des outils numériques et des pédagogies innovantes dans les enseignements.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation vise à fournir des compétences orientées « client » et « fournisseur », s'inscrivant ainsi dans les problématiques actuelles de gestion et soutien de la relation client/fournisseur (*customer relationship management* ou gestion de la relation client, *supplier relationship management* ou *gestion de la relation fournisseur*). La formation devrait permettre, aux étudiants, d'acquérir des compétences additionnelles liées à ces problématiques actuelles afin d'améliorer la lisibilité des objectifs d'insertion professionnelle.

Si la formation a trouvé sa place dans l'offre de formation de son établissement comme dans sa région, il faudrait veiller à enrayer la baisse de son attractivité et de la diversité de son recrutement en mobilisant les différents leviers à la disposition de ses responsables, notamment en termes de communication et de promotion.

Il serait aussi judicieux de mettre en place un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants, afin d'avoir des éléments pour alimenter les discussions au sein du conseil de perfectionnement. Cette formation devrait accorder une place plus importante et spécifique aux problématiques de la digitalisation et de

l'innovation en entrepreneuriat. La formation doit accorder, également, une place au numérique dans l'enseignement et à d'autres innovations pédagogiques.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES ORGANISATIONS AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Gestion des organisations agricoles et agro-alimentaires (GO3A)* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation en un an dispensée sur le site de Boulogne-sur-Mer, ayant comme objectif de former les étudiants aux métiers de la vente, du conseil et de la gestion dans les organisations du domaine agricole et agro-alimentaire. Délivrée en présentiel en formation initiale et continue (contrat de professionnalisation), la formation comprend aussi un stage de 16 semaines ainsi qu'un projet tuteuré.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs en matière de compétences à acquérir sont définis, ces compétences étant classées en trois catégories : compétences disciplinaires, préprofessionnelles et transversales et linguistiques. Les compétences professionnelles ne sont pas réellement présentées. L'intitulé de la formation est cohérent par rapport à ses objectifs et son contenu est compréhensible de l'ensemble des parties prenantes. Le diplôme n'est pas accompagné d'un supplément qui pourrait préciser les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Les débouchés en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle ne sont pas clairement explicités.</p> <p>Il existe une fiche pour la formation inscrite au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). Celle-ci mériterait d'être renseignée plus précisément et conformément aux recommandations de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation n'indique pas de manière explicite et claire son positionnement au niveau des institutions d'enseignement supérieur, de l'établissement et du site, dans un espace local, régional, national ou encore international. Les partenariats académiques actuels ou en devenir ne sont pas présentés. Des coopérations avec d'autres formations existent sous forme de mutualisation de cours (le cours d'entrepreneuriat est mutualisé avec le master qualité des procédés agroalimentaires et halieutique, par exemple) et de sorties pédagogiques.</p> <p>Même si cela ne constitue pas une priorité pour une LP, l'articulation entre la formation et la recherche n'est pas</p>

explicitée.

Les relations avec les entreprises, associations et autres partenaires industriels et agricoles, bien qu'existantes (stages, intervenants professionnels) ne se traduisent pas par des partenariats formels.

Il n'existe pas de réelle dimension internationale pour cette formation dont la vocation est avant tout de répondre à des besoins locaux.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est assez claire mais la présentation des enseignements demeure générale et ne permet pas d'apprécier la spécialité de la formation. La formation est organisée en neuf unités d'enseignement (UE) et est de ce fait assez morcelée, ce qui ne permet pas forcément une adaptation aux différents parcours étudiants. Le dossier ne mentionne pas clairement l'existence d'un dispositif d'alternance, bien que la formation accueille des salariés en formation continue (on ne sait pas selon quelles modalités). L'apprentissage n'est pas développé, tout comme la validation d'acquis de l'expérience (VAE), ce qui est regrettable car cela permettrait certainement d'accroître l'attractivité de la formation.

Les projets et les stages sont bien intégrés à la définition du cursus de formation. Les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants. L'existence d'un projet d'entrepreneuriat permet d'accroître la professionnalisation de la formation

L'enseignement fait appel à des pratiques pédagogiques innovantes, comme la pédagogie par projet.

La mobilité étudiante à l'international, entrante et sortante, n'est pas développée.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants titulaires (enseignants-chercheurs et enseignants), de professionnels et d'enseignants extérieurs ; la part des enseignants titulaires (dont un seul enseignant-chercheur impliqué dans la formation) est trop faible (23 %), et pourrait présenter un risque pour le bon pilotage de la formation. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel ou socio-économique ou encore culturel est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation.

Il existe un conseil de perfectionnement dont la liste et la qualité des membres sont définies. Mais les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, leur analyse ainsi que les actions qui en résultent dans le pilotage de la formation ne sont pas précisées.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle ne sont pas transcrits en compétences.

Résultats constatés

Les étudiants recrutés sont détenteurs dans une très grande majorité de BTS et BTSA (brevet de technicien supérieur agricole), la part des détenteurs d'une deuxième année de licence et de diplôme universitaire de technologie (DUT) étant respectivement inexistante et anecdotique ces deux dernières années ; un recrutement plus diversifié serait donc souhaitable. Le nombre d'étudiants en formation continue est stable, et le faible effectif (environ quatre par an) laisse à penser que la formation continue pourrait être davantage développée.

Les effectifs de la formation sont en diminution constante depuis deux ans (de 32 en 2015-2016 à 19 en 2017-2018). Le nombre de contrats de professionnalisation a également diminué ; la raison invoquée dans le dossier pour expliquer ce phénomène est la récente ouverture de licences professionnelles dans des lycées environnants. Les contrats perdus l'ayant été notamment dans le secteur de la grande distribution, un recentrage sur les spécificités de la licence professionnelle *GO3A* serait donc nécessaire. Les taux de réussite au diplôme sont en diminution (de 84 % en 2013-2014 à 78 % en 2015-2016 et 2016-2017) ; pour une formation sélective à l'entrée, les échecs au diplôme mériteraient d'être davantage explicités. L'établissement réalise une enquête à 30 mois sur le suivi des diplômés, les résultats sont fournis dans le dossier mais ne sont pas analysés. La réalisation d'une enquête d'insertion à échéance plus rapprochée (six mois ou 12 mois par exemple) permettrait un pilotage de la formation plus réactif.

Les taux de diplômés en emploi ainsi que la durée moyenne de recherche d'emploi sont connus. Les emplois

occupés par les diplômés sont présentés en termes de niveau d'emploi et de secteur d'activité, sans que le dossier mentionne si ceux-ci correspondent bien aux objectifs de la formation. Le temps moyen de recherche d'emploi est plutôt rapide (moins de trois mois). Néanmoins la dernière enquête indique que plus de 30 % des diplômés sont en recherche d'emploi, 30 mois après l'obtention de leur diplôme, ce qui paraît élevé pour une licence professionnelle.

La poursuite d'études est analysée au regard des objectifs de la formation aussi bien qualitativement que quantitativement (30 % de poursuites d'études en master *Management et marketing*) mais celle-ci est trop importante au regard des objectifs d'une licence professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La pédagogie par projet.
- L'intervention dans la formation de professionnels qualifiés.

Principaux points faibles :

- Le manque de lisibilité en termes de positionnement.
- Le manque d'enseignants-chercheurs dans la formation.
- La diminution des effectifs.
- Le fort taux de poursuite d'études.
- Le manque d'analyse chiffrée de l'insertion professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation semble être en perte d'attractivité (baisse des effectifs), le développement de l'apprentissage pourrait y remédier. La mise en place de dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP) est également indispensable au rayonnement de la formation. Le dossier devrait fournir plus de données quantitatives (taux de réussite, insertion professionnelle,...). Ce sont des éléments tangibles permettant d'évaluer l'attractivité et l'orientation professionnelle de la formation. La mise en place de partenariats et conventions avec les parties prenantes académiques, professionnelles et institutionnelles serait à envisager afin de renforcer l'ancrage territorial de la formation. Une évaluation des enseignements devrait être mise en place afin que ses résultats soient analysés en conseil de perfectionnement.

La qualité de l'insertion professionnelle immédiate mériterait d'être davantage analysée ; le taux important de poursuite d'études est peut-être corrélé au taux significatif de diplômés en recherche d'emploi (d'après la dernière enquête).



LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES STRUCTURES SANITAIRES ET SOCIALES

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle de *Gestion des structures sanitaires et sociales* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est dispensée sur le site de Boulogne sur Mer. Elle forme des cadres intermédiaires destinés à opérer au sein de tout type de structure de prise en charge des personnes vulnérables. Le cursus comprend un total de 400 heures d'enseignement (hors stage) réparties sur six unités d'enseignement (UE) obligatoires, en un seul parcours. Ce dernier aborde quatre blocs de savoirs indispensables à la gestion des structures sanitaires et sociales (droit, prise en charge, stratégie, management) et le cursus proposé agrège des étudiants en formation initiale et continue. La formation en alternance concerne la moitié des étudiants et des horaires aménagés leur sont proposés.

ANALYSE

Finalité

Le diplôme prépare des étudiants en formation initiale et continue aux professions de cadres intermédiaires dans le secteur sanitaire et social. Bien que le public étudiant visé soit potentiellement large, le recrutement en formation initiale témoigne d'une forte prépondérance de titulaires du BTS (brevet de technicien supérieur); le contenu très professionnalisant du diplôme peut l'expliquer.

Les compétences attendues de la formation sont clairement exposées; elles sont conformes à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (pas de fiche RNCP spécifique pour ce diplôme). La dominante juridique du diplôme est justifiée au regard de la spécificité d'un secteur soumis à de fortes exigences normatives et réglementaires, dont la première partie du dossier d'autoévaluation rappelle la prégnance; on peut toutefois regretter un sous-dimensionnement apparent de la gestion des ressources humaines (abordée uniquement sous l'angle juridique et sociologique) et, sans doute de façon liée, une absence d'affichage de la thématique « qualité », pourtant centrale dans le secteur sanitaire et social.

Le diplôme est en phase avec sa finalité première, à savoir l'insertion professionnelle dans un secteur demandeur de cadres intermédiaires formés aux évolutions pendantes; la formation connaît d'ailleurs un succès grandissant. Si l'insertion professionnelle constitue le cœur de formation, l'auto-évaluation fait état d'une aspiration grandissante des étudiants à la poursuite d'études en master : 4 sur 11 répondants à la dernière enquête connue (décembre 2016)

Le taux d'insertion professionnelle dont fait état le dossier d'évaluation est pointé comme « très bon », ce dont

les annexes au dossier attestent, qu'il s'agisse de quantité ou de qualité des emplois pourvus.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement académique de la formation est comparable à celui des cursus équivalents proposés sur le territoire national. Son adossement à un département de droit le distingue cependant de ses « pairs », en particulier sur le territoire régional où les formations équivalentes dépendent de départements de sociologie ; cette diversité est un facteur bienvenu de complémentarité de l'offre régionale.

S'il s'agit d'une information sans doute difficile à obtenir et synthétiser, l'acuité de la demande en services sanitaires et sociaux dans la région Hauts-de-France aurait pu être brièvement évoquée dans le dossier d'auto-évaluation (elle est qualifiée de « forte » sans autre précision).

Pour une licence professionnelle, l'absence d'adossement du diplôme à une unité de recherche, pas plus que celle d'accord de mobilité internationale ne constitue pas un réel problème. La convention de partenariat unissant la licence à l'IRTS d'Étaples (institut de recherche sur le travail social) est un point fort du diplôme : il permet notamment à des cadres du secteur sanitaire et social de renforcer et de diversifier leurs connaissances. Enfin, les liens qu'entretient la licence avec de nombreux professionnels sont un gage de bonne insertion socio-économique des étudiants diplômés.

Organisation pédagogique

L'organisation du cursus est lisible et cohérente: un premier semestre consacré à la connaissance du secteur, un second semestre plus axé sur les compétences attendues du cadre intermédiaire. Les volumes horaires sont homogènes et bien corrélés aux crédits ECTS. Le stage est organisé en alternance, de préférence à une formule qui le concentrerait sur le dernier trimestre de l'année universitaire (fin du semestre 2); ce compromis est indispensable à l'accueil d'un public diversifié, comprenant une moitié d'étudiants professionnels. Les enseignements sont dispensés de manière classique, uniquement en travaux dirigés et principalement en présentiel. Le cursus ne comporte pas d'UE optionnelle.

Les enseignements transversaux sont dispensés de manière classique ; le dossier d'autoévaluation déplore l'absence d'accès de la plupart des enseignants professionnels aux outils numériques de l'établissement, ce qui en limite la portée pédagogique. Il n'y a pas non plus de référence à des Moocs externes.

L'évaluation des connaissances se fait quasi exclusivement sous forme de contrôle continu, lui-même constitué d'un projet tuteuré réparti sur chaque matière enseignée. Cette modalité de contrôle suppose un accompagnement des étudiants et permet de constater leur bon encadrement par l'équipe pédagogique. Toutefois, au sein d'un diplôme professionnel, le vocable « d'innovation pédagogique » attribué à ce mode de fonctionnement est excessif (sauf à l'argumenter plus précisément). D'autre part, le projet tuteuré en lui-même gagnerait à être plus explicitement affiché car il constitue une spécificité forte du diplôme conformément aux attendus réglementaires des licences professionnelles.

Pilotage

L'équipe pédagogique est très majoritairement constituée de professionnels (70 % des enseignements), très au-delà du minimum réglementaire requis pour une licence professionnelle (25 %). Sans être excessive au regard de diplômes comparables, il s'agit d'une proportion très élevée. Un large vivier d'intervenants professionnels se comprend au regard de la spécificité de maints enseignements. En outre, l'intégration d'anciens étudiants à l'équipe enseignante constitue une orientation intéressante du pilotage ; elle permet d'incarner le lien entre études et devenir professionnel, ce à quoi les étudiants peuvent être sensibles. Il n'y a pas assez d'enseignants-chercheurs dans cette formation.

On s'étonne cependant que certains intitulés de cours généraux soient dévolus à des intervenants dont la fonction professionnelle ne présume pas d'expérience ou de compétence particulière dans le domaine enseigné. Le dossier d'auto-évaluation fait état d'une certaine modularité du corps enseignant, la licence disposant d'un « gisement » d'enseignants-chercheurs au sein du département économie-gestion de l'ULCO ; sans doute cette piste gagnerait-elle à être exploitée plus largement.

L'intégration des étudiants à la gouvernance du cursus est minimale (un délégué de promotion, pas d'évaluation du cursus). Les modalités de réunion/constitution des jurys sont habituelles et leur travail de sélection semble efficace au regard des résultats obtenus mais cet aspect du pilotage de la formation nourrit peu de développements dans le dossier d'auto-évaluation (alors que la formation table sur une diversification

des profils admis).

Sans que les modalités collectives de pilotage de la formation soient très explicites (il n'existe pas d'information sur le conseil de perfectionnement), les réunions mentionnées dans le rapport d'auto-évaluation sont jugées importantes et nourrissent des décisions d'adaptation/amélioration du cursus. On devine cependant que le pilotage de la formation repose très largement (voire exclusivement) sur l'investissement personnel de ses deux responsables.

Résultats constatés

La licence fonctionne conformément aux finalités de sa mention et aux caractéristiques habituelles du diplôme. L'effectif est restreint (une vingtaine d'étudiants chaque année), ce qui en assure le bon encadrement. La sélection à l'entrée est importante (25 % de dossiers retenus) et témoigne de l'attractivité croissante de la formation même si celle-ci séduit surtout les titulaires du BTS. Le taux de réussite au diplôme est de quasiment 100 % (dans la mesure où les cas d'échec proprement dit sont inexistant).

Le taux d'insertion professionnelle révélé par les enquêtes internes est conforme au standard national (environ 90 % d'étudiants employés dans les trente mois suivant l'obtention du diplôme). Les emplois occupés sont conformes à la formation reçue ; le taux d'emplois « cadre » et « profession intermédiaire » en sortie de diplôme est même supérieur à celui de l'enquête nationale d'insertion des diplômés comparables. Le temps d'obtention du premier emploi tend néanmoins à s'allonger. Cela témoigne d'une concurrence accrue sur le marché de l'emploi, notamment en provenance d'étudiants titulaires d'un master en organisation sanitaire et sociale. C'est pourquoi 40 % des étudiants issus de cette licence professionnelles continuent en master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité croissante du cursus, forte sélectivité à l'entrée.
- Lient inter-promotions via le recrutement d'anciens étudiants maintenant devenus professionnels.
- Qualité de l'insertion professionnelle très satisfaisante.

Principaux points faibles :

- Sous-représentation des enseignants-chercheurs, monolithisme excessif du cursus au regard de l'hétérogénéité des étudiants admis.
- Poursuites excessives d'études en master
- Sous-représentation de certains enseignements fondamentaux (GRH, qualité).
- Gouvernance peu explicite et sans doute perfectible (faible intégration/évaluation des étudiants).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle est conforme à ses finalités ; elle forme des cadres fonctionnels du secteur sanitaire et social, soumis à des pressions normatives fortes et évolutives. Dans l'ensemble, ses résultats sont bons, qu'il s'agisse de diplomation ou d'emploi. Son corps enseignant, essentiellement constitué de professionnels du secteur, témoigne d'un bon positionnement socio-professionnel de la formation et l'intégration d'anciens étudiants en son sein est un gage de jonction bienvenue entre études et devenir professionnel. La demande croissante dont le diplôme est l'objet, le public potentiellement large auquel il s'adresse, les efforts de communication destinés à le promouvoir sont des signes de développement.

Le cursus pourrait aussi envisager d'introduire deux UE optionnelles, dont l'une serait plus académique que l'offre actuelle ; cela permettrait de renforcer la formation en savoirs généraux (par exemple en comptabilité ou stratégie) et, partant, d'augmenter la part d'enseignements confiés à des enseignants-chercheurs.

Ce dernier pourrait cependant buter sur certains points faibles de la formation. Sa faible teneur en savoirs académiques, son organisation pédagogique relativement rigide, sa gouvernance *a minima* pourraient à terme se heurter à l'hétérogénéité croissante des publics visés ; l'agrégation en un cursus unitaire d'étudiants en formation initiale et continue est déjà en soi un facteur d'hétérogénéité considérable. La conception d'UE optionnelles permettrait sans doute de diversifier son offre et de renforcer la correspondance entre intitulés de cours et fonction des intervenants. Enfin, certains critères d'appréciation du diplôme demeurent trop peu lisibles : le projet tuteuré est, en l'état, une sorte de « boîte noire ». Enfin, la gouvernance de la formation donne l'impression d'un pilotage *a minima* sans que l'on sache si cela traduit un problème d'implication institutionnelle, ou une pénurie de moyens.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE GUIDE CONFÉRENCIER

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle Mention *Guide Conférencier* de l'Université du Littoral Côte d'Opale ULCO respecte les contenus attendus dans le cadre de l'arrêté du 9 novembre 2011 modifié, qui fixe les compétences à acquérir pour obtenir la carte professionnelle de guide conférencier. C'est clairement l'obtention de cette carte qui est l'objectif de la formation, avec une spécificité : l'accent mis sur les langues étrangères dans le cursus. Elle est située à Boulogne sur Mer, dont le site accueille plusieurs formations aux métiers du tourisme.

ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier de présentation affiche clairement l'objectif poursuivi, en citant l'arrêté de 2011. Il signale, en tant que compétences additionnelles, l'accent mis sur l'enseignement en langues étrangères, comme le développement des compétences dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il n'est pas explicitement prévu de poursuites d'études, ce qui est en accord avec l'objectif fixé. Comme dans beaucoup de ces licences, on notera une faiblesse en ce qui concerne certaines compétences spécifiques dans les domaines du management et du marketing, qui n'apparaît pas dans le descriptif des enseignements, alors que la plupart des guides conférenciers exercent leur activité en tant que travailleurs indépendants.▣</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence s'intègre bien dans l'offre de formation de l'Université, offrant en particulier aux étudiants de langue une formation professionnalisante, tout en accueillant plus classiquement des étudiants d'histoire ou du cursus culture et médias. Il est bien signalé la présence, au niveau de la ComUE, d'une licence du même intitulé à l'Université d'Artois, mais cette dernière s'adresse plutôt à un public d'historiens et d'historiens de l'art et met l'accent sur ce type de contenus et non sur les langues. Le lien avec l'équipe d'accueil (EA) de recherche Histoire, lettres, langues et interculturalités – H.L.L.I est bien articulé.</p> <p>La formation bénéficie du fait que la ville de Boulogne-sur-Mer a obtenu le label Villes et pays d'art et d'histoire, ce qui en fait un partenaire privilégié. Elle dispose de fait d'un solide réseau, construit depuis la création de la formation en 2006, qui permet aux étudiants de trouver des stages au niveau régional, voire national.</p> <p>L'objectif étant la formation de guides conférenciers pour le territoire français, il n'est pas prévu de séjours à l'étranger, même si les candidats ayant effectué des séjours linguistiques à l'étranger sont privilégiés dans le recrutement.</p>

Organisation pédagogique

La formation accueille des étudiants en formation initiale comme en formation continue. Elle propose également l'obtention du diplôme en validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP), ce qui intéresse un public désireux d'obtenir la carte de Guide.

La mise en situation professionnelle et son encadrement sont décrits de manière satisfaisante (stage court d'observation, stage long de guidage et projet tutoré). Les stages sont encadrés et validés par les Enseignants-chercheurs en charge de la formation. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est jointe. On ne signale pas le Bureau d'appui à l'insertion professionnelle (BAIP), ce qui s'explique par la définition précise du débouché presque unique de la licence, même si le rapport indique un élargissement possible en matière de débouchés du fait d'un apprentissage d'outils numériques utilisés entre autres dans les musées.

La spécificité principale reste cependant la place particulière des langues qui est revendiquée comme l'atout de cette formation. Celle-ci est présentée comme quadrilingue avec l'apprentissage obligatoire du néerlandais. Dans cette optique, l'absence de partenariats internationaux mériterait d'être davantage prise en compte, car elle est contradictoire avec les objectifs affichés.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée, pour son volet universitaire uniquement, d'enseignants-chercheurs de langues et littératures (section 11-12 et 14 du Conseil national des universités), dont on nous donne les responsabilités pédagogiques, mais pas le contenu des enseignements qu'ils délivrent. On aurait aimé avoir plus de précisions sur les « *intervenants extérieurs responsables des enseignements professionnels du monde culturel et socio-économique (25 % des enseignements)* » comme sur « *la pondération des interventions des enseignants professionnels* » cités dans le dossier. Il est donc difficile d'apprécier l'équilibre d'ensemble, faute d'éléments plus précis.

L'équipe pédagogique se réunit régulièrement, mais il ne semble pas qu'il y ait de représentants étudiants, qui sont les absents du volet pilotage de cette formation. Un conseil de perfectionnement vient d'être mis en place. Il devrait permettre d'associer étudiants et professionnels extérieurs à la vie de la formation. Les modalités de sa composition mériteraient cependant d'être plus précisément décrites.

Le rapport ne signale ni portefeuille de compétences, ni livret de l'étudiant, mais chaque étudiant est suivi au cours de son année par différents membres de l'équipe pédagogique, ce qui pallie, au moins partiellement, cette carence.

Un tableau très détaillé des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences est fourni. L'annexe descriptive au diplôme (ADD) a été fournie, sans plus de précisions. On peut donc regretter que l'équipe pédagogique reste en-deçà des attentes qu'on pourrait avoir sur certains points pour un pilotage absolument efficace.

Résultats constatés

La formation dispose d'un vivier important au niveau national, dû sans doute à sa spécificité.

Une étude attentive des candidatures montre une bonne analyse de ce vivier auprès d'un public étudiant (Brevet de technicien supérieur – BTS, licence, voire master à des fins de professionnalisation) ou en formation continue (acquisition de la certification, reconversion, etc.).

Il est en revanche difficile d'apprécier le taux de réussite (peu de données quantitatives), comme le suivi des diplômés, celui-ci n'ayant manifestement pas donné lieu à des enquêtes par un organisme de type OVE Observatoire de la vie étudiante (OVE). Ces données permettraient d'étayer plus, avant une évaluation de l'insertion professionnelle, qui permettrait d'aller au-delà de données de nature essentiellement qualitative.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un accent mis sur les langues, qui correspond à un véritable besoin, voire une nécessité du métier.
- Une bonne intégration dans le tissu professionnel local.
- Une attractivité certaine de la formation grâce à sa spécificité.

Principaux points faibles :

- Une équipe pédagogique universitaire trop peu diversifiée.
- Une implication trop réduite des étudiants dans le pilotage et l'évaluation de la formation
- Un trop faible développement de partenariats internationaux, alors que les langues sont au cœur de la formation.
- un développement trop réduit dans l'offre de formation des compétences spécifiques, nécessaires à une activité de travailleur indépendant

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation offre une orientation (correspondant à l'ancienne appellation de guide interprète) intéressante pour un public en formation continue, comme pour des étudiants de BTS. Il serait pertinent de réfléchir à un système d'options en fonction des profils, en renforçant, pour les étudiants de langue, les enseignements liés aux compétences spécifiques non acquises dans leur cursus antérieur et aux étudiants de BTS ou en formation continue la possibilité de pondérer différemment les enseignements de langue ou d'effectuer un séjour linguistique à l'étranger en situation professionnelle (agence émettrice avec destination France). Il serait souhaitable de réfléchir à des rapprochements avec des professionnels néerlandais ou d'autres pays organisant ou vendant la destination France, ce qui permettrait des stages en lien avec le développement des compétences en nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), mises en avant par la formation (sites internet, prospectus, etc.). De même, il paraît judicieux de renforcer dans le portefeuille de compétences la place des savoirs et des savoir-faire propres à faciliter l'activité de travailleur indépendant (management, marketing, voire comptabilité élémentaire).

La mise en place du conseil de perfectionnement devrait amener à une plus grande implication des étudiants dans l'évaluation de la formation et à faciliter le développement d'un esprit de corps permettant un meilleur suivi au sortir de la formation, comme la construction d'un réseau aidant à l'insertion professionnelle des nouveaux diplômés. La licence pourrait également tirer profit de la constitution d'un réseau d'anciens élèves permettant un meilleur suivi à l'issue de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : INSERTION ET RÉINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) accueille des étudiants en formation continue (salariés, reprise d'études, demandeurs d'emploi), afin de les former au management de projets, missions et autres politiques publiques entrant dans le champ de l'intervention sociale. Le cursus comprend un total de 470 heures d'enseignement en présentiel (hors stage), réparties sur neuf unités d'enseignement obligatoires (stage inclus), en un seul parcours. La formation articule une partie théorique (connaissance des acteurs et dispositifs de l'intervention sociale), une partie appliquée (méthodes et outils) et une partie projet. Les cours sont dispensés sur le site de Dunkerque.

ANALYSE

Finalité

Le diplôme forme des étudiants en formation continue au management de projet au sens large, dans un champ d'intervention relevant de l'économie et des politiques sociales. Le cursus vise à doter ces étudiants de compétences transversales nourries d'une connaissance large des institutions de l'intervention sociale et de savoir-faire relevant de la gestion de projet. La transversalité des compétences attendues peut expliquer l'hétérogénéité académique des étudiants recrutés. En cela, la formation répond à de vraies aspirations d'orientation ou redéploiement professionnels.

La justification de la finalité du diplôme est claire et convaincante ; la licence entend former des cadres à l'intégration d'acteurs et de compétences au sein d'un projet d'insertion sociale. Il s'agit d'une approche originale du travail social. Le design de la formation est adapté à ses finalités et conforme à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ainsi qu'au supplément au diplôme.

Le taux d'insertion professionnelle est bon ; cependant, pour un public en formation continue, cette donnée doit d'abord être appréciée sur le plan qualitatif et de ce point de vue, les résultats de l'enquête d'insertion manquent de précision.

Positionnement dans l'environnement

L'articulation du diplôme à son environnement académique, culturel, institutionnel et professionnel en constitue un point fort. Sur le plan académique, la formation a été co-conçue (et cohabilitée) par trois universités de la région Hauts-de-France (ULCO, Université de Valenciennes Hainaut Cambrésis – devenue depuis Université Polytechnique Hauts de France-, l'ex Université Lille 2), ce qui en garantit l'originalité et la pertinence pédagogiques. Son partenariat avec le Campus des métiers et des qualifications ainsi que son adossement à un laboratoire de recherche "Territoires, Villes, Environnement & Société" (TVES) du pôle Sciences humaines et sociales (SHS) – inhabituel pour une licence professionnelle – sont d'autres atouts de son positionnement académique.

Sur le plan institutionnel et professionnel, la licence peut se targuer d'un tissu partenarial et relationnel très dense, que traduisent par exemple le recrutement d'intervenants professionnels, la conception de projets tutorés ou l'identification de lieux de stage ou de débouchés professionnels. D'ailleurs, la licence « s'exporte » progressivement même s'il est incongru de qualifier « d'international » le partenariat récemment noué avec l'Université des Antilles ; un partenariat est en cours de construction avec le Québec.

Toutes ces réalisations peuvent s'appuyer sur le dynamisme (et les moyens) du département de la formation continue. Elles sont particulièrement bienvenues pour une formation dont le travail collaboratif, trans et interinstitutionnel constitue précisément l'enseignement visé.

Organisation pédagogique

L'organisation du cursus est lisible et cohérente : sa multidisciplinarité (de l'économie, de la gestion, du droit, des enseignements concernant le social) est cohérente avec les compétences recherchées. L'articulation théorie (premier semestre, S1) – pratique (deuxième semestre, S2) est recevable quoique trop tranchée : un lien entre les projets concrets et les apports plus théoriques devrait être souligné. Les enseignements sont dispensés uniquement en travaux dirigés (TD) et principalement en présentiel sur une demi-semaine (planning adapté à la formation continue); il n'y a pas d'enseignement optionnel, ce qui est sans doute regrettable, au vu de besoins exprimés par le conseil de perfectionnement (en droit social, gestion budgétaire, connaissance de certains publics, etc.). Le contrôle des connaissances se fait sous forme de contrôle continu. Le design pédagogique du diplôme est donc classique, mais adapté à ses caractéristiques et finalités.

La bonne insertion de la licence dans son environnement institutionnel et professionnel est un gage de qualité des deux unités d'enseignement (UE) spécifiques du diplôme que sont le stage et le projet tutoré, deux dispositifs clés de la licence, nécessitant un fort suivi individuel. Ces deux réalisations tissent un lien fort entre apprentissage universitaire et pratique professionnelle. Par ailleurs, même si cette offre est spécifique au département de formation continue de l'ULCO plutôt que propre à la licence, les ressources en enseignement de l'anglais et des technologies numériques sont considérables ; elles se conjuguent d'ailleurs pour nourrir un enseignement riche et innovant de l'anglais.

Le dossier d'évaluation est imprécis quant au volume horaire de la formation (on lit 470 heures dans le guide des études, 452 heures dans le dossier d'autoévaluation), mais on reste dans l'ordre de grandeur attendu, et le stage a toute sa place, comme il convient pour une licence professionnelle. La corrélation entre volumes horaires des enseignements et crédits européens (ECTS) attribués reste floue. Ces imperfections formelles sont cependant accessoires : faciles à corriger, elles n'entament pas la qualité de fond de la licence professionnelle.

Pilotage

L'équipe pédagogique est majoritairement constituée de professionnels. La proportion annoncée dans le dossier d'évaluation (55 %) étant, en ligne avec les us en vigueur dans la plupart des licences professionnelles, nettement supérieure au minimum requis. Cette externalisation de la prestation d'enseignement est source d'avantages (connexion forte avec le monde professionnel, large vivier de compétences), mais aussi de vulnérabilités (limites à l'implication dans la gouvernance) que l'on constate souvent pour ce type de diplôme. On doit cependant déplorer que les annexes relatives au corps enseignant ne mentionnent pas les fonctions professionnelles des personnes chargées de cours ; cette omission ne permet pas de juger réellement de l'adéquation entre expérience professionnelle et responsabilité pédagogique.

La gouvernance du diplôme est claire, mais elle repose essentiellement sur le travail d'un responsable pédagogique, un enseignant associé (PAST) secondé par une assistante, la licence pouvant ici encore s'appuyer sur les ressources humaines de la formation continue et un président de jury, mais, en dépit de la réactivité permise par une structure aussi légère, il est regrettable que davantage d'universitaires titulaires ne s'impliquent pas dans la

formation. Plusieurs types de réunion permettent un bon suivi à l'échelle de la formation : réunions pédagogiques, thématique ou liées au stage.

La réactivation récente du conseil de perfectionnement, associant enseignants, étudiants et partenaires professionnels extérieurs, permet de réaliser un état des lieux périodique de la formation et, notamment, de faire remonter les avis étudiants. Des comptes-rendus de ces conseils sont d'ailleurs fournis. Des questionnaires d'évaluation ont été conçus, ce qui est bienvenu mais ils étaient en phase d'expérimentation en 2017-2018, si bien qu'on ignore la suite donnée à leur utilisation. La tenue des jurys de validation s'effectue de manière classique.

De manière plus générale, en dépit de son intérêt et de sa pertinence pédagogiques, la question de la lisibilité professionnelle est posée par le rapport d'autoévaluation de la formation et ce tandis que les débouchés proposés sont soumis à de fortes contingences institutionnelles et budgétaires.

Résultats constatés

L'effectif de la formation est stable, à savoir 25 étudiants par promotion sur un total de 80 à 90 dossiers observés, parmi lesquels une proportion conséquente de validation des acquis professionnels (VAP). Le taux de réussite au diplôme est élevé, mais les cas d'échec ne sont pas expliqués.

Les enquêtes de satisfaction sont effectuées par le service de l'université et les taux de retour sont très faibles : il est donc difficile de juger de la satisfaction.

Le département de la formation continue réalise chaque année sa propre enquête d'insertion professionnelle, d'où il ressort un taux d'accès à l'emploi élevé et, sans doute plus significativement, rapide (cinq mois environ). Sans surprise, les diplômés de la licence travaillent dans des structures publiques ou associatives, principalement de petite taille. La qualité des emplois occupés est globalement en ligne avec les attendus du diplôme ; en outre, elle tend à croître). Cependant, pour des étudiants en formation continue, il faudrait pouvoir comparer l'emploi obtenu à la situation professionnelle antérieure pour en inférer de vrais enseignements quant à la valeur ajoutée du diplôme. Les annexes ne fournissent pas une telle information.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement dynamique dans le champ professionnel et institutionnel.
- Hétérogénéité des publics visés.
- Transversalité et actualité des compétences visées.
- Adossement de la licence aux ressources du département de la formation continue.
- Nombreux partenariats professionnels.
- Conception et suivi du stage et projet tutoré.

Principaux points faibles :

- Reconnaissance imprécise des compétences obtenues, qui semble contredire en partie le point fort sur les compétences.
- Insuffisante implication du personnel universitaire.
- Ancrage insuffisant dans d'autres métiers que ceux du social, des organismes publics et parapublics, alors qu'il existe des opportunités dans les entreprises.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle est conforme à ses finalités et répond aux besoins de l'insertion professionnelle, cette dernière impliquant la fédération de ressources, acteurs et compétences spécifiques du travail social au sein d'une logique projet. Elle accueille chaque année des étudiants aux parcours variés, ce qui témoigne de l'originalité comme de l'intérêt de la formation proposée, en sus de nourrir une mixité potentiellement féconde. L'articulation de la licence à son environnement académique et institutionnel est remarquable ; les partenariats et autres relations noués avec nombre d'acteurs du champ professionnel constituent bien entendu un atout

considérable pour un diplôme de cette nature, en le dotant notamment d'intervenants et de structures d'accueil des étudiants. Le fait de pouvoir compter sur le soutien et l'implication du département de la formation continue est évidemment une ressource considérable, mais il convient de mieux ancrer la formation dans l'Université, en faisant appel à des titulaires et notamment dans le pilotage de la formation, de façon à renforcer la stratégie générale d'insertion professionnelle mais aussi la stratégie d'accueil des salariés en reprise d'études à l'université.

Les points faibles sur lesquels il serait utile d'agir sont peu nombreux mais appellent quand même, *a minima*, un effort de transparence. Le premier porte sur la qualification du personnel enseignant, curieusement négligée par les annexes (jusqu'à oublier de mentionner la section du Conseil national des universités (CNU) des enseignants-chercheurs). Le second, peut-être plus important encore, porte sur les enquêtes d'insertion. Les enjeux de l'insertion ne sont évidemment pas pondérés de la même manière, selon que l'on envisage des étudiants en formation initiale ou continue. Dans le premier cas, les informations données par les annexes suffisent à apprécier la valeur ajoutée du diplôme. Dans le second, ce n'est pas le cas. Il faudrait en effet pouvoir juger du surcroît de qualification et/ou de la réorientation dont l'emploi de la personne diplômée témoigne. À ce titre, la situation de chaque étudiant avant, pendant et après le diplôme mériterait d'être précisée (quitte à faire l'objet d'un document particulier). L'inscription projetée de la formation dans le champ de l'économie sociale et solidaire pourra éventuellement surmonter le problème de sa lisibilité et, partant, accroître la valeur ajoutée de la formation : il faudrait encourager à s'ouvrir sur les services sociaux des entreprises. Des partenariats utiles pourraient être développés et ainsi de l'insertion et des stages pourraient y être envisagés, ajoutant de ce fait à sa valeur.



LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Management et gestion des organisations* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) intervient en troisième année avec comme objectif l'insertion professionnelle directe. Elle forme des personnels d'encadrement dans le cadre d'un programme pluridisciplinaire de gestion. Proposés en formation initiale et en formation continue, les enseignements, uniquement en présentiel, ont lieu sur le site de Dunkerque de l'Institut universitaire de technologie (IUT) du Littoral. Deux délocalisations sont ouvertes : École des Cadres à Lomé (Togo) et Essentia Caraïbes à Fort de France.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation sont clairement énoncés et détaillés, concernant les possibilités d'insertion professionnelle directe. Elle a pour vocation de former des personnels d'encadrement des PME-PMI, à travers un programme de gestion pluridisciplinaire (approches de création/reprise d'entreprise, gestion des ressources humaines, gestion comptable et financière, gestion commerciale, gestion stratégique, etc.). La poursuite d'études reste un objectif secondaire, comme c'est normalement le cas pour une licence professionnelle, mais les modalités sont clairement décrites et suivies avec l'enquête sur le devenir des diplômés.

Le contenu du diplôme est en cohérence avec cet affichage, tant dans les intitulés d'enseignement, que dans les modalités pédagogiques et les divers dispositifs d'animation et de professionnalisation (stage et projet tutoré notamment).

Les enseignements délivrés au sein des deux délocalisations (Lomé et Fort de France) sont conformes à ceux de l'ULCO. Les objectifs professionnels sont également comparables (management et gestion des PME-PMI). L'ULCO s'implique directement dans ces formations délocalisées par la réalisation de près d'un tiers des enseignements.

Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle *Management et gestion des organisations* a toute sa place, tant au sein de l'Université qu'au sein de la Région Hauts de France. Deux autres licences professionnelles existent dans la Région. Elles sont délivrées à Lille et Valenciennes, avec des positionnements complémentaires et adaptés aux besoins des entreprises locales, tandis que la concurrence éventuelle avec des écoles de commerce et de management n'est pas évoquée dans le dossier.

Les membres de l'équipe pédagogique dépendent du laboratoire « Recherche interdisciplinaire en Management et en Économie » (EA 7396) de l'Université. Les recherches conduites par les membres contribuent à l'enrichissement des enseignements délivrés (développement de méthodologies et opportunités d'études terrain notamment). Certains membres appartiennent à l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation (AEI) et de l'Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME (AIREPME).

Les liens entretenus avec les réseaux professionnels et institutionnels, les organisations publiques et les entreprises, sont nombreux et participent à l'animation globale de la formation (accueil de stagiaires et jurys de soutenances de projets et de mémoires notamment). Huit conventions partenariales sont en cours pour une durée de deux ans. La formation s'appuie en outre, sur le réseau national des départements technique de commercialisation des IUT, mais les retombées concrètes ne sont pas évoquées ; tout comme les échanges avec les universités régionales à travers le Pôle PEPITE (Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) Lille Nord de France.

Des collaborations internationales sont évoquées : Université Laval au Québec et Université de Sherbrooke au Canada. Elles semblent concerner essentiellement le volet recherche. Le dossier fait mention d'un lien avec les projets tutorés réalisés par les étudiants mais aucune information complémentaire n'est donnée.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible et construite autour de l'acquisition de six blocs de compétences : gestion, management global, développement des compétences professionnelles à travers les projets tutorés, entrepreneuriat, environnement économique et commercial, développement des compétences professionnelles à travers le stage. Cette structuration correspond clairement aux objectifs de la formation. Les blocs de compétences permettent aux professionnels de mieux se repérer en fonction de leurs besoins en formation. Cela répond également aux évolutions récentes de la formation professionnelle.

Les modalités d'enseignement mises en œuvre sont classiques. Le processus de validation des acquis de l'expérience n'est pas décrit. Les étudiants bénéficient d'un module projet professionnel personnalisé (PPP). Les modalités précises de ce dernier ne sont toutefois pas indiquées. Le dossier d'auto-évaluation fait également mention d'une insuffisance de temps accordé au coaching individuel des étudiants afin de mieux consolider leur confiance en soi, de saisir les opportunités d'affaires et de mieux construire leur identité professionnelle.

La professionnalisation est très présente dans le cursus de formation, comme on peut l'attendre d'une licence professionnelle ; que ce soit par les interventions de professionnels, la réalisation de stages (16 semaines au minimum – 12 crédits ECTS sur les 60 de la formation), la conduite de projets tutorés (24 heures de suivi personnalisé et 150 heures de travail personnel et de recherche – 10 crédits ECTS sur les 60 de la formation) ou encore le développement d'enseignements d'ouverture (exemples : séminaires de simulation de création et de gestion des PME-PMI, témoignages d'entrepreneurs, séminaire international de l'entrepreneuriat). Le stage revêt une importance certaine dans la formation. En revanche, aucun dispositif spécifique d'accompagnement à la recherche de stage n'est décrit dans le dossier ; tout comme le processus de validation des missions de stage qui n'est pas indiqué. Un tuteur est attribué à chaque étudiant pour la réalisation de son stage et la rédaction de son mémoire. Les rôles du tuteur universitaire, les objectifs du stage et du mémoire sont clairement décrits. Le volume d'heures consacré à la méthodologie du mémoire de stage et du projet tutoré n'est pas précisément donné. Les projets tutorés sont très présents dans la formation et les objectifs correspondent aux enjeux d'une licence professionnelle. Néanmoins, le processus de choix des sujets à traiter n'est pas précisé dans le dossier. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien présente et reprend succinctement les objectifs généraux de la formation et les principales modalités d'organisation.

Le diplôme est adossé aux recherches conduites par les membres de l'équipe pédagogique. Il apparaît un effort de réinvestissement particulier des résultats de la recherche. Par ailleurs, le responsable pédagogique de la licence pilote certains axes d'activités de recherche qui interagissent avec la formation : journée internationale de recherche du centre entrepreneuriat du Littoral, disposition MACE (Motivations, Aptitudes et Comportement Entrepreneurial, etc..). Néanmoins, les modalités précises de cette interaction ne sont pas

indiquées (exemples : participation des étudiants au comité d'organisation, réalisation d'études spécifiques).

L'utilisation du numérique reste très traditionnelle, avec l'utilisation de supports de cours numériques et la réalisation de modules spécifiques tels que l'informatique de gestion et les techniques quantitatives de gestion. Certaines pédagogies innovantes sont mobilisées mais sont relativement limitées : classe inversée et mode projet notamment ; alors qu'elles seraient parfaitement adaptées à un certain nombre d'enseignements (*serious games* par exemple).

Le volume horaire consacré à l'anglais est important (50 heures dont 14 heures en autoformation contrôlée), par rapport aux autres enseignements de la maquette. Il n'est complété par aucune conférence ou intervention d'enseignant étranger. Les deux délocalisations (Lomé au Togo et Fort de France) renforcent la visibilité internationale de la formation. Elles génèrent près de 15 % des flux entrants des étudiants en licence professionnelle. La mobilité sortante des étudiants n'est pas évoquée. Près de 30 % des enseignements réalisés sur les deux sites délocalisés sont assurés par des enseignements de l'ULCO, ce qui suggère une bonne maîtrise de la qualité des formations délocalisées.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est diversifiée et équilibrée : 38,5 % d'enseignants de l'ULCO (deux maîtres de conférences et deux PAST), 23 % d'enseignants PRAG-PRCE et 38,5% de professionnels. Les professionnels sont solidement représentés, soit 142 heures d'enseignement assurées sur les 450 heures que compte la formation. Toutefois, près de la moitié de ce volume est conduit par des consultants (l'autre partie correspond à des professionnels dont le niveau de responsabilités et de spécialisation est étroitement lié aux besoins de la formation). Concernant les enseignants universitaires, on note l'absence de représentant du corps des professeurs des universités.

Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites, *a contrario* les modalités de réunion de l'équipe pédagogique ne le sont pas. Le conseil de perfectionnement est en place (la périodicité des réunions n'est pas indiquée). Il rassemble des enseignants, des professionnels de la filière PME-PMI et des étudiants. Au regard du compte rendu de réunion proposé en annexe, ce conseil de perfectionnement semble jouer son rôle de contribution directe au pilotage de la formation (exemples : fonctionnement de la formation, résultats en termes d'insertion professionnelle, repérage des besoins et ajustements à apporter, projets et enjeux à moyen terme). L'évaluation de la formation par les étudiants est réalisée à la fin de chaque semestre au travers de la commission paritaire pédagogique. Les règles déontologiques et la méthodologie ne sont pas renseignées dans le dossier. Il n'est fait référence à aucune amélioration précise qui aurait pu être apportée suite à cette évaluation.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées, pas plus que ne le sont le fonctionnement des jurys. L'approche par blocs de compétences semble encore balbutiante. Même si le supplément au diplôme est fourni, les modalités d'évaluation des compétences par les projets tutorés et les stages restent très imprécises.

La sélection des étudiants mobilise de nombreux éléments : étude de dossier, entretien oral, résultats scolaires, niveau d'assiduité, motivation pour la formation, etc. ; sans que le processus spécifique de sélection ne soit indiqué. La sélectivité de la formation est importante : 15 % des candidats sont admis. La lecture du dossier montre un effort spécifique de l'équipe pédagogique pour l'orientation et la réussite des étudiants. On note, par exemple, l'existence d'enseignements spécifiques tels que « Développement personnel et confiance en soi au travers du projet professionnel personnalisé », permettant aux étudiants d'aborder le marché du travail dans de meilleures conditions.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants inscrits est relativement stable suivant les années, autant en formation initiale qu'en formation continue. Les effectifs de ces deux groupes sont volontairement plafonnés à 30 afin d'assurer la qualité de la formation et de faire face à des contraintes logistiques (laboratoire de langue et salle informatique). La formation a également une attractivité internationale. Le taux de réussite des étudiants est de 91 % ; la part restante étant majoritairement attribuable à des abandons en cours d'année (cause évoquée : les étudiants font le choix de l'insertion professionnelle immédiate).

La poursuite d'études est limitée (environ 10 % aujourd'hui contre 26 % en début de contrat), ce qui est cohérent avec les objectifs d'une licence professionnelle. Le devenir des diplômés est connu, quand il s'agit de poursuite d'études (à l'intérieur et à l'extérieur de l'ULCO) mais également d'insertion professionnelle. La méthodologie d'enquête est précisée ; ce travail ayant été piloté par le service dédié de l'université pour les promotions 2013

et 2014. Pour les promotions 2015 et 2016, cette collecte d'informations a été beaucoup moins formalisée puisque réalisée lors des soutenances de mémoires et à partir du réseau des anciens diplômés (sans qu'aucune précision ne soit apportée). Un taux d'insertion professionnelle de 90 % est indiqué dans le dossier (en supposant que cela concerne l'insertion dans les six mois).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Projet pédagogique cohérent et bien mené.
- Attractivité de la formation (y compris internationale).
- Bon taux de réussite des étudiants et insertion professionnelle des diplômés très satisfaisante.
- Bon ancrage de la formation dans son environnement socio-économique.

Principaux points faibles :

- Faible mobilisation des outils numériques.
- Formalisation insuffisante de l'enquête d'insertion professionnelle à partir de la promotion 2015.
- Formalisation insuffisante du processus d'évaluation de la formation par les étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Management et gestion des organisations* occupe une place claire au sein de l'ULCO. Les objectifs professionnels et scientifiques sont clairs et cohérents avec les contenus pédagogiques, les méthodes pédagogiques et les modalités d'animation. Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant, mais l'analyse de l'insertion s'appuie principalement sur les données des enquêtes à 30 mois ; une enquête interne formalisée et à échéance plus proche (9 ou 12 mois) permettrait une meilleure réactivité dans le pilotage de la formation.

Néanmoins, au regard de l'intensification de la concurrence entre les établissements et de difficultés liées à l'attractivité territoriale, il reste important de mobiliser de nouvelles pistes d'amélioration telles qu'une appropriation réelle des enjeux du numérique et de ses potentialités en termes de transformation des pratiques pédagogiques, une accentuation de la professionnalisation des étudiants par le développement de la formation en apprentissage, et une analyse plus approfondie des évaluations des enseignements faites par les étudiants. L'adoption du statut d'étudiant-entrepreneur pourrait aussi être encouragée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : COMPTABILITÉ ET PAIE

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* de l'Université du Littoral Côte d'Opale est une formation en alternance (contrat de professionnalisation) en un an, qui vise à donner une double compétence juridique et comptable dans les secteurs public, privé et associatif. Elle accueille des étudiants en formation initiale issus de diplômes universitaires technologiques (DUT) et de brevets de technicien supérieurs (BTS). Elle est assurée pour un tiers en présentiel à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Calais, les deux autres tiers étant passés en entreprise.

ANALYSE

Finalité
<p>Les compétences attendues dans les domaines juridique et comptable sont exposées et détaillées clairement. Le contenu des enseignements est néanmoins peu développé dans le dossier, la présentation des enseignements se limitant aux intitulés d'unités d'enseignement (UE) et d'élément constitutif (EC); ceci ne permet pas de faire clairement le lien avec les compétences attendues. Les emplois visés (comme gestionnaire paie, collaborateur comptable, collaborateur social en cabinet d'expertise-comptable...) correspondent à une insertion professionnelle de niveau licence.</p> <p>La poursuite d'études en master représente jusqu'à 30 % des effectifs alors que ce n'est pas l'objectif d'une licence professionnelle ; la finalité de la formation devrait être plus clairement définie, et ce, en faveur de l'insertion professionnelle immédiate.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>De fortes similitudes existent entre cette licence professionnelle et sept autres formations de la région, mais seulement deux d'entre elles délivrent exactement le même diplôme. Néanmoins, la faible mobilité des étudiants du bassin de recrutement de la formation neutralise en partie cette concurrence.</p> <p>Cette licence n'est pas adossée à des unités de recherche, ce qui est habituel pour ce type de licence. Deux maîtres de conférences (en gestion et en droit) participent cependant aux enseignements et au suivi des mémoires et rapports de stage.</p>

L'environnement socio-économique est très bien décrit. le conseil régional de l'ordre des experts-comptables est un partenaire privilégié ; certains de ses membre dispensent des cours dans la formation et accueil des alternants. Un avocat, professeur associé (PAST) du département GEA est mentionné pour le cours de droit de la protection sociale. Les professionnels assurent 60 % des cours. Des coopérations avec des enseignants du secondaire, la formation continue universitaire et la cellule d'intégration professionnelle sont mentionnées dans le dossier. Ces relations et une vingtaine d'entreprises permettent des simulations d'embauches.

La mobilité entrante étudiante est rendue difficile par l'obtention nécessaire d'un contrat de professionnalisation pour intégrer la formation. La mobilité sortante n'est pas évoquée dans le dossier. Pour la mobilité enseignante des contacts ont été pris avec des établissements étrangers, sans que cela se traduise pour l'instant par une coopération effective.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible avec un rythme d'alternance adopté en concertation avec les entreprises : une semaine avant et une semaine après la paie. Un calendrier d'alternance (absent dans le dossier) aurait permis de mieux comprendre l'organisation de la formation sur l'année.

Bien que justifiés par les contraintes des intervenants professionnels, les cours données par demi-journée ne sont pas les plus pédagogiquement adaptés pour les étudiants. La spécialisation progressive est globalement peu présente dans les enseignements.

Une large place est faite à des unités d'enseignement (UE) transversales, anglais (13 %) et informatique (50 % des enseignements en salle informatique). L'outil informatique est utilisé pour un apprentissage en autonomie (plateforme éducative SAKAI), et pour des cours sur des progiciels et bases de données juridiques.

La professionnalisation est très présente avec deux tiers du temps en entreprise et 150 heures de travail personnel sur un projet tuteuré suivi par des enseignants. Le poids du stage et du projet tuteuré est important dans l'évaluation – 25 des 60 crédits ECTS.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) décrit clairement les compétences acquises à l'issue de la formation, mais certains types de postes visés apparaissent trop ambitieux pour le niveau de formation (ex : responsable RH, responsable paie).

L'innovation pédagogique, l'internationalisation et les validations d'acquis sont des pratiques émergentes dans cette licence professionnelle. L'innovation pédagogique adoptée est la pédagogie inversée en droit de la protection sociale. L'ouverture internationale se traduit uniquement par des cours d'anglais, une timide incitation à passer le TOEIC et des tentatives de partenariats. La validation des acquis d'expérience – possible pour des anciens diplômés rompus à la pratique comptable – est peu demandée, et celle des acquis professionnels (VAP) n'est pas abordée dans le dossier.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, mais souffre d'un relatif sous-encadrement en enseignants-chercheurs. Les intervenants extérieurs (60 % des enseignements) sont nécessaires à la professionnalisation des étudiants et leur qualification correspond au domaine de la formation ; mais ils ne sauraient néanmoins remplacer des enseignants-chercheurs (moins de 10 % des enseignements). Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites, mais les réunions semblent peu nombreuses au niveau de la licence professionnelle. Le conseil de perfectionnement est constitué mais n'est pas encore en place. Sa composition future semble équilibrée.

L'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en place. Aucun élément n'est donné sur l'analyse qui est faite de ces retours informels. Le projet de la formation est bien défini : ouverture au contrat d'apprentissage et projets tutorés.

Les modalités de contrôle des connaissances et les fonctionnements des jurys de l'établissement sont très bien décrits dans le dossier. Mais les volumes horaires de formation sont peu corrélés aux crédits ECTS dans la maquette. L'approche par compétences n'est pas très développée. Les modalités du suivi des compétences ne sont pas très précises, il n'est pas fait mention de livret ou de portefeuille de compétences. Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas décrites. Il n'est pas mentionné de dispositifs de mises à niveau alors que la formation s'adresse à des publics différents (étudiants de deuxième année de licence et de BTS).

Résultats constatés

Pour une licence professionnelle les effectifs sont faibles (une dizaine d'étudiants en moyenne) ce qui est justifié dans le dossier par la difficulté à trouver des contrats de professionnalisation et au nombre limité de tuteurs universitaires disponibles. Les taux de réussite sont excellents (100 %). Le devenir des diplômés est bien connu (60 % de répondants à l'enquête de suivi en 2015, 100 % après) et 50 % des diplômés ont trouvé un emploi en lien avec leur spécialité de licence en 2015, 50 % en 2016 contre seulement 10% en 2017.

La poursuite d'étude, nulle en 2015, est passée à 33 % en 2016 et 23 % en 2017. Ces chiffres ne sont pas cohérents avec l'objectif d'une licence professionnelle. Les poursuites d'études devraient être exceptionnelles et leurs raisons davantage expliquées dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Liens forts avec l'environnement socio-économique.
- Bon encadrement par les professionnels.

Principaux points faibles :

- Faible insertion dans des emplois en lien direct avec la spécialité de la licence.
- Trop forte poursuite d'étude en master.
- Manque d'enseignants-chercheurs dans la formation.
- Absence d'analyse de l'évaluation des enseignements par les étudiants et absence de conseil de perfectionnement.
- Effectifs trop faibles pour une formation de ce type.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* de l'Université Littoral Côte d'Opale est une formation ayant un effectif restreint d'étudiants, mais aussi d'enseignants-chercheurs. Le faible taux d'insertion dans des emplois liés directement à la formation et la forte poursuite d'étude en master remettent en cause l'objectif de cette licence professionnelle.

Pour avoir une insertion plus en lien avec la formation, les contacts avec les partenaires du monde socio-économique sont à approfondir et à diversifier car la formation s'adresse à un bassin d'emploi limité du fait de la présence de concurrents dans l'est de la région. Dans la mesure du possible, il conviendrait de faire intervenir plus d'enseignants-chercheurs du domaine. Pour revoir à la hausse les effectifs étudiants, d'autres modalités de formation comme l'apprentissage pourraient être envisagées. Le contrat d'apprentissage est plus intéressant financièrement pour les entreprises souhaitant recruter en alternance, et est ouvert au secteur public (contrairement au contrat de professionnalisation). Un partenariat avec un CFA permettrait aussi aux étudiants d'accéder à des dispositifs d'aide à la recherche d'un contrat.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : ASSISTANT

Établissement: Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers de la GRH : assistant* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) intervient en troisième année avec comme objectif l'insertion professionnelle directe. Elle forme des assistants gestionnaires des ressources humaines avec un programme construit autour des grands domaines de la GRH. Proposée en formation initiale et en formation continue, les enseignements, uniquement en présentiel, ont lieu sur le site de Saint Omer de l'Institut universitaire de technologie (IUT) du Littoral.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation en termes d'insertion professionnelle directe sont clairement énoncés et détaillés. La formation a pour vocation de former des assistants-gestionnaires RH dans différents types d'organisations : PME-PMI, entreprises du secteur public et organisations publiques, agences de travail temporaire et grandes entreprises. Le programme est construit autour des domaines de compétences suivants : le recrutement, les compétences, les rémunérations, la formation, le développement du personnel, la législation, l'hygiène et la sécurité. La poursuite d'études reste un objectif secondaire, comme c'est normalement le cas pour une licence professionnelle, mais les modalités sont clairement décrites et suivies avec l'enquête sur le devenir des diplômés. L'objectif pédagogique est en phase avec l'évolution récente du marché du travail pour ce métier. Par ailleurs six étudiants étaient inscrits en apprentissage durant l'année 2014-2015.</p> <p>Le contenu du diplôme est en cohérence avec cet affichage, tant dans les intitulés d'enseignement, que dans les modalités pédagogiques et les divers dispositifs d'animation et de professionnalisation (stage et projet tutoré notamment).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence professionnelle <i>Métiers de la GRH : assistant</i> a toute sa place tant au sein de l'ULCO qu'au sein de la Région Hauts de France. En effet, la formation la plus proche géographiquement, avec un positionnement similaire est située à Lille. Les autres licences professionnelles de la Région, dans le champ de la GRH, proposent des parcours différents (gestion de projets à Valenciennes, technologies de l'information et de la communication à Lens, gestion et accompagnement des parcours professionnels des organisations à Villeneuve d'Ascq ainsi que médiation aux usages professionnels et éducatifs des technologies de l'information et de la</p>

communication (TIC) à Villeneuve d'Ascq. La concurrence éventuelle avec des écoles de commerce et de management n'est pas évoquée dans le dossier.

La recherche semble être présente dans la formation seulement par l'organisation d'événements. En effet, les étudiants de la formation sont impliqués dans l'organisation d'un colloque universitaire annuel en gestion des ressources humaines. La licence professionnelle ne fait pas apparaître de réinvestissement particulier en termes de transmission des résultats de la recherche, au-delà des exigences des méthodes de travail universitaire classiquement demandées à des étudiants de premier cycle.

Les liens entretenus avec les réseaux professionnels et institutionnels, les organisations publiques et les entreprises, sont nombreux et participent à l'animation globale de la formation (accueil de stagiaires, simulations d'entretiens de recrutement, conférences, jurys de soutenances de projets tutorés et de mémoires notamment), comme on peut l'attendre d'une licence professionnelle. Néanmoins, aucune convention de partenariat spécifique n'apparaît dans le dossier, même si des relations privilégiées sont entretenues avec l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) et Arc France.

La mobilité étudiante internationale n'est pas une possibilité offerte au sein de la formation mais cela correspond à une situation standard pour une licence professionnelle ayant principalement vocation à répondre à un besoin local. Un encouragement à la mobilité des enseignants-chercheurs semble être proposé, sans qu'aucune précision ou modalité pratique ne soit indiquée dans le dossier.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible et construite autour de l'acquisition des grands domaines de compétences de la gestion des ressources humaines. Cette structuration correspond aux objectifs de la formation. De plus, une traduction en blocs de compétences a été réalisée afin de permettre aux professionnels de mieux se repérer en fonction de leurs besoins en formation et de répondre également aux évolutions récentes de la formation professionnelle.

Les modalités d'enseignement mises en œuvre sont classiques, comme le sont les dispositifs d'accueil des étudiants porteurs d'un handicap (rien n'est indiqué pour les autres situations spécifiques comme, par exemple, les sportifs de haut niveau, validation des acquis et de l'expérience...).

La professionnalisation est présente dans le cursus de formation, comme on peut l'attendre d'une licence professionnelle : que ce soit par les interventions de professionnels, les visites d'entreprises, la réalisation de stages (16 semaines au minimum à partir de mars – 8 crédits ECTS sur les 60 de la formation), la conduite de projets tutorés (6 crédits ECTS sur les 60 de la formation – 150 heures de travail). Il n'est fait mention d'aucun dispositif d'accompagnement à la recherche de stage. En revanche, les conditions de validation des missions de stage sont clairement indiquées. Les rôles du tuteur universitaire et du tuteur professionnel, les objectifs du stage et du mémoire sont clairement décrits. Le volume d'heures consacré à la méthodologie du mémoire de stage et du projet tutoré n'est pas précisément donné. Les projets tutorés sont très présents dans la formation et les objectifs correspondent aux enjeux d'une licence professionnelle. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien présente et reprend succinctement les objectifs généraux de la formation et les principales modalités d'organisation.

Dans l'équipe pédagogique, les professionnels sont au nombre de 19 contre 10 universitaires (trois maîtres de conférence - MCF, six professeurs certifiés - PRCE et un professeur associé - PAST). La majorité sont des cadres d'organisations publiques ou parapubliques. Le reste sont des juristes ou des consultants.

L'utilisation du numérique reste très traditionnelle, avec l'utilisation de la plateforme collaborative de l'Université du Littoral Côte d'Opale (supports de cours numériques, vidéos, tests, etc.) Certaines pédagogies innovantes sont mobilisées mais sont relativement limitées : classe inversée notamment ; alors qu'elles seraient parfaitement adaptées à un certain nombre d'enseignements (*serious games* par exemple).

Seule une remise à niveau en anglais est présente dans la maquette de la formation, en auto-formation (sans évaluation). On regrette l'absence d'aucun autre dispositif associé.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est diversifiée mais très déséquilibrée : 13,8 % de MCF-PAST, 20,7 % d'enseignants PRAG (professeurs agrégés) -PRCE et 65,5 % de professionnels (17) et de consultants (2). Par ailleurs, seul un maître de conférences en sciences de gestion est présent dans l'équipe. Les professionnels sont solidement représentés, soit 293,5 heures d'enseignements assurés sur un total de 395,5 heures (74,2 % du total).

Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites, ainsi que les modalités de réunion de l'équipe pédagogique. Un conseil de perfectionnement est en place et se réunit à minima une fois par an. Ses rôles sont explicités. La composition de ce conseil est indiquée mais on note l'absence de représentation des étudiants de la formation.

La constitution des jurys d'examens n'est pas indiquée. Néanmoins, les modalités de réunion de ceux-ci sont détaillées. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées.

Le suivi des étudiants en entreprise s'appuie sur un référentiel de compétences élaboré par les ingénieurs de formation du service de formation de l'ULCO. Ce référentiel permet de valider les compétences acquises en situation professionnelle. Il n'est pas précisé si ce dispositif de suivi des compétences concerne également les étudiants en formation initiale. Néanmoins, un nouveau projet apparaît comme étant en cours de développement avec la création d'une application numérique spécifique, afin d'individualiser davantage les parcours des étudiants. L'approche par blocs de compétences semble encore balbutiante mais est positionnée comme socle de base pour la mise en œuvre de cette application numérique.

Le pilotage de l'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas précisé dans le dossier, même si les modalités de mise en œuvre sont clairement expliquées.

La sélection des étudiants est détaillée : analyse du dossier et entretien de sélection ; avec des critères de sélection classiques : spécialité du bac+2, expérience dans le domaine des ressources humaines, motivation, connaissance théorique de la spécialité, etc. Le degré de sélection de la formation est relativement important : 18,75 % seulement des candidats sont admis.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits en formation initiale est relativement stable suivant les années (entre 25 et 30). A la lecture du dossier, on ne comprend pas clairement si les étudiants en formation continue représentent un groupe spécifique ou non alors que leur nombre baisse de 30 à 16 en quatre ans. On note entre 2 et 6 abandons ou échecs chaque année sans qu'aucune information complémentaire ne soit donnée. La poursuite d'études concerne 10 étudiants sur 44, soit un taux de 22,7 % et cinq sont encore sans emploi, soit 11,4 %.

Globalement, le devenir des diplômés est connu, quand il s'agit de poursuite d'études (à l'intérieur et à l'extérieur de l'ULCO) mais également d'insertions professionnelles. La méthodologie d'enquête est précisée ; ce travail ayant été piloté par le service dédié de l'Université.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Projet pédagogique cohérent et bien mené.
- Forte représentation de professionnels qualifiés dans l'équipe pédagogique.
- Bon positionnement dans l'offre de formation régionale du domaine GRH

Principaux points faibles :

- Faible représentation des enseignants-chercheurs en sciences de gestion dans l'équipe pédagogique.
- L'absence de représentation des étudiants au conseil de perfectionnement.
- Le faible développement du numérique et de l'anglais dans la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de la GRH : assistant*, a su trouver sa place, régionalement, et au sein de l'offre de formation globale de l'ULCO. Les objectifs professionnels et scientifiques sont clairs et cohérents avec les contenus pédagogiques, les méthodes pédagogiques et les modalités d'animation. Néanmoins, au regard de l'intensification de la concurrence entre les établissements, compte tenu du potentiel du bassin d'emploi et de la

faible mobilité des étudiants, il reste important d'envisager de nouvelles pistes d'amélioration. Citons une appropriation réelle des enjeux du numérique et de ses potentialités en termes de transformation des modalités d'apprentissage et de transmission par l'équipe pédagogique ; une accentuation de l'effort de professionnalisation des étudiants par le développement de la formation en apprentissage ; ou encore une place à majorer de l'anglais (conférences, cours, auto-formation, ou études de cas).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du commerce international* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) forme des professionnels destinés à participer au développement international de l'entreprise par la commercialisation de biens ou de services ou l'optimisation des achats sur les marchés étrangers. A l'issue de la formation, les postes occupés en début de carrière correspondent à des postes d'assistant commercial export, d'assistant import, d'agent de transit import ou export, d'assistant chef de produit, d'assistant aux achats à l'international. La licence est organisée en un seul parcours et ses enseignements sont dispensés à Dunkerque.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation expose clairement ses objectifs scientifiques et professionnels, et les connaissances acquises au cours de la formation sont en adéquation avec les compétences personnelles et professionnelles des postes visés.</p> <p>Les enseignements semblent effectivement préparer aux métiers envisagés à travers un ensemble d'enseignements professionnels : <i>Transport international</i> ; <i>Promotion et négociation internationale</i> ; <i>Douane et procédures de dédouanement</i> ; <i>Appels d'offres et sourcing internationaux</i>.</p> <p>Il est à noter qu'il existe un partenariat étroit avec l'école des cadres à Lomé au Togo qui a permis une délocalisation de la LP. D'après ce qui est mentionné dans le dossier, cette délocalisation semble contribuer à former des cadres dont l'insertion ne pose pas de problème. Pourtant, les statistiques d'insertion sont absentes du dossier. Il aurait été bon d'approfondir ce point.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>L'offre de formation de l'ULCO en commerce international au niveau licence est composée de la licence <i>Économie et gestion</i> (EG) parcours <i>Gestion internationale et logistique</i> (GIL) et du bachelor « Commerce et Management à l'International », Diplôme d'Université en trois ans délivré par l'Ecole de Commerce International Dunkerque – Longuenesse (ISCID-CO), permettant par convention l'obtention de la licence EG parcours GIL. La LP <i>Métiers du commerce international</i> apparaît comme la troisième formation proposée, mais celle-ci se distingue nettement des deux précédentes compte tenu de sa forte professionnalisation.</p>

Trois licences professionnelles, spécialisées en commerce international, sont également proposées par les universités de la ComUE Hauts de France. Celles-ci ne semblent pas se concurrencer dans la mesure où les bassins d'emploi ne sont pas les mêmes. La région du littoral correspond à la cible privilégiée de la *LP Métiers du commerce international*.

L'articulation avec la recherche est quasi-inexistante au sein de la formation, ce qui n'est pas inhabituel pour ce type de licence. En revanche, chaque année, est organisée une journée de recherche internationale (JIR-CEL-ULCO) au sein de l'université à laquelle les étudiants peuvent assister.

Il est à noter de bonnes relations avec le milieu socio-économique de la LP. Une convention existe entre l'ULCO et l'administration des douanes. Des enseignements sont dispensés par des agents des douanes qualifiés dans les domaines concernés. Par ailleurs, il existe des relations privilégiées avec de grandes entreprises locales telles que CMA-CGM, DHL et BOLLORE, qui prennent régulièrement des stagiaires.

Pour ce qui est des coopérations internationales, une convention existe entre l'Ecole des Cadres à Lomé au Togo et le département économie gestion de l'ULCO, mais peu d'informations sont disponibles dans le dossier.

Quant à la mobilité des étudiants ou des enseignants (entrante ou sortante), il n'y est pas fait allusion. Il semble qu'elle soit inexistante.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible avec une spécialisation progressive qui se concrétise par un premier semestre plus théorique et général comparativement au second semestre, plus opérationnel et proche des compétences nécessaires pour le stage et les missions professionnelles.

La professionnalisation est d'ailleurs très présente tout au long de la formation, que ce soit par la présence de projets tutorés ou la préparation du stage via, notamment, l'intervention de nombreux professionnels. Sur le volume total de 450 heures, 180 heures d'enseignement (soit 40 %) sont assurées par des intervenants professionnels.

Les stages sont bien présents, suivis et évalués.

L'utilisation du numérique a été renforcée suite à un constat fait en conseil de perfectionnement quant à sa faible présence.

L'internationalisation de la formation se résume à l'enseignement de l'anglais et à la possibilité donnée aux étudiants de passer la certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES). Compte tenu de la dimension « internationale » de la LP, il serait bon d'inciter davantage les étudiants à s'expatrier via des programmes Erasmus ou bien grâce à des stages à l'étranger.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée mais elle souffre d'un fort sous-encadrement en enseignants-chercheurs et ce, depuis 2015. L'équipe pédagogique sera a priori renforcée par le recrutement d'un professeur des universités en sciences de gestion en 2018.

Le conseil de perfectionnement, en place depuis 2017, se réunit annuellement et semble fonctionner.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est en revanche pas réalisée. Qui plus est, les étudiants ne participent pas non plus au conseil de perfectionnement.

La maquette révèle un certain équilibre entre les volumes horaires de formation et les crédits ECTS. En revanche, un nombre trop faible d'ECTS est attribué au stage ainsi qu'au projet tutoré. On est surpris par le fait que l'ensemble des enseignements soit dispensé sous forme de TD.

L'approche par compétences (du moins pour les enseignements) n'a pas été développée. En revanche, elle l'est pour les stages et le module *projet personnel et professionnel* (PPP).

Résultats constatés

La formation semble attractive. Un nombre constant d'une centaine de dossiers de candidature est déposé chaque année. Les candidats proviennent principalement de BTS et très marginalement de L2. La formation concerne essentiellement des étudiants en formation initiale, et très peu en formation continue. Pour des raisons d'organisation et de difficulté à recruter des alternants, la formation n'est désormais proposée qu'aux candidats en formation initiale classique ainsi qu'en formation continue.

Les taux de réussite obtenus ont été en forte progression passant de 53 % en 2013-2014 à 78 % en 2016-2017. Il est souligné que cette augmentation du taux de réussite s'explique en partie par une sélection plus stricte des dossiers de candidature.

Le suivi des diplômés est réalisé par le SUAI/OIP-BEIP (Service Universitaire Accueil, Information, Orientation et Insertion Professionnelle – Bureau Enquêtes Insertion Professionnelle). Le suivi consiste en deux relances mail et une relance téléphonique. En parallèle, les étudiants de la licence ont réactivé un annuaire des anciens en 2017. Malgré ces différentes tentatives, le retour des étudiants demeure faible (du quart à la moitié de la promotion selon les années). Toutefois, ces résultats montrent incontestablement qu'un trop grand nombre de diplômés engagent une poursuite d'études, soit à l'ULCO, soit dans d'autres structures, privées ou publiques. Concernant le suivi des étudiants en emploi, il est encore plus difficile à évaluer. Néanmoins pour les anciens étudiants en poste de la promotion 2013-2014, le temps moyen de recherche du premier emploi est d'un mois, ce qui a le mérite de souligner la facilité d'insertion professionnelle des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Convention formelle avec l'administration des douanes.
- Programme cohérent et adapté aux métiers visés par la formation.
- Recrutement bien ancré dans le bassin du littoral.
- Stages bien spécialisés dans le domaine de l'international.

Principaux points faibles :

- Aucun enseignant-chercheur n'est impliqué dans la formation.
- Aucun stage n'est réalisé à l'étranger, ce qui est regrettable pour une licence professionnelle comportant une forte dimension internationale.
- Trop de poursuites d'étude sont constatées.
- Le bassin de recrutement est étroit et concerne essentiellement des BTS.
- Malgré des efforts, l'usage du numérique dans la formation reste limité.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers du commerce international* est une formation professionnalisante, pilotée avec sérieux et proposant un programme d'étude cohérent et adapté aux métiers visés. Néanmoins, il est regrettable de constater un taux d'insertion professionnelle relativement faible pour ce type de formation, par rapport aux poursuites d'études. Augmenter la durée du stage pourrait être une solution pour inciter les entreprises à l'issue du stage à proposer d'éventuels CDD, voire CDI. Les enquêtes réalisées auprès des diplômés devraient révéler les causes possibles des poursuites d'étude : celles-ci sont-elles dues à des propositions peu intéressantes faites par les entreprises (contrats de courte durée, rémunération insatisfaisante...) ou bien à la volonté manifeste des diplômés de poursuivre en master. Une communication plus efficace auprès des L2 serait également une piste intéressante. Il faudrait aussi inciter les étudiants à faire des stages à l'international, en les informant sur les différentes aides disponibles pour encourager la mobilité internationale.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NOTARIAT

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du notariat* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) a été créée en 2007/2008 pour répondre aux besoins croissants en personnels dans les offices notariaux. Outre une formation de clerc-technicien généraliste, la LP propose une spécialisation de clerc, comptable-taxateur très recherchée chez les notaires. La licence professionnelle est proposée exclusivement en alternance. Elle présente un tronc commun pendant le premier mois, puis sont abordés en parallèle dès le deuxième mois des enseignements spécialisés dans le cadre du parcours *Clerc* ou du parcours *Comptable taxateur*. Elle est dispensée sur le site de Boulogne-sur-mer.

ANALYSE

Finalité

La LP *Métiers du notariat* a été créée en 2007/2008 pour répondre aux besoins croissants en personnel dans les offices notariaux. La licence professionnelle n'a pas pour vocation la poursuite d'études mais l'insertion professionnelle à Bac+3. La formation est proposée exclusivement en alternance. Les étudiants admis dans la formation sont déjà titulaires d'un emploi (contrat de professionnalisation). Après la LP, les étudiants intègrent l'Institut des Métiers du Notariat pour passer le DIMN (diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat). Plus rarement, certains poursuivent en master, afin de devenir notaires.

La LP *Métiers du notariat* s'inscrit dans la continuité des deux premières années de la licence *Droit*. La formation d'un total de 420 heures est organisée autour d'un tronc commun (338 heures soit 80 %) subdivisé en deux branches : parcours *Clerc* ou parcours *Comptable taxateur*. Les enseignements sont en cohérence avec l'objectif de professionnalisation. Outre les connaissances juridiques relatives à la déontologie, au contrat de vente, au droit de la famille, au droit de l'entreprise, les étudiants acquièrent des compétences professionnelles, ayant trait au suivi de procédures, à la préparation d'actes juridiques, à l'utilisation de logiciels spécifiques au notariat, à l'information des clients, à la gestion comptable de l'office et la facturation des actes.

Positionnement dans l'environnement

La formation est bien positionnée dans son territoire. Elle se distingue d'une formation similaire délivrée par l'Université de Lille, par son rythme d'alternance (une semaine de cours, trois semaines en études), et par la mise en place d'un parcours *Comptable-taxateur*, qui est une demande des notaires en manque de collaborateurs qualifiés à ce titre. La formation est attractive, puisqu'elle reçoit 50 candidatures environ (dont plus de la moitié sont issues de régions avoisinantes), pour 25 places. Près des deux tiers des candidatures acceptées sont issues de BTS Notariat.

Une collaboration avec le Lycée Giroux Sannier de Boulogne-sur-mer a été mise en place, par la création d'un BTS notariat, même s'il est encore trop tôt pour savoir quelles proportions d'étudiants seront issus de ce BTS. Par ailleurs, le Conseil Régional des Hauts de France, accompagne les demandeurs d'emploi, finance les frais de formation et rémunère les étudiants le cas échéant durant la formation.

On note un partenariat étroit entre l'Université et les instances représentatives de la profession notariale, notamment la chambre interdépartementale des notaires. L'ULCO accueille en outre régulièrement les sessions de formation du Centre de Recherches, d'Information et de Documentation Notariales (CRIDON), permettant aux étudiants de suivre des évolutions d'actualité. Enfin, les liens avec l'entreprise FICHORGA, qui est un fournisseur de logiciels spécialisés pour les offices notariaux, permet aux étudiants de se former aux outils informatiques.

Organisation pédagogique

Un réel effort de recrutement est opéré par cette formation avec une sélection sur dossier (50 dossiers examinés) puis un entretien de motivation avec le notaire en charge de la licence professionnelle, un chargé d'alternance et un ingénieur de formation continue.

L'organisation en alternance apparaît bien adaptée pour assurer le caractère professionnalisant de la formation. Le rythme d'alternance (une semaine sur trois) découle de retours des praticiens accueillant les étudiants. De la même manière, la création du parcours *Comptable taxateur* résulte d'une concertation avec les praticiens, à la recherche de ce type de profil. Le suivi des connaissances et leur évaluation se fait de façon classique pour une LP, dans le cadre d'un contrôle continu, d'un projet tutoré, et d'un mémoire de stage.

On remarque toutefois que, d'une part certaines matières sont émietées entre un trop grand nombre d'intervenants différents (par exemple : « l'immeuble objet du contrat de vente » – 10 intervenants pour 34 heures, ou « l'entreprise agricole » – cinq intervenants pour 22 heures), et d'autre part les mêmes intervenants assurent plusieurs matières (par exemple : un professeur associé - PAST avec sept matières dans plusieurs unités d'enseignement différentes, ou d'autres professionnels intervenant sur trois matières différentes). Il en résulte des difficultés de coordination des emplois du temps, et un manque de lisibilité de la maquette.

La majeure partie des enseignements est délivrée par des professionnels notaires (75 % du total), en adéquation avec la finalité de la formation. Il faut ajouter à ce total, 71 heures de cours assurées par le titulaire PAST lui-même notaire (16 % du total). Les enseignants universitaires n'assurent que 37 heures de cours (9% du total), en dehors des unités fondamentales. Il en résulte ainsi un certain déséquilibre entre cours dispensés par les enseignants-chercheurs de l'établissement (9 %) et cours pratiques dispensés par des professionnels du notariat (91 %). Par ailleurs, l'anglais juridique fait l'objet d'un nombre important d'heures (50 heures sur 420 heures au total), au détriment d'autres enseignements fondamentaux.

Pilotage

Le pilotage est conjointement effectué par un notaire, avec statut de PAST, qui anime l'équipe pédagogique, en collaboration avec deux ingénieurs de formation en charge des publics en alternance, et un enseignant titulaire professeur des universités en tant que directeur des études. Le PAST est le conseiller professionnel privilégié pour l'organisation des enseignements, la cohérence de leur organisation dans le calendrier et leur pertinence par rapport aux besoins de la profession. Les ingénieurs de la formation continue sont spécifiquement affectés au suivi des étudiants, avec deux entretiens par an. Le premier entretien permet de vérifier que les missions proposées sont bien en adéquation avec les contenus et objectifs de la licence professionnelle et l'intégration de l'étudiant au sein de l'étude. Le deuxième entretien permet d'identifier les compétences acquises en milieu de travail et d'en faire un bilan. Un rapport d'évaluation est élaboré par le chargé de mission alternance.

Le conseil de perfectionnement annuel est composé des responsables de formation (directeur des études et

PAST), de l'équipe pédagogique et administrative, des ingénieurs de formation FCU chargés de la professionnalisation et de la gestion, des tuteurs d'entreprises et des notaires employeurs des étudiants, des membres de la chambre inter départementale des notaires des Hauts de France pour représenter la profession et de deux étudiants représentant la promotion. Le conseil de perfectionnement a permis une adaptation de la formation au fil des années notamment en ce qui concerne le rythme de l'alternance.

Résultats constatés

Les enquêtes montrent un taux d'insertion de 97 %. Ce taux s'explique par le fait que durant la formation, majoritairement, les étudiants sont salariés et restent dans leurs études notariales après la formation. Ils suivent alors le DIMN. La poursuite d'études malgré une LP est une spécificité de la formation notariale, selon une progression BTS/Licence Pro/DIMN. Cette licence professionnelle est parfaitement adaptée aux besoins des notaires ainsi qu'aux étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne insertion professionnelle de 97%.
- Adéquation de la formation avec les besoins exprimés par les professionnels.
- Qualité des liens établis avec le CRIDON.

Principaux points faibles :

- Très faible taux d'intervention d'enseignants-chercheurs.
- Manque de lisibilité pédagogique compte tenu de l'émiettement de certaines matières entre une multitude d'intervenants et réapparition des mêmes intervenants dans plusieurs matières
- Difficultés de coordination des emplois du temps.
- Place restreinte des étudiants dans le conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle Métier du notariat de l'ULCO semble parfaitement remplir ses objectifs d'insertion professionnelle. L'organisation en alternance assure la formation de professionnels qualifiés et insérés dans le marché du travail. Par ailleurs son pilotage semble bien suivi, du fait du recrutement d'un PAST notaire. Un taux d'insertion professionnelle de 97%, l'attractivité de la formation au niveau local et régional, ainsi que sa sélectivité témoignent de son succès.

Néanmoins, l'auto-évaluation révèle la prise de conscience par l'équipe pédagogique d'un problème de coordination des emplois du temps, qui est peut-être le symptôme d'un émiettement des cours entre un trop grand nombre d'intervenants professionnels. Sans réduire leur nombre, il est peut être possible de rationaliser leurs interventions, soit en cantonnant un même enseignant dans une seule matière, soit en cantonnant la période d'intervention sur une plage horaire continue. Une réorganisation de la maquette et des intitulés pourrait ainsi s'avérer nécessaire, pour assurer une plus grande lisibilité du lien entre enseignants et enseignements.

Il serait également souhaitable de voir plus d'enseignants-chercheurs s'investir dans la formation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME ET DES LOISIRS

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La Licence professionnelle (LP) Mention *Métiers du tourisme et des loisirs*, proposée par l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), est composée de deux parcours distincts : *Management des projets touristiques* dispensé au sein du département Gestion administrative et commerciale (GACO) de l'Institut universitaire de technologie de Saint-Omer et *Hôtellerie-restauration* au sein du département économie-gestion, sur le site de Boulogne sur Mer. Il s'agit d'une nouvelle offre de formation mise en place depuis 2015-2016. L'ancienne LP a en effet été remaniée et scindée en deux parcours, suite aux recommandations de la précédente évaluation par le Hcéres.

L'objectif affiché est de former des cadres intermédiaires dans le domaine du tourisme et des loisirs, dans des fonctions plutôt tournées vers la conception, le développement ou l'animation au sein d'organisations publiques ou privées, pour le parcours de Saint-Omer et plutôt tournées vers la gestion de structures d'hébergements touristiques pour celui de Boulogne sur Mer.

Le recrutement a lieu au niveau Bac+2. La licence a accueilli ces dernières années entre 46 et 54 étudiants (pour les deux parcours réunis) et les prépare à une insertion professionnelle. Elle est ouverte en formation initiale et continue, ainsi qu'en alternance sous contrat de professionnalisation.

ANALYSE

Finalité

Les compétences visées sont clairement exposées ; la maquette de la formation détaillée. L'ensemble est cohérent avec les compétences attendues dans les métiers visés du tourisme et des loisirs, c'est-à-dire des compétences transversales (communication et expression) et disciplinaires (gestion opérationnelle) adaptées au secteur considéré (environnement touristique).

Les métiers visés sont bien renseignés à l'aide des codes du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) en vigueur et sont pertinents au regard de la structure de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Sur le plan local et régional, cette formation est en cohérence avec son environnement. Dans la région Hauts-de-France, il n'existe qu'une seule autre LP à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lens, dans un domaine proche. Dans cette même région, existent par ailleurs de nombreuses autres formations (Brevet de technicien supérieur (BTS) et masters) dans le domaine du tourisme et des loisirs.

Au niveau académique, le parcours Hôtellerie-Restauration s'insère dans une convention nationale avec l'École supérieure de commerce (ESC) de la Rochelle, sans que la nature du partenariat ne soit précisée.

Il n'y a pas de partenariats formalisés avec le monde socio-économique, les liens existent principalement au travers des projets tutorés ainsi que lors de la réalisation des stages (de 16 semaines minimum). Si ces deux temps de mise en situation professionnelle sont indispensables pour établir des liens avec les acteurs économiques, il pourrait être utile de développer des partenariats formels avec des structures touristiques et culturelles au niveau de la formation (notamment avec les grands sites de la région, par exemple pour le site de Saint-Omer).

À l'échelle internationale, s'il n'y a pas de partenariats avec des établissements étrangers, le parcours *Management des projets touristiques* est intégré dans un programme de coopération éducative franco-mexicain "Mexprotec", piloté par l'Association des directeurs d'IUT et, de ce fait, accueille deux étudiants mexicains chaque année. Les étudiants sont incités à faire leur stage en dehors de la France, la mobilité sortante est variable d'une année sur l'autre (entre 8 et 20 % des effectifs).

Organisation pédagogique

La maquette de la formation est bien structurée. La différenciation des deux parcours avec les adaptations locales en termes d'enseignement est cohérente. Elle pourrait être approfondie au regard de la spécificité des métiers visés pour chacun des deux parcours. Le tronc commun représente 65 % des enseignements totaux, 35 % sont donc différenciés localement.

Les mises en situations professionnelles sont variées (projet tutoré, stage, mini-entreprise) et répondent bien à l'objectif professionnalisant de la formation. Les étudiants sont encadrés par un tuteur choisi au sein de l'équipe pédagogique et le tuteur-entreprise. Une fiche d'évaluation, remplie par ce dernier, permet d'avoir un regard extérieur et ainsi d'améliorer la formation chaque année. En revanche, les missions des projets tutorés sont difficiles à analyser pour les deux parcours ; le détail des missions n'est pas précisé pour le parcours *Management des projets touristiques*. La liste des partenaires professionnels est riche et diversifiée.

Les étudiants sont bien accompagnés dans l'élaboration de leur projet professionnel et personnel (PPP), au sein de l'unité d'enseignement (UE), par ailleurs importante, consacrée à un travail méthodologique.

L'équipe a le souci d'améliorer la place du numérique dans la formation, afin de savoir construire une image numérique positive (utilisation de logiciels et analyse du numérique dans le tourisme : référencement web, e-réputation, réseaux sociaux, sites avec avis de types « Tripadvisor »). Des propositions concrètes ont été mises en place suite aux réflexions du conseil de perfectionnement.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend, du côté des enseignants académiques, quatre maîtres de Conférences (MCF), dont un seul pour le parcours de Boulogne-sur-Mer. Le reste de l'équipe enseignante est composé d'un professeur agrégé du secondaire (PRAG) et de quatre (professeurs certifiés du secondaire (PRCE) et de six enseignants d'autres établissements. Le nombre d'enseignants chercheurs est en minorité par rapport aux enseignants non engagés en recherche. L'on note une absence d'implication de professeurs d'université. Le nombre d'heures effectuées par les enseignants chercheurs (19 % pour *Management des Projets touristiques* et 25 % pour le parcours *Hôtellerie Restauration*) reste faible. On relève que, selon le rapport rendu, le porteur du parcours Hôtellerie et restauration ne dispense que 5h de cours alors que le porteur du parcours Management des projets touristiques en dispense 80. En revanche, le responsable sur la fiche CNF porte un autre nom, qui ne réapparaît pas dans le tableau de l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique intègre une palette très diversifiée d'intervenants professionnels aux côtés des enseignants académiques, ce qui est en accord avec l'objectif professionnalisant de la formation. Cependant, il faut sans doute veiller à ne pas voir leur nombre augmenter de façon trop importante (19 intervenants

différents pour les deux sites, assurant un quart des enseignements.

Il existe un responsable de formation et un président de jury pour chaque parcours, assisté d'un secrétariat pédagogique partagé avec d'autres formations. Les responsables de formation se coordonnent régulièrement de manière informelle et lors de réunions particulièrement en début et fin d'année.

Le conseil de perfectionnement existe mais les professionnels y sont peu présents (4 sur 13 membres) et se réunit tous les deux ans. Les étudiants y participent, de même que deux anciens étudiants, avec une double casquette puisque chargés de cours. Il serait souhaitable de prévoir une réunion annuelle afin de mieux confronter l'organisation de la formation aux attentes du monde professionnel.

Les modalités de contrôles des connaissances sont différentes selon les parcours : *Management des projets touristiques* est entièrement en contrôle continu et *Hôtellerie-restauration* comprend des examens terminaux et du contrôle continu, avec des modalités différentes selon les enseignements. Il est difficile d'apprécier les différences entre ces modalités car la répartition entre Cours Magistraux (CM) et Travaux Dirigés (TD) n'est pas précisée dans la maquette.

Les modalités de recrutement sont claires : sur dossier et entretien de motivation.

Résultats constatés

La formation est attractive et reçoit environ 160 candidatures chaque année. Le taux de pression se situe aux alentours de 3 %. Environ 50 dossiers sont retenus. Les effectifs sont en légère croissance, compris entre 46 et 54 étudiants selon les années. La majorité des étudiants est en formation initiale, peu d'étudiants sont en validation des acquis de l'expérience (VAE) ou en formation continue. Il s'agit d'un point à améliorer.

La diversité des publics reste faible car la plupart des étudiants inscrits viennent d'un brevet de technicien supérieur (BTS). Il serait souhaitable d'accroître la part des étudiants ayant validé deux ans de licence ou titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT).

Le suivi des diplômés est effectué par les enquêtes réalisées par le Service universitaire d'accueil, information, orientation et insertion professionnelle). Le taux d'insertion professionnelle pourrait être amélioré car il est de 77 % en moyenne sur les trois dernières cohortes. Le dossier montre cependant que le taux de retour des étudiants aux enquêtes n'est pas pleinement satisfaisant pour avoir une réelle appréciation de ces chiffres.

Par ailleurs, il faut souligner que les étudiants en emploi le sont en majorité dans les domaines d'activité de la licence professionnelle, ce qui tend à confirmer la pertinence de la formation.

Le taux de poursuite d'études (34 % en 2013 et 27 % en 2014), relativement élevé, au regard de la finalité professionnelle de la formation, est cependant analysé dans le dossier comme étant une continuité d'études nécessaire pour accéder à certaines fonctions dans les entreprises de tourisme (où il est parfois exigé un niveau master).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne attractivité de la formation.
- Maquette de formation bien structurée et cohérente.
- Efforts réels pour ouvrir la formation à l'international.
- Liste de partenaires professionnels riche et diversifiée.

Principaux points faibles :

- Faible nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation.
- Niveau d'insertion professionnelle à améliorer, entre autres, faute de conventions de partenariat.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il serait souhaitable de mieux équilibrer l'équipe pédagogique avec une implication plus importante des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation.

Le niveau d'insertion professionnelle doit rester une priorité pour les années à venir. Les efforts pour ouvrir la formation à l'international doivent se poursuivre et un conventionnement avec les partenaires professionnels réguliers devrait être formalisé.

Si la formation apparaît bien structurée, la différenciation entre les deux parcours pourrait être approfondie au regard de la spécificité des métiers visés pour chacun des deux parcours.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER DIDACTIQUE DES LANGUES

Établissement : Université Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Didactique des langues* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation spécialisée qui s'étend sur deux ans. Son objectif principal est la formation de futurs enseignants, formateurs et ingénieurs qui interviendront dans la mise en place de formations en langues étrangères, au sein de diverses institutions autant privées que publiques. Elle propose deux parcours : soit en *Anglais langue étrangère* soit en *Français langue étrangère*. Délivrée uniquement en présentiel, elle comprend un total d'au moins 491,5 heures d'enseignement en tronc commun (le volume horaire du quatrième semestre (S4) n'est pas donné), de 138 heures pour les deux spécialités et de deux stages de 310 heures en première et en deuxième années de master (M1 et M2). Le master offre également la possibilité de poursuivre ses études en doctorat.

ANALYSE

Finalité

Le master mention *Didactique des langues* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation à la fois traditionnelle en didactique des langues, mais aussi très spécifique avec sa forte dimension d'ingénierie de formation. C'est surtout la dimension pédagogique par projets qui constitue son atout majeur : les compétences acquises sont directement applicables sur le terrain, dès la première année. Cette démarche associe un certain nombre d'outils nécessaires pour une bonne mise en application, comme le numérique.

Les connaissances attendues sont très clairement exposées et les contenus des enseignements bien détaillés. On apprécie tout particulièrement la diversité des disciplines enseignées qui témoignent d'une approche pluridisciplinaire afin de répondre au mieux aux besoins du terrain. S'y ajoute une volonté de s'adapter aux besoins du monde professionnel, en proposant deux stages et en multipliant les projets auxquels les étudiants participent à l'intérieur de l'université.

Les compétences professionnelles et personnelles visées sont conformes à la formation et les débouchés professionnels correspondent aux perspectives offertes par le domaine des langues étrangères. Cette formation avant tout professionnelle offre, néanmoins, la possibilité de suivre des séminaires et un cours de méthodologie dans le domaine de la recherche. Certains étudiants ont d'ailleurs poursuivi ou ont l'intention de poursuivre en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

Le master a des points de ressemblance avec la plupart des masters de didactique au niveau national, tout en affirmant une identité propre et spécifique, en visant une préparation à l'entrée sur le marché du travail (notamment en ingénierie pédagogique) par la multiplication des liens avec l'environnement, notamment académique et socio-économique.

Il présente des liens avec le laboratoire Unité de recherche sur l'Histoire, les langues, les littératures et l'interculturel (HLLI) et le master *Langues, littératures et civilisations régionales ou étrangères (LLCER)* : parcours *Lettres et langues*, afin de renforcer l'initiation à la recherche. La formation intègre neuf enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master dont un Professeur d'université (PR) et un maître de conférences habilité à diriger des recherches (HDR). Des liens pédagogiques solides ont été établis avec d'autres formations de l'Université, afin de monter des projets réels en ingénierie pédagogique.

Des liens avec le monde socio-économique (*France Terre d'Asile*, entreprise de formation *InterCountry*) témoignent de la volonté de l'équipe pédagogique de réduire au maximum la barrière entre formations initiale et continue et monde universitaire et société). C'est l'une des forces de cette formation.

Sur le plan international, la formation présente une mobilité entrante et sortante des étudiants et des enseignants, comme on peut l'attendre pour une formation de ce type. Les candidatures d'étudiants étrangers ont fortement augmenté depuis quelques années.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible, avec un tronc commun en *Ingénierie pédagogique* et deux parcours en *Français langue étrangère (FLE)* et *Anglais langue étrangère (ALE)*. La spécialisation, lors de la première année, est claire au travers de cours spécifiques, qui peuvent cependant être différents dans leurs contenus entre le parcours FLE et le parcours ALE. Concernant la deuxième année, cette spécialisation reste moins claire car le tableau proposé ne présente que des cours de tronc commun même s'il est précisé que ce sont les projets tutorés qui sont différents, sans plus de précision.

La professionnalisation est très présente tout au long de la formation, que ce soit par les projets tutorés ou par l'intervention de nombreux professionnels en tant que contractuels (cinq viennent du monde de l'entreprise). Deux stages importants sont bien présents en M1 et en M2, dont le dossier de présentation signale leur caractère obligatoire dans la formation professionnalisante. Le dossier mentionne clairement le suivi de ces stages et signale la possibilité de les effectuer à l'étranger (en Europe, aux Etats-Unis, en Chine, etc.). Deux enseignants chercheurs encadrent ces stages qui sont validés par la soutenance d'un mémoire. 12 crédits européens (*European Credits Transfer System (ECTS)*) sont attribués au stage de M1 et 10 ECTS en M2, pour une durée de 310 heures. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est actualisée et en accord avec le master existant.

La recherche est présente notamment par l'intégration dans la maquette de séminaires de recherche.

La place du numérique dans la formation des étudiants est importante. Un enseignant-chercheur dispense des cours en informatique. Certains enseignants ont recours à la plateforme collaborative Sakai pour l'introduction d'une forme hybride d'enseignement. Le numérique est présent et les utilisations mentionnées correspondent aux attentes d'un master de ce type en *Ingénierie pédagogique* et *Didactique des langues*.

L'internationalisation de la formation correspond à celle attendue pour un master de ce type, à la fois en mobilité entrante et sortante, grâce à des stages à l'étranger.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée et pluridisciplinaire, ce qui permet d'assurer les cours relatifs à la spécificité de la formation. Les intervenants extérieurs (quatre du secteur privé et deux enseignants du secondaire) sont nécessaires à la professionnalisation des étudiants. Les responsabilités pédagogiques sont décrites, mais plus d'informations sur la répartition des rôles entre les deux années de master et les deux spécialités auraient été appréciées. Plusieurs niveaux de réunions permettent d'échanger autour des orientations de la formation et la mise en place récente d'un conseil de perfectionnement prolonge cette volonté. La composition de ce conseil est conforme aux attentes (les membres extérieurs sont issus du monde socio-économique et du secondaire, des anciens étudiants sont également intégrés) ; un compte-rendu est fourni. Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées dans le dossier et correspondent aux objectifs de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs sont en augmentation entre 2013 et 2016 (le nombre d'inscrits en M1 entre 2015-2016 et 2016-2017 est passé de 13 à 48). Cette hausse révèle l'attractivité de cette formation, notamment les étudiants étrangers. Le nombre d'étudiants français reste stable sur les quatre années de l'évaluation. Les taux de réussite sont corrects, même si l'on constate une déperdition entre le M1 et le M2 : seulement la moitié des étudiants est admise en M2. Le devenir des diplômés est connu à la fois dans l'insertion professionnelle et en doctorat. Malgré un taux de réponse de seulement 50 %, les tendances exprimées sont prometteuses pour le diplôme. Les chiffres sont donnés par le bureau « Enquêtes insertion professionnelle » de l'établissement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La place et la qualité de la formation, notamment pour l'ingénierie.
- La place majeure donnée au terrain (stages, projets tutorés, etc.).

Principal point faible :

- Le faible taux d'admission et d'inscription en M2 *Anglais langue étrangère*.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est de type classique, mais présente néanmoins une réelle spécificité, avec son souci de professionnalisation. Même si le master a considérablement gagné en attractivité pour le M1, le taux d'admission en M2 reste encore modeste, en particulier pour le M2 *Anglais langue étrangère* et il faudrait pouvoir y remédier.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement: Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* a pour but de former des dirigeants de futurs organismes ou d'organisations existantes dans le domaine de la culture. Il est basé sur le site de Dunkerque. Il est adossé au laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société (TVES) qui est une unité d'accueil créée en 2010 et réunissant aussi bien des sociologues, des géographes que des économistes et des gestionnaires. Le master s'inscrit dans l'axe numéro 1 du TVES : Mutations urbaines et développement des territoires. Le diplôme délivré à l'issue de la formation, de niveau bac+5, s'inscrit donc dans le domaine des sciences économiques et sociales.

ANALYSE

Finalité

Le master *Direction de projets ou établissements culturels* propose une formation assez généraliste dans le domaine de la culture. L'intitulé du document d'autoévaluation fait en effet référence tant à la direction de projets que d'établissements culturels. Il semble toutefois que la formation soit axée plutôt sur la direction de projet que sur celle d'établissement. Peu d'éléments spécifiques ont trait dans la maquette à la direction d'établissements culturels, même si tout directeur d'établissement se doit d'avoir en amont un projet culturel. L'intitulé de la formation tel qu'il figure dans le dossier d'autoévaluation n'est pas en adéquation avec le contenu effectif de la formation ni en conformité avec la nomenclature des masters.

On pourra noter par ailleurs une certaine confusion dans les intitulés, ceux-ci diffèrent selon les documents fournis pour l'évaluation. Le master est affiché dans le dossier d'autoévaluation sous le titre « Direction de projets ou d'établissements culturels », il est précisé qu'il s'agit de la seule mention existante. Dans l'annexe descriptive du diplôme, l'intitulé du master ne fait aucunement référence à ce titre mais spécifie « master sciences humaines et sociales, mention territoires, culture, tourisme et dynamiques transfrontalières, spécialité culture, création artistique et développement du territoire ». Ce même intitulé est repris dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Certains des débouchés proposés semblent un peu en décalage avec la formation : responsable de communication, responsable de mécénat, responsable des relations avec le public. Ces métiers requièrent une véritable formation en communication, en droit et en médiation ce qui n'apparaît pas réellement dans les enseignements dispensés. Ici encore le dossier d'auto-évaluation et l'annexe descriptive donnent des informations non convergentes.

Positionnement dans l'environnement

L'insertion académique du diplôme est satisfaisante. La dimension territoriale affirmée du master et la position transfrontalière de l'université permettent de compléter une offre de formation dans le domaine de la culture par ailleurs riche dans la région. Deux autres formations géographiquement proches traitent de culture, l'une à l'université d'Artois l'autre à Lille, les spécialisations qui sont proposées dans ces établissements sont toutefois un peu différentes.

Le point fort de la dimension territoriale du diplôme réside dans les liens établis avec le laboratoire de recherche TVES qui réunit la majorité des enseignants-chercheurs du master (deux professeurs et un maître de conférences y sont rattachés). De façon récente, les étudiants sont intégrés à différents projets conduits par le laboratoire et ce en collaboration avec des étudiants du master culture de l'Université Lille1.

De même, les liens établis avec les structures culturelles belges, point fort de la formation, ne semblent pas avoir abouti au montage de partenariats et de conventions formelles. Par exemple il est simplement précisé dans le document que d'autres liens se sont construits avec des structures belges et luxembourgeoises : (ars gallo SPRL à Bruxelles, Manège de Maubeuge, Manège de Mons, musée des arts contemporains de Bruxelles, Transcultures à Mons, Kultur Fabrik, etc., sans précisions sur la nature de ces partenariats.

Organisation pédagogique

La progression pédagogique est lisible avec une première année de master qui propose des enseignements de nature théorique et une seconde année avec une dimension plus appliquée en lien avec le développement territorial. L'étudiant doit en outre faire un choix de spécialisation en deuxième année (M2) sur un domaine artistique particulier. A l'issue de la première année (M1), les étudiants peuvent opter en M2 pour d'autres masters culturels en France.

Les modalités d'enseignements mises en place pour des publics spécifiques ou des étudiants en difficulté sont très classiques – sportifs de haut niveau, handicapés, salariés. Les Unités d'enseignement (UE) transversales sont réduites au minimum – anglais – et l'usage du numérique est très standard. En matière d'innovation pédagogique le seul point qui mérite d'être souligné est la délocalisation de certains enseignements au sein de structures culturelles – ce qui demeure toutefois très usuel pour des formations de ce type – de façon à favoriser le dialogue avec les professionnels.

Les deux stages intégrés dans les deux années de formation sont des outils essentiels de professionnalisation, de même que la présence dans l'équipe d'une proportion importante de professionnels, ou que le montage de projets culturels. Le passage du *Test of English for International Communication* (TOIC) est possible et pris en charge par la formation.

S'agissant de la dimension internationale, la mobilité est faible pour l'heure. Une réflexion semble être en cours avec l'université de Huelva (Espagne).

On note également des incohérences entre les divers documents dans la présentation des modes de sélection : dans le dossier d'autoévaluation, il est indiqué que depuis 2017, une sélection a lieu dès la première année de master. L'annexe descriptive du diplôme présente pour sa part les modalités de sélection qui étaient en œuvre antérieurement à 2017, à savoir une sélection au niveau de l'entrée en M2.

Pilotage

La répartition précise du volume horaire entre enseignants universitaires et professionnels n'est pas clairement mentionnée, même si l'équipe intègre un nombre conséquent de professionnels de la Culture qualifiés, issus d'horizons diversifiés (avec de très faibles volumes horaires chacun), des PAST (Professeurs associés à temps partiel) avec des forts volumes horaires) et des enseignants-chercheurs.

On notera une forte sous-représentation du droit ; or la connaissance de différentes réglementations est requise tant pour la contractualisation avec des structures artistiques que pour le montage de projets en particulier dans l'espace public. Plus largement les disciplines liées au management – au sens large en incluant la régie – ont un volume horaire faible alors que ces disciplines jouent un rôle important dans les métiers visés et au regard des compétences professionnelles attendues (aide et conseils administratifs aux artistes par exemple, organisation et réalisation d'expositions, de festivals, de programmation de spectacles vivants et concerts de musique actuelles).

Si la partie artistique est bien présente, les éléments liés à l'organisation de projets mériteraient d'être traités par des cours de fond également, et pas simplement à travers la mise en place d'un cas pratique et la réalisation effective d'un projet.

Les informations relatives à la composition exacte du conseil de perfectionnement ne sont pas réellement

<p>détaillées, il semble que la concertation et l'évaluation de la formation relèvent essentiellement de discussions de département. Le suivi et l'évaluation par les étudiants mis en place ne sont pas réellement exploités.</p> <p>Les modalités et l'organisation du contrôle des connaissances sont classiques. Le seul point particulier lié aux caractéristiques professionnelles de la formation est le coefficient élevé de notation attaché aux mémoires de stage.</p> <p>Il n'y a pas de dispositif particulier d'aide à la réussite et à l'orientation ou la réorientation à la fin du M1.</p>
Résultats constatés
<p>La formation apparaît relativement attractive sur le territoire français, en concurrence avec seulement Sciences Po Grenoble, l'Université d'Angers et celle de Dijon. Peu d'étudiants en formation continue sont acceptés chaque année (2 ou 3) mais le flux est régulier. On ne connaît pas les modalités d'accueil de ces étudiants.</p> <p>Le taux de réussite sur l'année 2016-2017 (12 sur 18 étudiants) pose question pour un M2 car cela représente un tiers d'échec. D'autant plus que le nombre d'étudiants a fortement diminué depuis 2013 passant de 59 à 42 en 2018. Une plus grande sélectivité dans les admissions en M1 a été introduite en 2017, en vue de s'adapter à un volume de débouchés peu important dans le domaine culturel.</p> <p>Le suivi des étudiants donne peu de retours effectifs, et de ce fait ne donne pas lieu à des analyses particulières. L'insertion professionnelle est bonne mais peu d'analyses sont faites sur la nature des emplois occupés et sur leur adéquation ou non avec le parcours effectué.</p> <p>Cette formation permet peu de poursuite d'étude en thèse, ce qui est cohérent avec la finalité professionnelle du master.</p>

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Articulation avec le laboratoire de recherche pour des travaux de terrain encadrés par des chercheurs.
- Soutien important de professionnels dans les enseignements (PAST).
- Existence de partenariats transfrontaliers avec la Belgique et le Luxembourg.

Principaux points faibles :

- Rôle quasi inexistant du conseil de perfectionnement et des retours d'étudiants.
- Suivi du devenir des étudiants à améliorer.
- Dimension managériale et juridique de la conduite de projet trop faible au regard des objectifs et emplois affichés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives de développement envisagées dans le dossier semblent pertinentes quoique insuffisantes. Si le désir de consolider plus encore les liens avec la recherche est compréhensible, on voit toutefois poindre le risque d'une hésitation du positionnement du diplôme : vise-t-il des métiers de chargés d'études (évaluation des politiques culturelles locales), ou d'acteurs culturels mettant en place des projets ? Le renforcement envisagé des liens pédagogiques et professionnels avec les acteurs du territoire et les structures culturelles transfrontalières est une voie qu'il semble important d'approfondir. Il semblerait opportun de réfléchir à la mise en place de véritables conventions partenariales avec divers acteurs locaux et transfrontaliers.

Deux points sont absents des perspectives d'évolution et mériteraient d'être introduits : 1) il faut rééquilibrer les enseignements en donnant un volume horaire plus étoffé aux enseignements managériaux et juridiques, ceux-ci étant nécessaires à la mise en œuvre de projets artistiques. 2) Il faut donner un vrai rôle au conseil de perfectionnement et mettre en place un véritable suivi pédagogique annuel. Il serait intéressant de formaliser des liens par la signature de conventions de partenariats. La dimension européenne via les fonds dédiés serait aussi à creuser.

Les liens établis avec les structures du territoire, bien qu'existants mériteraient d'être consolidés. Bien qu'ils ne soient pas négligeables (par exemple : études conduites par les étudiants, accords tarifaires mis en place pour favoriser les pratiques culturelles des étudiants), ces liens ne semblent pas procéder d'un véritable travail collaboratif. Seul le lien avec le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) semble plus construit.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Établissement : Université Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Master Droit des collectivités territoriales* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est une formation spécialisée sur deux ans ayant comme objectif principal un emploi de juriste dans le domaine du droit public territorial avec des matières renforcées (urbanisme) ou spécifique (environnement littoral). Délivrée uniquement en présentiel au sein du Département Droit, la formation, et adossée au Laboratoire de Recherche Juridique (LARJ), la formation comprend un total de 772 heures d'enseignement, dont la moitié en cours magistraux et l'autre moitié en travaux dirigés. Elle se divise en deux parcours, professionnel et recherche, en deuxième année (M2). Un stage est possible en première année (M1) et obligatoire en M2 pour le parcours professionnel. Tous les enseignements ont lieu sur le site de Boulogne-sur-mer.

ANALYSE

Finalité

La formation est issue d'une évolution récente d'un ancien master « Droit de l'environnement littoral et marin », ne répondant pas aux attentes des étudiants en droit public de l'ULCO. La formation nouvelle a conservé des enseignements en droit de l'environnement et droit maritime, en ajoutant une dimension plus généraliste sur l'action publique locale, plus attractive pour les étudiants issus de la troisième année de licence de l'ULCO.

Les connaissances attendues sont détaillées et clairement exposées et les contenus des enseignements, bien précisés, permettent de les acquérir. Les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent bien à la formation, comme l'est la poursuite du master par la présentation de concours de la fonction publique, notamment locale. Les emplois visés, aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé du conseil aux collectivités publiques, correspondent bien à la formation.

Positionnement dans l'environnement

À côté d'un master de droit privé (*Droit européen des affaires*), c'est logiquement le seul master de droit public d'un établissement de taille réduite. Le master *Droit des collectivités territoriales* se distingue d'autres masters de même mention par la mise en avant dans son contenu de l'urbanisme et de l'environnement littoral. Cette spécialité est issue de l'ancien master « Droit de l'environnement littoral et marin » qui a été restructuré sous la forme actuelle. En revanche, le dossier ne mentionne aucun des masters administration publique proposés par les IPAG (écoles de commerce) dans la région alors que, par son objectif de préparation aux concours de la fonction publique, ce master est susceptible de s'en rapprocher.

Il est adossé au Laboratoire de recherche juridique (LARJ E.A. n°3603, rattaché à l'École doctorale régionale des sciences juridiques, politiques et de gestion (ED 74), le seul de l'établissement, auquel appartiennent tous les enseignants-chercheurs intervenants dans la formation. La formation semble s'être éloignée des axes de recherche du laboratoire, tournée vers le droit de l'environnement marin et du littoral.

Les partenariats noués se concrétisent par la participation de professionnels locaux comme intervenants. En outre, une « journée des métiers du droit public » favorise le recrutement et les débouchés de la formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible avec une spécialisation en deuxième année des enseignements dispensés en première année, par exemple en ce qui concerne le droit de l'environnement littoral. Les enseignements sont délivrés de manière classique sous forme de cours magistraux. Aucune mobilité des étudiants n'est signalée.

La professionnalisation est présente de façon minimale au sein de la formation, spécialement par l'intervention de nombreux professionnels mais en l'absence de projets individuels. Un stage de 15 jours est optionnel en M1 et obligatoire (12 semaines minimum) en M2 pour le parcours professionnel. Aucune fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) actualisée n'a été fournie.

La recherche est également présente dans la formation avec l'organisation depuis plusieurs années de conférences à destination des étudiants qui nécessitent de leur part une préparation dans le cadre d'un module d'initiation à la recherche au sein, semble-t-il, de l'unité de professionnalisation. La dynamique ainsi recherchée n'a toutefois pas encore permis de susciter des vocations doctorales, mais cela est difficile en raison de la faiblesse des effectifs.

Enfin, les enseignements transversaux de langue sont bien assurés sur les trois premiers semestres. La formation aux outils numériques est en revanche complètement absente.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée avec une forte présence des enseignants-chercheurs (12 pour 9 professionnels) assurant les trois quarts des enseignements.

Le conseil de perfectionnement est commun à tout le département droit, sans que sa composition précise soit indiquée, ni ses apports. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas évoquée dans le dossier. Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques. Le fonctionnement des jurys n'est pas détaillé.

La maquette montre un rapport équilibré entre les volumes horaires de formation et les crédits ECTS associés. L'approche par compétence n'a pas encore été développée. Comme pour la fiche RNCP, le supplément au diplôme est celui de l'ancien master et aucune information n'est donnée quant aux éventuelles modalités de suivi des compétences, comme d'orientation et le suivi des étudiants, alors même que les effectifs sont limités.

Résultats constatés

Les effectifs sont très faibles (en moyenne 9,4 étudiants en M1 sur 2013-2018, 8,8 en M2) ce qui révèle une attractivité limitée de la formation et même une attractivité plus faible du master restructuré par rapport à l'ancien master de droit de l'environnement littoral et marin (12 inscrits en M1 en 2015 puis 3 en 2016, 9 en 2017 toutefois et 11 en M2 en 2015, 7 en 2016 pour 2 en 2017, ce qui est logique avec 3 étudiants en M1 l'année

précédente). Ce décrochage s'explique par une mutation des recrutements : l'ancien master attirait des étudiants extérieurs alors que le nouveau attire des étudiants de Boulogne-sur-mer. Les taux de réussite sont faibles mais sont difficiles à interpréter compte tenu de la faiblesse des effectifs.

Aucun observatoire d'enquête n'est mentionné. Le suivi des étudiants a été mis en place au sein du Master, dans le cadre de la réalisation bienvenue d'un répertoire de débouchés professionnels de la formation et afin d'assurer un réseau d'anciens diplômés. Le devenir de diplômés est ainsi connu grâce à la réponse de 15 étudiants sur les inscrits de M1 en 2015 et 2016. Trois ont poursuivi leurs études (un doctorat et deux concours judiciaires). Neuf étudiants ont présenté des concours administratifs et trois ont été recrutés en administration publique.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne adéquation entre la formation et la perspective de débouchés professionnels locaux.
- Spécialisation progressive des enseignements entre le M1 et le M2, en bonne continuité avec la licence.

Principaux points faibles :

- Formation encore jeune avec un problème de positionnement, d'attractivité, et de fragilité des effectifs
- Pilotage et évaluation peu développés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les responsables de la formation expliquent la fragilisation des effectifs de la formation par un manque de visibilité et la mise en place d'une sélection à l'entrée en première année. L'information auprès des étudiants semble avoir permis de susciter davantage de candidatures. Néanmoins, l'établissement devrait engager une réflexion pour savoir s'il convient d'approfondir l'orientation généraliste poursuivie, en refondant la maquette pour renforcer le volet pédagogique consacré à la préparation des concours administratifs. Il semble dommage d'avoir fait disparaître l'ancienne offre de formation en « Droit du littoral et de l'environnement », qui attirait des étudiants issus d'autres universités et qui était cohérente avec les axes de recherche du laboratoire.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER DROIT EUROPÉEN DES AFFAIRES

Établissement: Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le Master *Droit Européen des affaires*, de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), adossé au Laboratoire de recherches juridiques (LARJ EA3603), vise à l'insertion professionnelle de juristes généralistes, formés aux diverses branches du droit des affaires. La formation se présente comme un master généraliste de droit des affaires en première année (M1). En deuxième année (M2), la maquette d'enseignement met l'accent sur le droit européen.

La formation se déroule en deux ans sur le site de Boulogne-sur-Mer, totalisant 625 heures de cours présentiels, un stage court en M1 de 15 jours et un stage long de 3 mois au moins en M2. L'Université a conclu un partenariat avec Skema business school qui permet à deux étudiants sélectionnés d'accéder au programme « Grande Ecole » et d'obtenir un double diplôme.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs professionnels de la formation sont clairement identifiés et les enseignements sont adaptés. A l'issue du M1 généraliste en droit des affaires, les étudiants peuvent poursuivre dans d'autres M2 à l'extérieur de l'établissement, notamment en droit social. A l'issue du M2, l'étudiant peut exercer son activité en entreprise (grandes entreprises, PME/PMI), dans le secteur libéral (cabinet d'avocats, de conseils) ou encore dans l'administration. Plus rarement, quelques étudiants choisissent la poursuite en doctorat.</p> <p>Une refonte de la maquette est envisagée, pour aligner les enseignements délivrés sur les thèmes de recherche développés au sein de l'axe privatiste du LARJ. Il est ainsi suggéré un master « droit des affaires et évolutions de l'économie » qui serait consacré à l'économie collaborative et à l'économie sociale et solidaire.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Au niveau de l'établissement, le master <i>Droit européen des affaires</i>, destiné aux étudiants en droit privé, vient compléter l'offre de formation. Certains cours sont mutualisés avec le master <i>Droit des collectivités territoriales</i> et le master <i>Management des PME/PMI</i>, au sein du département Droit, Economie, Gestion. L'articulation par rapport à l'offre de formation au niveau régional n'est pas explicitée.</p> <p>Il existe un partenariat avec Skema business school en vue de la délivrance d'un double diplôme, pour deux</p>

étudiants sélectionnés. Les étudiants de Skema peuvent également intégrer le cursus du master de l'Université, les enseignements étant alors assurés sur le campus de Skema, à Lille.

Le master est adossé au Laboratoire de recherche juridique (LARJ EA 3603) qui est l'unique laboratoire de juriste de l'ULCO et qui propose de réfléchir sur un axe intitulé « les réactions du droit des affaires aux évolutions de l'économie ». Un cours d'initiation à la recherche (10 heures) a été intégré à la maquette de M2. Un colloque annuel est organisé, en partenariat avec Skema, portant sur des thèmes en droit des affaires, et particulièrement sur la nouvelle économie, l'économie collaborative, ou l'économie sociale et solidaire.

Le master peut en outre se prévaloir de plusieurs partenaires pour des « journées premier emploi » (Association française des juristes d'entreprise (AFJE), MEDEF, Ernst & Young). Il existe également des liens avec le barreau et le tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer. Un projet de clinique juridique est également envisagé.

Deux enseignants-chercheurs ont effectué une mobilité enseignante en 2014 et 2018 à l'Université de Huelva (Espagne), pour encourager la venue d'étudiants espagnols à l'ULCO.

Organisation pédagogique

Le master n'est pas organisé dans une logique de spécialisation progressive. Le M1 est consacré au droit des affaires, et le M2 est consacré au droit européen. La maquette ne fait pas apparaître très lisiblement, de continuité entre la première et la deuxième année.

Un stage obligatoire de trois mois au minimum est prévu en M2, qui peut être étendu jusqu'à six mois. En outre, une unité d'enseignement (UE) de réflexion sur le projet professionnel est proposée en M1, ainsi qu'une UE de 40 heures consacrée à des ateliers d'écriture juridique et de simulations de plaidoiries en M2. Les innovations pédagogiques sont présentes dans la formation (classe inversée), et le projet de clinique juridique avec le barreau de Boulogne-sur-mer (consultations juridiques gratuites par des étudiants) consolide son caractère professionnalisant.

Une attention particulière est portée à l'enseignement de la langue anglaise, sous forme de cours et d'ateliers d'écritures. La mobilité internationale des étudiants est faible malgré les mobilités enseignantes effectuées pour dynamiser la coopération internationale avec Séville et Huelva (Espagne).

Pilotage

L'équipe enseignante comprend des enseignants chercheurs et des professionnels de haut niveau et impliqués. Les professionnels extérieurs interviennent de manière adaptée, pour contribuer à la perspective professionnalisante de la formation.

Il existe un conseil de perfectionnement commun à toutes les formations du département droit, qui a eu lieu en juin 2017. Un conseil de perfectionnement propre au master aurait dû avoir lieu sur l'année 2017-2018, comprenant trois professionnels, trois étudiants et quatre enseignants dont les responsables de mention. Cette initiative doit être encouragée dans la mesure où elle manifeste le souci d'amélioration constant de la formation de la part de ses responsables. Un questionnaire a été mis en place auprès des étudiants pour avoir un retour sur les enseignements. A partir de 2018, ce questionnaire sera complété pour l'évaluation de la formation, de l'environnement de travail et des enseignements.

Le taux de réussite en première et deuxième année sont très élevés. Les échecs concernent principalement quelques étudiants en reprise d'études qui n'arrivent pas à s'adapter au rythme et au travail personnel qu'implique le suivi d'une formation de master. Il n'est pas envisagé de soutien particulier à destination de ces publics fragiles.

Résultats constatés

Les effectifs du master sont faibles et en diminution depuis la période 2013/2014 (en 2017/2018 : 19 étudiants en M1 et 13 en M2 ; et en 2013/2014: 25 étudiants en M1 et 19 en M2). Pour les années 2016 et 2017, seuls 10 étudiants issus du M1 ont été admis en M2. Les échecs et les départs vers les établissements voisins sont en partie compensés par l'arrivée d'étudiants d'autres universités en deuxième année principalement de l'Université Lille 2 et de Picardie Jules Vernes.

Les résultats de l'enquête d'insertion professionnelle ne comprennent pas de données chiffrées après 2015. Pour cette année 2015, l'enquête interne affiche un taux d'insertion de 70 %, avec deux diplômés en recherche d'emploi et trois diplômés en poursuite d'études. Le suivi des stages effectués montre une bonne insertion des

étudiants dans le tissu économique régional, et les emplois occupés correspondent aux objectifs de la formation. La mise en place d'un annuaire des anciens à l'initiative des étudiants apparaît comme un bon outil pour améliorer le suivi de l'insertion.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Dynamisme de l'équipe pédagogique.
- Innovations pédagogiques tournée vers la professionnalisation de la formation.
- Partenariat avec une école de commerce permettant d'offrir un double diplôme.

Principaux points faibles :

- La diminution des effectifs pourrait fragiliser la pérennité de la formation.
- Manque de renseignements sur le fonctionnement de l'évaluation des enseignements.
- Problème de positionnement du diplôme : l'évolution programmée de la maquette d'enseignement du diplôme risque de détacher la formation de la mention « droit des affaires ».

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation semble devoir choisir entre deux perspectives très différentes.

Soit la consolidation de la cohérence de la formation actuelle en *Droit européen des affaires*, par le renforcement de son attractivité, le développement de la dimension internationale et européenne (cours en anglais, partenariats européens, mobilité étudiante imposée, renforcement des enseignements de langue) et des enseignements de spécialité. Par exemple, la mutualisation du cours de « droit du tourisme », avec le master *Droit des collectivités territoriales* pourrait être remplacée par d'autres matières en lien avec le droit des affaires. L'évolution proposée de la maquette du M1 pour y ajouter un cours de droit maritime semble ainsi pertinente.

Soit une transformation profonde de la maquette, tournée vers l'économie collaborative ou l'économie sociale et solidaire, cohérente avec les axes de recherche du LARJ, mais qui devra être clairement affichée, pour éviter un manque de lisibilité pour les étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER GÉOGRAPHIE

Établissements : Université d'Artois, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Polytechnique Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Géographie* a connu une profonde mutation en 2017-2018, suite à un problème de positionnement et de manque d'attractivité de son unique parcours *Discontinuités, territorialités, culture* (DITEC). Le dossier d'autoévaluation indique que le nouveau parcours *Géographie, environnement, territoires* (GET) n'est en place que depuis la rentrée 2018. Il y a donc un manque de recul pour un certain nombre de points.

Porté par les quatre universités régionales, le dossier d'autoévaluation indique que la nouvelle maquette du parcours *Géographie, environnement, territoires* (GET) du master *Géographie* est désormais portée par deux établissements, l'Université de Lille et l'Université Polytechnique Hauts-de-France. Les débouchés envisagés sont ceux de spécialistes géographes-cartographes spécialistes des SIG (systèmes d'information géographique).

ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier présente les finalités de l'ancienne formule du master, qui ne sont donc plus d'actualité. Les finalités de la nouvelle formule sont présentées de manière très succincte et ne peuvent être naturellement que théorique, par manque de recul sur une promotion.</p> <p>Un travail de définition plus précise des débouchés du master nouvelle formule est en cours en parallèle à l'élaboration d'une fiche d'inscription au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), actuellement inexistante. Si l'ancienne formule avait comme débouché principal la recherche (d'où un manque d'attractivité), la nouvelle formule se veut plus professionnalisante, même s'il est trop tôt pour dire si elle y est pleinement parvenue.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Géographie</i> est le seul de ce type dans l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais. Toutefois, le dossier ne précise pas son positionnement par rapport à d'autres formations du même champ ou avec un vivier commun (master <i>Urbanisme et aménagement</i> par exemple).</p> <p>L'adossement à la recherche n'est que très peu développé dans le dossier, faisant uniquement le bilan de l'ancienne formule.</p>

Compte tenu des finalités très orientées vers la recherche de l'ancienne formule, il existe peu de lien avec des partenaires extérieurs. L'équipe pédagogique comprend également peu d'intervenants extérieurs au monde universitaire, ce qui pose désormais problème pour un master à visée professionnelle.

L'équipe semble aussi engagée dans une démarche de développement des liens avec l'international.

Organisation pédagogique

Le master ne présentant qu'un parcours, la lisibilité du cursus de l'étudiant est claire.

Le dossier souligne une volonté de faciliter l'accès aux études aux étudiants en situation de handicap.

Si les étudiants avaient la possibilité de réaliser un stage en première année (M1) et en deuxième année (M2) et s'ils bénéficiaient d'un accompagnement de l'établissement pour la recherche de stage, y compris à l'international, aucun étudiant n'en faisait dans la précédente formule.

Le dossier ne montre pas un réel développement de l'innovation pédagogique dans la formation (encore faut-il être sûr qu'elle ait un sens dans les objectifs de la formation, ce qui n'est peut-être pas le cas). Le recours au numérique est essentiellement lié à l'apprentissage des outils numériques indispensables aux étudiants (sans que le dossier ne détaille l'importance de ces enseignements dans la formation).

Si des enseignements en langue sont dispensés dans la formation, le dossier ne cite pas de dispositif particulier de l'apprentissage des langues, notamment en enseignement disciplinaire. Le dossier mentionne un enseignement de premier semestre de M1 dispensé en anglais par un collègue étranger.

La formation ancienne formule n'a absolument pas développé une quelconque approche par compétence. Les auteurs du dossier reconnaissent le gros travail à fournir dans ce domaine (et expriment leur volonté de le faire), ne serait-ce que pour la rédaction d'une fiche RNCP.

Pilotage

L'équipe de formation est essentiellement composée d'enseignants-chercheurs des établissements partenaires, quasiment sans intervention extérieure. Les auteurs du dossier reconnaissent le besoin d'ouvrir cette équipe à davantage de professionnels extérieurs.

Le pilotage de l'ancienne formule semblait assez peu clair. Aucun conseil de perfectionnement ne se serait réuni. La nouvelle équipe travaille à mieux formaliser le pilotage, sans qu'il soit possible de savoir si elle y est parvenue.

Résultats constatés

Les données fournies pour apprécier la réussite ou l'insertion professionnelle des diplômés ne sont pas suffisantes. Cela s'explique notamment par des effectifs très faibles en M1 et M2, à chaque fois avec moins de 10 étudiants.

Cette faible attractivité, et donc le manque de viabilité de la formation ancienne formule, explique sa profonde mutation dont on ne sait pas encore si elle va permettre de renforcer l'attractivité de ce master.

Compte tenu de cette mutation et du manque de recul sur la nouvelle formule (en place depuis la rentrée 2018), les résultats présentés ne sont pas significatifs et apparaissent comme caduques.

Toutefois, la mutation profonde de la formation semble conduire à un renforcement de son attractivité, puisque le nombre d'inscrit en 2018 (14 au moment de la constitution du dossier alors que les inscriptions n'étaient pas closes) est bien supérieur à ce qu'il était les années précédentes, rendant ce master réellement viable si cette tendance se confirme dans les années à venir.

CONCLUSION

Principaux points forts / Principaux points faibles :

La situation très particulière de cette formation ne permet pas de réaliser un état des lieux significatif des points forts/points faibles principaux. Les auteurs du dossier font avec beaucoup d'honnêteté un remarquable travail d'analyse critique de l'ancienne formule du master, expliquant très clairement son manque d'attractivité et de viabilité.

Ce travail d'analyse permet alors d'établir les différentes pistes de mutation de cette formation. Le travail est déjà bien entrepris et semble déjà porter ses fruits vu le nombre d'inscrit en 2018. Beaucoup de travail reste encore à faire (bien identifié par les porteurs de la formation), et il convient de soutenir et d'encourager les enseignants-chercheurs impliqués dans cette démarche et dans leurs ambitions.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Même si les auteurs du dossier les ont déjà bien identifiées, les principales recommandations sont :

- Déterminer plus clairement les perspectives d'adossement à la recherche, dans un contexte d'une évolution professionnalisante du master ;
- En parallèle, déterminer les perspectives de collaboration avec des partenaires extérieurs : stages, interventions pédagogiques, conventions spécifiques, etc. ;
- Donner une vraie place et un vrai rôle au stage dans la formation ;
- Mener un travail sur l'approche par compétence dans la formation et rédiger une fiche RNCP ;
- Pérenniser un modèle de pilotage conforme (avec un conseil de perfectionnement notamment) et les outils pour mener régulièrement un travail d'autoévaluation).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement: Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion de l'environnement* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) vise à former des professionnels de l'environnement, au sein d'entreprises ou de collectivités territoriales principalement. La formation est généraliste et pluridisciplinaire. Le master ne comprend qu'un seul parcours. Au total, 750 heures sont dispensées, dont 60 % sous forme de cours magistral (CM). Deux stages sont prévus d'une durée de trois mois en première année (M1) et de 4 à 6 mois en deuxième année (M2).

ANALYSE

Finalité
<p>La formation se revendique pluridisciplinaire (gestion et économie, mais aussi droit, géographie et aménagement), ce qui est en adéquation avec le caractère multidimensionnel des questions relatives à l'environnement. Les enseignements qualifiés de technique, à la frontière des sciences de l'ingénieur (ex : analyse de cycle de vie, écologie industrielle), sont censés améliorer la capacité d'insertion des étudiants.</p> <p>La description des débouchés relève plus de domaines d'activités que de métiers, ce qui diminue la lisibilité de l'offre de formation. A titre d'exemple, ces métiers pourraient être : responsable environnement, responsable qualité sécurité environnement (QSE), chargé de mission environnement, etc. Toutefois, les objectifs professionnels sont explicités et les principaux types de recruteurs présents dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).</p> <p>L'accent est mis sur les méthodes de diagnostic et d'aide à la décision, ce qui est adapté à une formation généraliste, ces compétences étant redéployables dans une grande variété de cas. Concernant les domaines de la gestion des déchets et de l'eau, si vraiment ils sont centraux, ils pourraient faire l'objet d'unités d'enseignement dédiés. Les emplois visés correspondent à un niveau de cadre, comme il est souhaitable pour un master.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Gestion de l'environnement</i> a entrepris des mutualisations avec des enseignements d'autres masters de l'ULCO, en particulier celui d'<i>Urbanisme et aménagement</i> (20 % de cours communs) et celui de Logistique. Des synergies se dessinent via des projets tuteurés, des passerelles entre masters et la participation à des projets</p>

communs. L'intégration dans l'établissement apparaît comme un point fort de la formation. De plus, il n'y a pas d'autre master de ce type dans la Région Hauts-de-France.

En revanche, aucune coopération n'existe actuellement avec des formations extérieures à l'ULCO, ni au niveau national, ni au niveau international. Des partenariats sont cependant envisagés avec l'Université d'Artois et l'Université de Louvain (Belgique), sans qu'en soit précisée la nature. L'ouverture internationale se limite donc à l'accueil d'étudiants étrangers.

Sur le plan de la recherche, le master est adossé au laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société (TVES), pluridisciplinaire mais avec une orientation géographie/aménagement (section CNU 23 - Géographie physique, humaine, économique et régionale et 24 - Aménagement de l'espace, urbanisme), ce qui pourrait expliquer le manque de poursuite en doctorat (une seule inscription en thèse, en océanographie, pendant les quatre années du contrat). Deux recrutements de professeurs des universités ont cependant eu lieu (et un prévu en 2019), augmentant la capacité de suivi des thèses.

Par ailleurs, les responsables du master ont su tisser de nombreux liens avec les partenaires socio-économiques locaux, via des partenariats diversifiés (collectivités territoriales, associations, entreprises) dont plusieurs sur des thèmes clés du master (écologie industrielle, troisième révolution industrielle). Ces partenariats se concrétisent par des projets tuteurés, des offres de stages, des visites de site et la participation d'intervenants extérieurs.

Organisation pédagogique

Le master comprend un seul parcours et pas d'option. La structure est donc « tubulaire ». Pour l'instant, l'accueil d'étudiants en formation continue est limité, tout comme le recours à la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) (un cas par an dans les deux cas).

La progressivité des enseignements n'est pas claire entre les différents semestres, les intitulés étant quasi identiques et très larges (ex : « Economie et environnement » au semestre1 (S1), « Economie et Environnement » (S2), puis « Economie appliquée à l'environnement » (S3)). Par contre, le contenu des enseignements est précisé et différencié selon les semestres, et correspond aux objectifs de la formation. La mutualisation des cours d'anglais avec d'autres masters a permis de constituer des groupes de niveaux, ce qui est appréciable. Plusieurs étudiants ont passé des certifications de Compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) en langues.

L'équipe pédagogique est très engagée pour professionnaliser les étudiants, avec deux stages relativement longs. D'autres dispositifs existent comme le module de Projet Personnel et Professionnel PPP (CV, lettre de motivation, bilan de compétences, simulation d'entretiens, etc.) ; l'organisation par les étudiants de conférences professionnelles ; la journée premier emploi (avec d'anciens étudiants et des professionnels et l'aide du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) ; la sensibilisation à l'entrepreneuriat via un « challenge de création d'entreprises ». Certains projets tuteurés sont commandités par des organismes extérieurs.

Le lien entre les activités de recherche des enseignants-chercheurs (EC) et les thématiques des enseignements n'est pas spécifié. Il n'est pas fait mention non plus de stage recherche dans le laboratoire ou avec d'autres partenaires. Les étudiants sont invités cependant à suivre les séminaires. La maquette future prévoit un cours d'épistémologie et peut-être de méthodologie de la recherche. Plus généralement, il y a certes de la formation à la recherche, mais pas par la recherche.

Concernant la place du numérique, il n'est pas fait mention à des travaux en salle informatique ni de recours à des logiciels. Il s'agit le plus probablement d'une omission, car certains cours s'y prêtent (méthodes quantitatives, système d'information géographique - SIG). On note par ailleurs une volonté de diversifier les pédagogies, avec la présence de pédagogie inversée, des projets tuteurés et – plus ponctuellement – la création de reportage par les étudiants et de boitiers de vote. Les visites de site constituent à ce titre un effort financier réel et un plus pour la formation. On notera aussi la valorisation de l'implication des étudiants qui contribue à leur motivation.

Pilotage

Comme déjà mentionné, l'équipe des EC est pluridisciplinaire. Les enseignements liés sont au cœur des compétences à acquérir. Les intervenants extérieurs sont généralement affectés à des enseignements plus techniques, mais indispensables (ex : traitements de déchets, éco-conception, etc.). Nombreux (douze intervenants), ils assurent 20 % du volume horaire, parfois sur des interventions souvent très courtes (moins de 2,5 heures) qui correspondent probablement à des études de cas (cours de communication). Ces intervenants sont aussi des recruteurs potentiels tels que des industriels (ex : EDF), des représentants des pouvoirs publics (ex :

DREAL) et des cabinets de conseil.

L'équipe pédagogique se réunit au moins trois fois par an, dont une fois pour le conseil de perfectionnement. De plus, les étudiants participent une fois par semestre à une « Commission Pédagogique Paritaire » (CPP) avec production préalable d'un document rédigé par eux-mêmes. Ces deux instances permettent de communiquer les besoins des étudiants et des professionnels. Le pilotage semble efficace, dans la mesure où il mène à des réaménagements.

Les modalités de contrôle de connaissances (MCC) sont classiques. Les jurys de soutenance de mémoire comprennent au moins deux chercheurs (et parfois le tuteur). Le pourcentage de travaux de groupe dans la notation aurait pu être fourni. Les MCC sont communiquées aux étudiants par le biais du guide des études et sont précisées en cours. Les compétences sont bien décrites dans l'annexe descriptive au diplôme (de façon plus précise d'ailleurs que dans le dossier d'autoévaluation).

Concernant le recrutement, l'équipe pédagogique a modifié sa stratégie en étant plus exigeante, surtout sur les candidatures étrangères, dont le niveau et la motivation sont plus difficiles à apprécier. Les candidatures locales restent cependant peu nombreuses, ce qui révèle une faible attractivité de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs des promotions sont relativement faibles, en M1 comme en M2, avec une forte variabilité. Les moyennes sont respectivement de 11,5 et 11,25 en M1 et M2, avec une tendance inquiétante pour les M2 des 2 dernières années (6 et 9 inscrits, respectivement). Cela pourrait conduire à terme à la fragilisation du master. Ce master n'est cependant pas le seul à connaître ce type de difficultés, assez commune en économie. Les taux de réussite en M1 se sont améliorés du fait de la sélection à l'entrée. On note une diminution du nombre d'échecs et de défaillances, surtout en M2.

Le suivi des diplômés est assuré par l'observatoire local des étudiants. Etant donné le faible nombre de réponses (en moyenne 7 par an), il est difficile de tirer des conclusions. Les tendances sont cependant bonnes : obtention rapide d'un emploi (moins de 3 mois), 1/3 de cadres après 2 ans, aucun en recherche d'emploi après 2 ans... Même si les intitulés des postes ne sont pas précis, on peut estimer qu'au moins un tiers relève directement du cœur de métier visé.

La poursuite d'étude concerne surtout les premières années de fonctionnement de la formation, via des contrats professionnels pour des étudiants souhaitant se spécialiser en Qualité, Sécurité, Environnement (QSE) ou Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE). Quatre étudiants ont été concernés et cela semble un épiphénomène (aucune explication n'est cependant fournie). On constate une seule poursuite en thèse sur la période.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation pluridisciplinaire adaptée aux questions environnementales
- Bonne intégration dans le tissu économique local (partenariats, contacts avec les anciens)
- Bonne intégration dans l'établissement (synergie avec d'autres masters)
- Dispositifs de professionnalisation des étudiants (bilan de compétences, salons, etc.)

Principaux points faibles :

- Effectifs faibles, en baisse
- Rayonnement local uniquement : pas de partenariat avec d'autres universités, ni Erasmus
- Pas de spécialisation progressive des enseignements
- Peu de formation à la recherche et par la recherche, peu de poursuite en doctorat

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique s'est investie dans la professionnalisation des étudiants, peut-être au détriment de la recherche. Sur ce point, une réflexion sur la formation par la recherche pour les étudiants intéressés pourrait être menée (via projets tuteurés, stage de M1 en laboratoire ou recherche en M1, thèses CIFRE). Concernant l'attractivité de la formation, il manque des informations sur les relations avec les licences locales auprès desquelles une communication pourrait être menée et des éventuelles mesures de mise à niveau associées. Comme le positionnement du master est unique en région, des actions de communication interne à l'ULCO et régionale pourraient être utiles. La part des interventions professionnelles, actuellement à 20 % en M2, pourrait être augmentée afin d'améliorer l'attractivité de la formation et faciliter l'insertion professionnelle. Les aspects d'aménagement du territoire et d'écologie industrielle pourraient être mis en avant, pour un rayonnement hors région et à destination de la formation continue. Un rapprochement avec l'école d'ingénieurs semble naturel et pourrait être envisagé dans les années à venir. Enfin, l'unité d'enseignement (UE) 11 intitulée « Outils de traitement des données de l'environnement 1 » pourrait être scindée car elle porte sur un volume assez important d'enseignements (78h présentiel) et couvre trois thèmes distincts.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER GESTION DE PRODUCTION, LOGISTIQUE ET ACHATS

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion de production, logistique et achats (GPLA)* forme des étudiants aux métiers de la logistique et du transport. Le master a été conçu pour répondre aux besoins des entreprises locales ou internationales dans les domaines de la logistique et du transport maritime. Il se décline en deux parcours distincts, en M1 et en M2, *Logistique et transport (LT)* et *Management Portuaire et Maritime (MPM)*, le premier étant proposé en formation initiale et en formation par apprentissage. Les parcours en formation initiale sont délocalisés à Casablanca (Maroc) et à Lomé (Togo), tandis que celui en apprentissage est délocalisé à Sfax (Tunisie).

ANALYSE

Finalité

Les deux années de master permettent aux étudiants d'acquérir une bonne connaissance du monde des entreprises, notamment celles opérant dans les domaines de la logistique maritime et portuaire. Les cours permettent aux étudiants de suivre les mutations dans ce secteur et l'évolution de ses métiers. En même temps, certains cours ciblent des connaissances académiques permettant aux étudiants de poursuivre des études doctorales liées dans les domaines de l'économie maritime et de la logistique.

Le premier des deux parcours (*LT*) est centré sur les métiers de la distribution, de l'entreposage et du transport multimodal ; le second (*MPM*) est plutôt axé sur le transport maritime et les activités portuaires. Ce deuxième parcours a comme finalité de répondre à des besoins clairement identifiés, et spécifiques à l'activité économique des villes portuaires comme Dunkerque.

Les emplois visés correspondent bien à une insertion professionnelle de niveau master. Le diplôme est accompagné d'un supplément qui précise clairement les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant. La formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle, il existe une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) renseignée conformément aux recommandations de la CNCP. Concernant les délocalisations, l'implication de l'équipe dans le fonctionnement et le pilotage de ces formations semble bien réelle. Cela étant, les informations fournies dans le dossier concernant ces délocalisations sont lapidaires et ne permettent pas de se faire une idée précise de leur fonctionnement.

Positionnement dans l'environnement

Si la formation semble être bien positionnée dans l'offre globale de formation de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et à l'international, le dossier reste silencieux sur son positionnement dans la carte régionale des établissements du supérieur.

La mention *GPLA* fait partie du département Economie Gestion. Elle constitue la poursuite logique de la licence *Économie et gestion* avec ses trois parcours (*Gestion internationale et logistique - GIL, Sciences de gestion SG, Économie, entreprise, environnement EEE*). Cette mention complète donc l'offre de formation de niveau master dans le département Economie Gestion mais aussi, avec une certaine transversalité celle d'autres départements, comme la géographie et l'informatique (à travers des cours mutualisés et des intervenants).

Les candidatures proviennent de toutes les régions de France et, en grande majorité, de l'étranger. Le dossier ne fournit, en revanche, que très peu de détail concernant la nature de ces candidatures étrangères (formations délocalisées, Campus France...).

La mention *GPLA* est associée au laboratoire TVES (Territoire, Villes, Environnement et Sociétés). Les interactions de la formation avec l'environnement recherche ne sont pas clairement et explicitement identifiées.

L'orientation professionnelle de la mention *GPLA*, et notamment le développement de l'apprentissage, permettent de nouer des partenariats avec les entreprises locales et régionales. Ces partenariats prennent plusieurs formes : accueil d'étudiants en stage, signature de contrats d'alternance, cours et séminaires assurés par des intervenants professionnels, etc. Quant au parcours *MPM*, on note un certain nombre d'interactions intéressantes avec des acteurs culturels de la ville de Dunkerque, tels que le Musée Portuaire de Dunkerque, le Learning Center Ville Durable et la Halle aux sucres de Dunkerque, ainsi qu'avec le Château Coquelle de Dunkerque, dans le cadre des projets issus des trois programmes bonus qualité enseignement (BQE) obtenus en 2017 et en 2018.

Les coopérations internationales sont pertinentes et s'appuient sur des mécanismes favorisant la mobilité des étudiants et des enseignants. Cette internationalisation a permis notamment l'organisation de manifestations scientifiques, telle que la rencontre internationale de la logistique et du maritime en octobre 2018, co-organisée avec le partenaire marocain. De plus, ce dernier partenariat, a contribué au financement de deux thèses de doctorat.

Organisation pédagogique

La spécialisation, progressive, commence par le choix entre le parcours « logistique et transport » ou le parcours « management portuaire et maritime » dès le M1. Même si les deux parcours présentent des points communs, le premier s'oriente davantage vers la chaîne logistique, l'exploitation logistique et l'exploitation en transport, le deuxième se focalise davantage sur l'exploitation portuaire et le maritime.

A un deuxième niveau, la spécialisation se fait à travers les stages pour les étudiants en formation initiale. Pour la formation en apprentissage, la spécialisation prend place à partir de la signature du contrat d'alternance, qui permet à l'étudiant de s'impliquer directement dans un service de l'entreprise. Les cours qui couvrent la majorité des champs de la logistique, du transport, du portuaire et du maritime permettent aux étudiants d'avoir du recul par rapport à leurs activités professionnelles, recul absolument nécessaire pour une meilleure adaptation aux changements (de poste ou d'environnement).

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés). Elle comporte également des éléments de mise en situation professionnelle des étudiants, ainsi que des éléments d'enseignement d'une langue étrangère (certains étudiants passent le TOEIC ou la certification CLES). Les projets et stages sont intégrés à la définition du cursus de formation.

Les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants. Les étudiants bénéficient d'un apprentissage aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les pratiques pédagogiques font appel aux outils numériques interactifs (par exemple cours et exercices en ligne, outils collaboratifs). L'enseignement fait appel à des pratiques pédagogiques innovantes (par exemple pédagogie par projet, jeux sérieux, amphithéâtres actifs). La formation fait bénéficier les étudiants d'un environnement numérique de travail, et fait appel à un ensemble d'applications logicielles, générales, ou spécifiques à la logistique. Les étudiants suivent des cours sur des logiciels, certains étant spécifiques au domaine d'activité visé par le diplôme (CyberLab, Revit).

La formation peut être délivrée en VAE (validation des acquis de l'expérience) sans que des informations

additionnelles soient précisées dans le dossier à ce sujet.

Pilotage

La liste des intervenants ainsi que leur qualité est connue des étudiants et plus généralement des publics concernés. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio- économique ou encore culturel est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation.

Les modalités de réunion de l'équipe pédagogique, leur objet et leur périodicité sont bien établis. Il existe des organes de concertation réunissant l'ensemble des acteurs de la formation (enseignants, étudiants, personnels administratifs et techniques). Il existe un conseil de perfectionnement dont la liste et la qualité des membres sont précisées. En revanche, le suivi de l'acquisition des compétences est perfectible. Les compétences acquises figurent dans le supplément au diplôme, mais les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle ne sont pas réellement transcrits en compétences. La formation n'utilise pas de portefeuille de compétences (ou un outil similaire) pour aider les étudiants à formaliser leurs compétences acquises.

Résultats constatés

Les effectifs sont présentés de façon agrégée et ne permettent en conséquence pas de se faire une idée précise des forces et des faiblesses de la mention. Le nombre de candidatures en master *GPLA* est en constante progression (800 à 1000 par an), cependant la diminution des effectifs est présentée comme le résultat d'une volonté de réduire le nombre d'étudiants afin de pouvoir en assurer convenablement le suivi. Là non plus, la part des candidatures locales par rapport aux candidatures étrangères n'est pas recensée dans le dossier, ni la nature des candidatures étrangères (formations délocalisées, Campus France etc.).

Les modalités et résultats d'enquêtes auprès des diplômés pour recenser leur situation sont définis et mis en œuvre par l'établissement et/ou la formation. Les taux de réussite et de poursuite d'études, ainsi que les taux d'insertion professionnelle, sont connus des parties prenantes. Ils sont régulièrement mis à jour et publiés. La formation dispose d'une enquête annuelle sur le devenir des étudiants après 30 mois de fin des études. On observe que 90 % des diplômés ont un emploi stable, dont plus du quart occupe un poste de cadre. La quasi-totalité travaille à temps plein. Au niveau du lieu de l'emploi, nous constatons que près d'un tiers (33 %) trouvent un emploi en Nord-Pas-de-Calais et la moitié dans le reste de la France. Le nombre de diplômés qui débutent avec un emploi à l'étranger reste très faible (1 %). Selon les statistiques du SUAIOIP de l'ULCO, plus de 80 % des diplômés sont en emploi stabilisé. La même enquête montre que le temps moyen de recherche du premier emploi est d'environ trois mois, et que la majorité (75 %) des emplois se trouvent dans le secteur du « commerce, transport, hébergement, et restauration ». Pour le reste, 11 % sont dans « l'industrie » et 7 % dans le secteur « construction, bâtiment, travaux public ». Ces statistiques confirment que les secteurs d'activités sont en adéquation avec les cibles de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'attractivité de la formation.
- La bonne implication des professionnels.
- Les résultats satisfaisants en termes d'insertion professionnelle.
- Le développement de partenariats.

Principaux points faibles :

- Les statistiques (effectifs, candidatures, taux d'insertion...) sont présentées de manière agrégée et ne permettent pas de se faire une idée précise des forces et faiblesses de la mention.
- L'inexistence d'outils de suivi de l'acquisition des compétences à disposition des étudiants.
- L'articulation formation-recherche n'est pas suffisamment mise en avant.
- Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas présentées.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Gestion de production, logistique, achats*, parcours *LT* et *MPM*, de l'ULCO est bien positionné dans son environnement socio-économique. La formation répond favorablement aux besoins en compétences des entreprises de la région, ainsi qu'aux niveaux national et international, au regard notamment de son programme pédagogique. Les résultats en termes d'insertion professionnelle sont positifs. Une démarche d'amélioration consisterait à mieux développer les outils de suivi d'acquisition des compétences et de rendre la voie recherche plus attractive. Les statistiques (effectifs, candidatures, taux d'insertion...) devraient être ventilées par type de parcours et de formation (initiale classique / par apprentissage, locale / délocalisée...) afin de permettre de mieux cerner les forces et les faiblesses de la mention.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET REGIONALES (LLCER)

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master LLCER relève du domaine *Arts, lettres et langues (ALL)* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO). Il comporte trois parcours : *Lettres et langues (LL)* ; *Langues et technologies (LT)*, *Guide-conférencier (GC)*. C'est le seul master associant ces trois offres dans la région nord, une voie recherche et deux autres voies ouvrant sur le monde professionnel. La maîtrise de plusieurs langues et une spécialisation culture et savoirs techniques sont obligatoires. Ainsi, le parcours *Guide-conférencier* permet aux étudiants de se doter d'une formation solide en langues et dans le domaine culturel et interculturel. Le parcours *Langues et technologies* propose une spécialisation *Traduction et rédaction technique*. Le master LLCER est accessible aux étudiants titulaires d'une licence. Les emplois visés après l'obtention du master relèvent des domaines suivants : traduction technique, guide-conférencier, enseignement, édition, tourisme. Les enseignements sont dispensés en présentiel, sauf exception. Les enseignements ont lieu sur le site de Boulogne-sur-Mer. Une poursuite d'études en doctorat après l'obtention du master est possible.

ANALYSE

Finalité

Les attendus sont présentés clairement pour ce master qui propose une voie recherche et deux voies professionnelles. La formation se structure autour des enseignements suivants: approfondissement des connaissances des littératures, cultures, histoires des domaines anglophones, hispanophones, allemands, maîtrise (orale et écrite) des langues étrangères, linguistique, pratique de la traduction. Parmi les compétences additionnelles requises figurent l'apprentissage du langage des signes pour les étudiants du parcours *Guide-conférencier*, ainsi que des compétences recherchées par les entreprises, comme la traduction et la rédaction technique ou encore le travail d'édition, pour le parcours *Langues et technologies*. La maîtrise de deux langues étrangères au minimum est obligatoire dans ces deux parcours. Le master est interdisciplinaire et rassemble les lettres, les langues et l'histoire. Les départements concernés travaillent de concert avec les laboratoires disciplinaires qui leur sont rattachés : cette organisation permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans des disciplines différentes et de s'initier à la recherche. Le dossier souligne une bonne insertion professionnelle, surtout pour le parcours *Langues et technologie*. Le volume horaire global n'est pas signalé ; sont mise en place 16 séminaires de 24 heures chacun pour les deux années d'études. Les diplômés peuvent poursuivre leurs études en doctorat à l'ULCO ou hors établissement (, École supérieure du professorat et de l'éducation – ESPE, École de journalisme).

Positionnement dans l'environnement

L'ULCO est, au sein de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE), en concurrence avec l'Université de Lille, notamment en ce qui concerne le master *Traduction*. L'ULCO bénéficie d'un atout certain puisque le parcours *Langues et technologies* offre un choix de langues plus large que le parcours de l'Université de Lille et exige la maîtrise de deux langues étrangères au minimum. Le master est adossé à l'École doctorale (ED) "Sciences humaines et sociales (SHS)" et à l'unité de recherche de l'Équipe d'Accueil (EA) 4030 sur l'Histoire, les langues, les littératures et l'interculturel (HLLI), qui rassemble plusieurs groupes : "Modalités du fictionnel, Centre de recherche sur les civilisations et les littératures européennes, langues, cultures, éducations : mutations des systèmes éducatifs. Ces différentes instances ont travaillé ces dernières années sur les thématiques : frontières, limites, échanges. Il existe peu d'information sur les autres collaborations régionales que le master entretient avec les institutions culturelles ou universitaires et sur les impacts des axes de recherche, localement ou au-delà. Les étudiants peuvent bénéficier du système d'échange Erasmus pour partir à l'étranger durant leur formation. Aucun chiffre sur la mobilité entrante et sortante n'est fourni.

Organisation pédagogique

Le master propose des enseignements classiques (*littérature, civilisation, linguistique, traduction*), des pratiques de spécialité (*Traduction technique, Rédaction technique, Ingénierie éditoriale plurilingue*) et des stages en entreprises qui commencent dès la première année de master (M1). Un tronc commun en deuxième année de master (M2) permet à tous les étudiants de développer des compétences communes ; la différenciation s'effectue au niveau de l'axe choisi pour les travaux de M1 et M2 et au niveau du choix des stages. En ce qui concerne les modalités de contrôle des connaissances, les étudiants du parcours *Lettres et Langues* doivent suivre chaque semestre deux séminaires (six crédits européens, *European Credits Transfer System* (ECTS), chacun), validés à l'oral et à l'écrit. Un rapport d'étape sur le mémoire est demandé dès le M, en fin de premier semestre (S1), avant le dépôt d'un plan intermédiaire (18 ECTS) en fin de deuxième semestre (S2) et le dépôt final du mémoire en deuxième année, d'environ 140 pages (18 ECTS). Ce rapport constitue une initiative intéressante, propice à mobiliser les énergies et faciliter la rédaction du mémoire en deuxième année. Les contrôles de connaissance pour les deux autres parcours ne sont pas suffisamment détaillés (30 ECTS par, Unité d'Enseignement (UE). Néanmoins, on constate une véritable spécialisation pour chaque parcours, où les stages occupent une place importante.

Les liens à l'international sont présents. Le dossier indique l'intervention de conférenciers étrangers originaires de Chine, du Canada, du Mexique, et de pays européens (Allemagne, Roumanie, Grèce). La mise en place d'une co-diplomation avec une université de Pékin (*Beijing Foreign Studies University*) est également en cours. Le master a des liens avec des universités européennes (Allemagne, Espagne), mais le détail des coopérations n'est pas fourni. La mobilité entrante et sortante Erasmus (Irlande, Roumanie, Ecosse, Angleterre) n'est pas suffisamment détaillée.

Pilotage

L'équipe pédagogique est importante : quatre professeurs (PR) en littérature française médiévale, littérature française, littérature, civilisation anglophones, dont un spécialiste de l'Irlande, un en littérature allemande. 13 maîtres de conférences (MCF), qui couvrent l'ensemble des besoins de la formation. Pour le parcours *Langues et technologies* les enseignements sont assurés par des PR, des MCF, des professeurs agrégés détachés du secondaire (PRAG) ainsi que par des professionnels qui prennent en charge l'allemand (projets et stages), la langue écrite et orale, la traductologie, la terminologie, les cours de néerlandais. Les cours assurés par des intervenants extérieurs portent sur l'entrepreneuriat et la communication à l'international (un seul est mentionné).

Le conseil de perfectionnement est en place et toutes les parties sont représentées. On y relève la participation importante des étudiants ainsi que la présence d'anciens étudiants en activité parmi les membres extérieurs ; toutefois, on souhaiterait avoir plus d'informations sur les observations et préconisations du conseil.

La grille d'autoévaluation est jointe au dossier, mais peu de recommandations y figurent.

Les outils numériques mis à disposition par l'Université restent basiques.

Pour ce qui est des projets innovants, le dossier indique qu'il serait souhaitable de diversifier les profils des étudiants qui s'inscrivent en master recherche et d'encourager l'inscription d'étudiants plus âgés, notamment les anciens étudiants de l'ULCO qui ont parfois choisi de passer d'abord les concours d'enseignement, afin d'avoir un métier avant de se tourner vers la recherche.

Résultats constatés

Les effectifs sont modestes et les taux de réussite plutôt voire très moyens (entre un tiers et la moitié des étudiants réussissent à passer de M1 en M2). Concernant l'insertion professionnelle des étudiants à la sortie du M2, les processus mis en place par l'ULCO sont bien expliqués, mais les réponses trop rares pour être réellement significatives. De ce fait, les enquêtes mises en place par l'Université et réalisées par questionnaire et par téléphone de 2014 à 2017, ne permettent pas d'apprécier le taux d'insertion professionnelle, très peu d'étudiants ayant répondu. Sur cet échantillonnage peu représentatif, les emplois obtenus concernent les domaines suivants : traduction, guide conférencier, un professeur d'allemand (contractuel), un professeur de français, un maître auxiliaire, un emploi administratif et un sans emploi. La faiblesse des effectifs est en grande partie due à la concurrence avec le master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) qui prépare directement aux métiers de l'enseignement, un des débouchés principaux pour les étudiants en LLCER. Il est difficile pour les étudiants de poursuivre en doctorat : les contrats doctoraux sont en nombre insuffisant. Les candidats désirant préparer un doctorat préfèrent obtenir d'abord les concours de l'enseignement, certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et Agrégation, qui leur permettront de financer la poursuite d'études en troisième cycle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un master qui offre des parcours diversifiés (recherche, professionnel).
- Une équipe nombreuse qui travaille de concert avec les laboratoires associés aux départements.
- Des parcours professionnels qui incluent des périodes de stage importantes et une interaction soutenue avec le monde de l'entreprise.

Principaux points faibles :

- La mobilité entrante et sortante n'est pas indiquée.
- Des effectifs faibles.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les parcours professionnels (*Langues et technologies et Guide-conférencier*) de ce master offrent des possibilités d'insertion intéressantes pour les étudiants et constituent un de ses points forts. Ces formations répondent aux besoins des entreprises et permettent à ce master de se démarquer de la forte concurrence avec l'Université de Lille. L'exigence d'une maîtrise de deux langues au minimum est un atout considérable pour les perspectives d'évolutions professionnelles des étudiants. Le parcours recherche est également très bien pensé, en particulier l'ouverture sur l'interdisciplinarité. La faiblesse des effectifs et le taux de réussite moyen ne peuvent pas être directement imputables à la formation : le nombre insuffisant de contrats doctoraux décourage les étudiants LLCER de s'orienter vers la recherche.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MANAGEMENT DE L'INNOVATION

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation professionnelle est composée d'un unique parcours intitulé *Stratégies d'innovation et dynamiques entrepreneuriales*. Elle a pour objectif de former les étudiants pour intégrer des organisations privées, publiques et associatives sur des missions de nature innovante, grâce à une bonne compréhension et la maîtrise des enjeux spécifiques à l'innovation. Elle accompagne également les étudiants dans la création de leur entreprise. Elle dispense sur quatre semestres 840 heures d'enseignement en présentiel, auxquelles s'ajoutent deux stages en première année de master (M1) et en deuxième année (M2). Elle est localisée uniquement à Dunkerque.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité est de former des cadres supérieurs à même de gérer les processus d'innovation dans les entreprises ou les organisations.</p> <p>La formation propose des enseignements en économie principalement, puis de manière plus modeste en gestion, ce qui est regrettable. Les étudiants suivent des cours de langue anglaise, deux cours en anglais, et des séminaires en anglais. Les compétences sont clairement indiquées et correspondent aux attendus d'une telle formation pour les débouchés affichés. Le développement de l'innovation par le numérique, le rôle de la créativité au sein des organisations, les nouvelles pratiques créatives (par exemple le design thinking) restent, en revanche, peu intégrés dans la partie académique, alors que ce sont des thématiques devenues majeures désormais. Il est appréciable de constater l'accent mis sur le développement des capacités interpersonnelles et la proactivité des étudiants dans l'optique de mieux s'intégrer sur le marché du travail. Le dossier indique de manière détaillée les poursuites d'études éventuelles de certains étudiants ; il s'agit de formations plus spécialisées et complémentaires (en langue, par exemple), mais aussi en doctorat en sciences économiques. Même s'il y a un réel progrès sur la poursuite d'études en recherche, il est dommage que cela ne soit pas aussi le cas en sciences de gestion, compte tenu de l'intitulé de la mention de master.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est bien insérée dans le tissu local mais aussi à l'étranger si l'on regarde le nombre important de candidatures issus de l'international. Avec une formation identique à Lille, les équipes témoignent de la volonté de collaborer. Au niveau national, il existe des formations équivalentes. Cependant, compte tenu de l'ancrage</p>

territorial du master, la formation reste légitime à Dunkerque. L'articulation avec la recherche est de très bon niveau. Les enseignants-chercheurs porteurs de la mention sont engagés dans des associations savantes, comme le Réseau de recherche sur l'innovation, et dans plusieurs revues scientifiques ; ils font bénéficier les étudiants des connaissances développées en les invitant à des séminaires et en leur proposant d'organiser un événement annuel en lien avec la recherche. Il est très appréciable de lire la variété et la qualité des partenaires professionnels de la formation, qui sont expressément listés (La Ruche qui dit oui, La Halle aux sucres, la Chambre de commerce, le Conseil régional, la Caisse d'Épargne, des médias, la Cité des Sciences, des grandes entreprises comme Renault ou Saint-Gobain, France Living Lab, La Fabrique du Futur, etc.). L'international reste encore un axe de développement modeste pour le master, même si des actions pertinentes ont déjà été initiées. En effet, une mobilité enseignante a été faite avec l'Université de Naples, et des étudiants ERASMUS ont déjà suivi la formation. Les projets de développement d'accords avec des partenaires internationaux (notamment avec la Grèce, l'Angleterre) sont, dans ce sens, pertinents.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est simple par le fait de l'existence d'un seul parcours. Les maquettes distinguent les unités d'enseignements (UE) qui appartiennent au « tronc commun (TC) » de ceux qui sont dits de spécialités. Il aurait été bien de préciser si les cours du TC sont mutualisés avec d'autres mentions de master de l'ULCO. Cela est d'autant plus important à comprendre qu'il y a des cours en TC au semestre 9 en deuxième année de master, qui est censé être uniquement spécialisé. Au total, il y a environ 30 % de cours en TC et 70 % en cours de spécialité, auxquels s'ajoutent un stage de deux à quatre mois en master 1 et un second de quatre à six mois en master 2. La progression est lisible dans les intitulés de cours entre les deux années : il est mentionné quand il s'agit de l'approfondissement d'un cours débuté auparavant. Les validations des acquis professionnels (VAP) sont bien prévues. Les modalités d'enseignement sont traditionnelles pour un master en management de l'innovation : présentiel, visites et rencontres de professionnels, mise en situation par des jeux de rôles. L'accent est mis sur la pédagogie de la classe inversée. Pour les étudiants désireux de créer leur entreprise, ils travaillent tout au long du master 2, à la construction de leur business plan. Cependant, il n'est pas explicité comment ce processus se déroule, ni quels types de projets entrepreneuriaux ont été créés. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'a pas encore été mise à jour depuis l'élaboration de la nouvelle mention de master *Management de l'innovation*. Cela permettrait de corriger des expressions obsolètes, comme « NTIC » pour « Nouvelles technologies de l'information et de la communication », qui ne sont plus « nouvelles ». Ce serait également l'occasion de davantage mettre l'accent sur la place du numérique dans le management de l'innovation dans les entreprises. Dans ce sens, si la formation s'appuie sur les outils numériques proposés par l'établissement, il serait pertinent de renforcer cet usage dans la pédagogie à travers, par exemple, l'élaboration de wiki ou d'une application, l'utilisation concrète d'une plateforme numérique de crowdfunding en lien avec le business plan, etc. Les professionnels donnent 134 heures dans le master ; cela pourrait être davantage, en particulier en deuxième année. Les étudiants peuvent aussi profiter de la recherche menée par les chercheurs en faisant un stage dans le laboratoire. La dimension internationale de la formation est présente par des enseignements, des séminaires en anglais.

Pilotage

Le pilotage de la formation est collégial ; l'équipe de direction (une professeure des universités, une maître de conférences-habituée à diriger des recherches (HDR)) apparaît soudée et impliquée dans le master, tout comme le support administratif. L'équipe pédagogique (16 personnes) est variée dans son ensemble et stable entre les deux années, ce qui est un atout pour suivre la progression des étudiants. En revanche, l'équipe mériterait d'être renforcée par une plus grande présence d'intervenants en sciences de gestion, discipline scientifique qui est absente du jury du master 1 et du master 2. La part des professionnels pourrait être également plus importante, par exemple sur le développement durable, l'entrepreneuriat, la fiscalité, ou encore le management des projets innovants. Le conseil de perfectionnement a été créé, mais peine à fonctionner en raison des contraintes professionnelles des personnes extérieures à l'ULCO. Les modalités de réunion sont précisées. Les modalités de contrôle de connaissances adoptent plusieurs formats : écrit, oral, dossier, examen sur table, individuel ou de groupe, mise en situation lors du stage. Les crédits ECTS sont indiqués pour toutes les UE. Il n'y a pas de livret de l'étudiant pour suivre l'apprentissage des compétences, sans que cela semble pénaliser les diplômés ensuite pour trouver un travail. L'annexe descriptive au diplôme n'a pas été mise à jour. Le recrutement a été revu pour plus de sélectivité afin d'atteindre les résultats attendus pour ce genre de formation. Pour les étudiants issus d'un autre master 1 que celui de la mention, un test d'évaluation de niveau a été mis en place. Il est prévu de proposer aux étudiants témoignant de faiblesses évidentes pour suivre et réussir le master, d'intégrer auparavant la licence d'économie et de gestion de l'ULCO.

Résultats constatés

Les effectifs de master 1 ont connu une baisse lors du lancement de la nouvelle mention en 2015. Depuis, ils progressent vers 25-28 étudiants, bien que peu d'étudiants de la licence ULCO déposent leur candidature. Il est dommage que trop peu d'étudiants du master 1 poursuivent en master 2 (entre 25 % et 58 % de l'effectif en master 2). Il faudrait travailler l'attractivité auprès des étudiants de la licence, et du master 1 de l'ULCO. Les taux de réussite, qui n'étaient pas bons (en master 2 : 48 % en 2015-2016), sont bien meilleurs depuis que la sélection a été augmentée (en master 2 : 100 % des 14 étudiants 2016-2017). Le suivi des étudiants est difficile compte tenu de l'absence de réponse de diplômés. Aussi, l'équipe profite d'événements comme la journée premier emploi (JPE) pour collecter des données. Ceci dit, l'insertion professionnelle reste dans les standards d'un jeune diplômé (entre trois et six mois) dans des métiers pour lesquels ils ont été formés. Certains continuent en thèse de sciences économiques pour devenir chercheur.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Ancrage territorial important avec des partenaires variés.
- Actions favorables à l'insertion professionnelle locale ou régionale.

Principaux points faibles :

- Attractivité de la formation en baisse.
- Déperdition d'étudiants entre le M1 et le M2.
- Manque d'intervenants en sciences de gestion.
- Faible place accordée aux nouvelles pratiques de management de l'innovation et de la créativité (design thinking, prototypage, numérique, etc.).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de master *Management de l'innovation* présente des actifs importants, tant au niveau de son ancrage, qu'au niveau de son réseau professionnel et académique. Cependant, elle mériterait d'être dynamisée pour être plus attractive auprès des étudiants de la licence en économie et en gestion, mais aussi du master 1 de la même mention. Il serait judicieux de développer des projets transversaux à plusieurs cours, par exemple, en y intégrant des ateliers de créativité, l'usage du numérique, le développement de prototype au sein de FabLabs, et communiquer activement sur le travail mené par les étudiants sur les réseaux sociaux, et cela dans les locaux de l'ULCO. Ce qui devrait attirer les étudiants.

La dimension internationale mériterait d'être développée, par exemple, avec la francophonie, vue les pays d'origine des étudiants étrangers.



MASTER MANAGEMENT DES PME-PMI

Établissement : Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Management des PME-PMI* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est dispensé sur le site de Boulogne-sur-mer. Il accueille des étudiants en formation initiale et continue afin de les doter de compétences générales en gestion et management, dans une perspective académique et professionnelle. Le master 1 et le master 2 comptent respectivement 362 heures et 452 heures d'enseignement (hors stage), en présentiel. La formation, qui ne propose qu'un seul parcours, couvre l'ensemble des savoirs fondamentaux en gestion et une partie importante du cursus est dédiée à la professionnalisation.

ANALYSE

Finalité

Le diplôme forme des étudiants en formation initiale et continue à la gestion et au management d'entreprise, à un niveau permettant aux diplômés de prétendre à des emplois d'encadrement ou de continuer leurs études en doctorat. L'éventail des matières enseignées couvre l'ensemble des sciences de gestion et dote en conséquence les étudiants d'une connaissance solide de l'entreprise, conforme aux finalités du diplôme, à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et au supplément au diplôme.

Toutefois, l'orientation « PME-PMI » de la formation n'est que trop faiblement justifiée. Sur l'ensemble des deux années de master, seul un module de la première année de master (M1) et trois modules de la deuxième année (M2) font état d'un affichage « entrepreneuriat » et/ou « management des PME ». Le reste des intitulés est classique, donc généraliste. Cela n'est pas gênant en soi car à l'évidence, la plupart des savoirs en gestion/management sont transposables à toutes sortes d'organisations ; mais la prépondérance très marquée des intitulés généralistes interroge. En outre, la fiche RNCP, le supplément au diplôme et d'autres documents font référence à un master dont la spécialité est « ingénierie du management » (l'intitulé précédent du diplôme). Enfin, le dossier d'évaluation lui-même semble avaliser l'hypothèse d'un choix de mention par défaut. À la lecture du dossier, la maquette pédagogique du diplôme semble plus proche de « management et administration des entreprises » (MAE) que de « management des PME-PMI », mais une telle appellation n'aurait pas permis un positionnement suffisamment marqué par rapport à des masters similaires proposés par les Instituts d'Administration des Entreprises (IAE). Dans ces conditions, on pourrait s'interroger sur pourquoi ne pas avoir opté pour un intitulé « management » pour la mention, quitte à ensuite décliner la formation en parcours, comme c'est le cas du master « ingénierie du management » l'ayant précédé ?

Le taux d'insertion professionnelle est bon mais cette donnée peut en l'occurrence être biaisée par le fait que la plupart des étudiants du M2 sont en formation continue. Les indicateurs de qualité de l'emploi sont donc ici plus

significatifs que le taux d'insertion proprement dit.

Positionnement dans l'environnement

Le diplôme constitue le seul master généraliste en management au sein de l'ULCO. Sa valeur ajoutée académique est donc avérée, bien que le positionnement de la formation dans la carte régionale ne soit pas développé explicitement dans le dossier. L'articulation recherche-formation repose surtout sur l'intervention, au sein du master, d'enseignants-chercheurs affiliés à trois laboratoires de l'ULCO. La particularité de ce lien vient de ce que le travail de recherche de deux de ces laboratoires partenaires de la formation ne relève pas des sciences de gestion mais du droit (Laboratoire de recherche juridique, LARJ) et des sciences de l'environnement (Laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société, TVES). Cependant, la relation avec le laboratoire de gestion de l'ULCO est appelée à s'intensifier via, en particulier, le recrutement d'un professeur des universités affilié à ce laboratoire.

Les partenariats institutionnels développés par le master sont un point fort de la formation. Le lien avec l'École supérieure de commerce de La Rochelle est particulièrement intéressant en ce qu'il connecte deux grands « producteurs » de formation en management que sont l'université d'une part, les écoles supérieures de management d'autre part. La formation compte, parmi ses relations institutionnelles, un grand cabinet de consulting, une instance représentative de chefs d'entreprise, des associations, une banque et un centre entrepreneurial. Ce tissu relationnel dote le cursus d'un large panorama de débouchés possibles et d'un riche vivier de compétences, qu'il s'agisse d'étudiants ou d'intervenants.

Le master a noué un partenariat international avec l'Université Mohamed V de Rabat. Ce partenariat est d'autant plus intéressant qu'il constitue l'un des vecteurs de résolution d'un point faible explicite de la formation, à savoir le trop faible développement de son orientation « recherche ». Les mobilités (enseignante et étudiante) sont assurées à travers le programme Erasmus et le recours à une année de césure.

Organisation pédagogique

Le diplôme dispense un enseignement complet en gestion-management et son organisation est adaptée au public visé ; les enseignements en droit sont particulièrement présents, une originalité à mettre au crédit du diplôme, et à son adossement à un laboratoire de recherche juridique. Le M1 est ouvert à des étudiants de profils académiques divers et prévoit une mise à niveau des personnes découvrant la gestion. En outre, la semaine de cours est concentrée, de manière à mêler étudiants en formation initiale et continue, ces derniers représentant une part prépondérante de l'effectif en deuxième année. Une place est faite aux candidats en validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP), ce qui permet d'ouvrir le diplôme autant qu'il est possible.

Le volume horaire des cours en présentiel du M1 est notablement inférieur à celui du M2, ce qui est inhabituel ; la prépondérance du stage en M1 peut l'expliquer, dans la mesure où cette année compte une plus grande proportion d'étudiants en formation initiale pour lesquels le stage est obligatoire. Les UE sont parfois déséquilibrées et le poids en crédits ECTS de l'unité d'enseignement (UE) « professionnalisation » du M1 est très lourd au regard de son volume horaire affiché. Ce n'est pas une critique en soi mais cette forte pondération peut avoir pour corollaire la difficulté du diplôme à susciter des vocations pour la recherche.

Les UE transversales – notamment l'enseignement de l'anglais – occupent une place importante. Par ailleurs, le jeu d'entreprise que la formation organise chaque année avec l'ESC La Rochelle est une innovation pédagogique particulièrement intéressante. Le lien entre la formation et la recherche se limite à l'intervention d'enseignants-chercheurs affiliés à des laboratoires de recherche en droit, en sciences de l'environnement et en gestion dans la formation. La poursuite d'études en doctorat est à l'heure actuelle inexistante même si des efforts ont été menés pour pallier cette faiblesse (moyens plus importants consacrés au laboratoire en gestion ; projet d'introduction d'un cours de méthodologie de la recherche dans la maquette ; mise en place d'un partenariat avec une université marocaine disposant d'un master recherche en sciences de gestion).

Pilotage

Pour un diplôme de cette nature, le master recourt à une proportion importante d'intervenants extérieurs (environ 45 %) tandis que les enseignants-chercheurs qui y officient ne sont que minoritairement affiliés à un laboratoire en gestion. Cette orientation n'appelle pas de commentaire critique : elle est le corollaire de la forte coloration professionnelle du diplôme ainsi que de son orientation généraliste. Le développement des vocations académiques faisant cependant partie de ses objectifs explicites, des initiatives sont en cours afin de faciliter

une poursuite d'études en thèse.

La gouvernance du diplôme est classique et adéquate: deux responsables de formation, des réunions périodiques et un conseil de perfectionnement dont, cependant, les sessions apparaissent trop espacées (tous les deux ans). Les responsables du master semblent préférer un ajustement pédagogique mutuel, au fil de l'eau, entre enseignants et étudiants, mais des structures formalisées (conseil de perfectionnement, commission pédagogique paritaire) dédiées à l'état des lieux de la formation sont bien en place.

Le contrôle des connaissances et les modalités d'examen sont classiques pour un diplôme de cette nature.

Résultats constatés

En M1 comme en M2, les promotions comptent environ 25 étudiants par an, ce qui est conforme aux standards habituellement constatés. Le taux de réussite est élevé (plus de 90 %) et témoigne d'une bonne sélection à l'entrée.

Le dossier d'évaluation fait état d'un taux d'insertion professionnelle de 100 %, sur des postes conformes au niveau de diplomation des étudiants. Cependant, la forte teneur du diplôme en étudiants en formation continue (très nette en M2 ; croissante en M1) brouille la signification du « taux d'insertion » par rapport à des étudiants en formation initiale ; ici, les statistiques manquent de précision. De surcroît, plus de 50 % des profils renseignés des diplômés récents, soit 8 profils sur 17 (promotion 2016-2017), sont en recherche d'emploi ou sur des postes nettement sous qualifiés. Ces chiffres mériteraient donc une analyse plus fine.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Ouverture d'un master généraliste à des publics de cursus variés, mixité entre formation initiale et continue.
- Tissu dense de relations institutionnelles.
- Place de l'innovation pédagogique et des UE transversales.
- Bonne insertion professionnelle, en lien avec l'orientation dominante du cursus.

Principaux points faibles :

- Adéquation perfectible entre spécificité affichée du diplôme (PME) et intitulé des enseignements.
- Déficit d'orientation « recherche » des étudiants.
- Adossement embryonnaire de la formation au laboratoire de l'ULCO en sciences de gestion.
- Besoin d'une analyse plus fine des données d'insertion.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Management des PME-PMI* est un diplôme généraliste en management de niveau bac+5 qui a toute sa place dans l'offre régionale de formation. Son affichage « PME-PMI » est cependant problématique. Il est justifié au regard des partenariats noués par le master avec son environnement institutionnel, lesquels sont riches et variés. Les débouchés professionnels correspondent également à la cible affichée. En revanche, le contenu académique ne témoigne pas d'une orientation « PME-PMI » suffisamment discriminante. Il s'agit plus, en réalité, d'un master « management » au sens le plus général du terme.

Le diplôme accueille des publics issus de formations autres que la gestion ainsi que des étudiants en formation continue. C'est un point fort de ce diplôme, qui est à la fois d'ouverture et de professionnalisation. Cette ambition se devine dans le projet affiché de développer le segment « recherche » de la formation. Les difficultés rencontrées par le master à cet égard sont explicites et régulièrement rappelées dans le dossier d'auto-évaluation. C'est là que se situe vraisemblablement la problématique de son développement : comment

développer ce versant recherche sans altérer le versant « professionnel » du diplôme dont le fonctionnement, éprouvé, est satisfaisant ?

La mise en place d'un parcours recherche, comportant des enseignements de spécialité clairement dédiés au management des PME-PMI, pourrait ici faire d'une pierre deux voire trois coups : (1) intensifier la participation d'enseignants-chercheurs en gestion (notamment des PME) à l'offre de formation, (2) susciter des vocations doctorales et (3) justifier plus nettement l'intitulé « entrepreneurial » du diplôme. Le projet esquissé dans le rapport d'auto-évaluation évoque quelques pistes pour pallier cette faiblesse. Sans doute la réflexion doit-elle être prolongée en ce sens.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement : Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La master *Management et commerce international (MCI)* est un master de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques et sociales (FSES) de l'Université Lille 1. C'est une formation professionnelle en deux ans ayant comme objectif principal de former des cadres experts de la mondialisation destinés aussi bien au secteur public que privé. Il se décline durant la deuxième année de master (M2) en trois parcours : *Commerce et management des affaires Internationales (CMAI)*, *Commerce et management pour l'Asie orientale (CMAO)*, *Nouvelles technologies de l'information, la communication et gestion internationales des entreprises (Global e-Business, GEB)*. Un quatrième parcours, *Intelligence, stratégie et compétitivité économique (ISCI)*, a été fermé en septembre 2017. Le master *MCI* est délivré uniquement en présentiel au sein de la faculté des Sciences économiques et sociales (SES). Il est co-acrédité avec le parcours *Management et marketing à l'international (MMI)* de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), présenté dans le dossier d'évaluation. Les enseignements ont lieu à Villeneuve d'Ascq, sur la Cité scientifique, et à Dunkerque pour le parcours *MMI*.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs du master *MCI* en matière de connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis, tout comme les postes visés. L'intitulé de la formation est cohérent par rapport à ses objectifs, et son contenu est compréhensible de l'ensemble des parties prenantes. Chaque parcours dispose de ses propres objectifs et enseignements spécifiques, bien qu'un tronc commun multidisciplinaire soit partagé en première année de master (M1). Il est indiqué que le diplôme est accompagné d'un supplément qui précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant, type livret des études, mais celui-ci ne se trouve pas en annexe comme annoncé. Le diplôme est accessible en formation initiale et en formation continue, dont *via* la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Les débouchés en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle sont exposés mais pas suffisamment distingués selon les trois parcours de l'Université de Lille tandis que ceux du parcours *MMI* de l'ULCO sont bien identifiés. La dimension recherche est très présente. La possibilité de poursuivre en doctorat est clairement affichée. Il existe une fiche pour la formation inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Le master *MCI* se différencie des autres formations existantes sur plusieurs aspects : son équilibre entre analyse économique et pratiques managériales quand les autres formations se concentrent plutôt sur l'une ou l'autre ; la prise en compte à la fois des secteurs public et privé, et une spécialité internationale dès le M1 quand la plupart des formations proposent un tronc généraliste avec une spécialisation uniquement en M2. Le lien avec les laboratoires du territoire est tangible. Chaque année, plusieurs étudiants font des stages dans les institutions de recherche concernées. La poursuite en doctorat est bien valorisée. Est perceptible dans le dossier d'autoévaluation une certaine confusion entre l'ancienne mention *Économie et management Internationaux (EMI)*, dont est issue la mention *MCI*, et la mention *EMI* actuelle qui existe au sein de la faculté de SES. Ainsi, en matière de relation avec les entreprises et autres organismes non académiques, les relations du master *EMI* sont mises en avant ; partenariats publics et privés engagés dans la formation (via des enseignements, des conférences, missions d'expertise, participations aux conseils de perfectionnement, offres de stage...) qui paraissent relever de l'ancienne formation. Il est en outre indiqué que la mention *MCI* dispose pour les parcours lillois d'une convention avec la Chambre de commerce et d'industrie Internationale des Hauts-de-France. Le diplôme a noué plusieurs partenariats avec des établissements internationaux d'enseignement supérieur : deux parcours délocalisés (Maroc et Sénégal) pour le parcours *CMAI*, un au Sénégal (ainsi que des liens, dont la nature n'est pas précisée, avec neuf universités asiatiques) pour le parcours *CMAO*, et au Cambodge et au Sénégal pour le parcours *GEB*. Le parcours *MMI* de l'ULCO est délocalisé au Togo en partenariat avec l'École des cadres de Lomé et au Maroc en partenariat avec l'École supérieure de direction et de gestion de Rabat, avec une valeur ajoutée pour l'ULCO et pour les partenaires qui est bien exposée dans le dossier.

Organisation pédagogique

La formation est organisée autour d'un tronc commun en M1 et d'une spécialité en M2 correspondant à chacun des parcours. Le M1 *MCI* est en lien direct avec la licence *Économie et gestion* qui bénéficie d'un parcours *MCI* accessible dès la deuxième année de licence (L2) (choix dans un panier de cours optionnels). Peu d'informations sont données sur l'année de M1. Les parcours du master *MCI* (année de M2) sont accessibles à d'autres M1. Les enseignements en anglais sont nombreux dans les parcours, plus particulièrement dans le parcours *GEB* entièrement en anglais. L'enseignement du mandarin ou du japonais est donné en *CMAO*. Les modalités d'examen pour chaque matière ne sont pas précisées. La professionnalisation est présente dans la formation, au travers de projets tutorés obligatoires en M1 et en M2 (événementiel, prestation de services, rencontres et simulations d'entretien avec des entreprises, actions d'aide au développement...), et au travers de stages de deux à quatre mois en M1 et M2 (l'information est donnée dans le dossier comme concernant tous les parcours même si le détail par parcours laisse ensuite penser qu'une durée plus longue est parfois possible). On peut regretter la courte durée de ces stages, quand de nombreux masters s'alignent sur une période allant de quatre à six mois. Des compétences additionnelles sont proposées : simulations d'entretiens d'embauche, bilan de compétences, cours d'informatique, rédaction de *curriculum vitae*.... En revanche, pour les parcours lillois, rien n'est mentionné concernant l'entrepreneuriat tandis que les étudiants y sont fortement sensibilisés dans le parcours *MMI* de l'ULCO. Un lien avec le Pépite du territoire (pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) pourrait être envisagé. L'usage du numérique est important et permet aux étudiants de bénéficier d'approches pédagogiques innovantes : emploi généralisé de Moodle, plateforme de *Massive Open Line Courses* (MOOC), systèmes de Questionnaires à choix multiples (QCM) sur téléphone. Les étudiants bénéficient également d'un accompagnement à l'insertion professionnelle (suivi individuel, entretiens, accès au réseau des anciens, module obligatoire en M1...). La formation favorise la mobilité entrante et sortante, mobilité rendue possible par les partenariats internationaux évoqués plus haut. Tous les étudiants en *CMAO* ont un semestre de mobilité dans une université en Chine ou au Japon. Aucune sensibilisation à l'éthique n'est donnée aux étudiants, mais l'université utilise plusieurs logiciels de détection de plagiat. Enfin, comme dit plus haut, la recherche occupe une place importante dans le master *MCI*, avec des cours théoriques et des exercices pédagogiques adaptés (mémoire, séminaire...), l'intervention de nombreux enseignants-chercheurs des deux laboratoires (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE) et Lille économie management LEM)), et un parcours dédié à la recherche en M2. À l'ULCO, le parcours *MMI* est curieusement adossé au Laboratoire de recherches juridiques (LARJ) alors que les principaux intervenants sont membres des laboratoires Recherche interdisciplinaire en management et en économie (RIME-Lab) et Territoires, villes, environnement et société (TVES).

Pilotage

L'équipe pédagogique du master *MCI* est bien diversifiée, et ce pour chaque parcours. Elle associe en effet avec un certain équilibre enseignants-chercheurs, enseignants (Professeurs agrégés (PRAG), Enseignants associés et invités (PAST) et Professeurs certifiés (PRCE)) et intervenants professionnels. Le contenu des quatre parcours est précisé. À Lille, le volume total d'enseignements est équilibré entre les parcours *GEB* (342 heures) et *CMAO* (332 heures) mais on ne connaît pas le volume horaire en *CMAI*. Les modalités de pilotage de la mention *MCI* respectent le règlement des études voté, indiqué en annexe mais finalement non joint au dossier. Un conseil de perfectionnement existe depuis 2011. Les responsables de chaque parcours de la mention *MCI* se réunissent deux fois par an pour faire le point sur le fonctionnement du diplôme. Les étudiants ne semblent pas associés au pilotage du diplôme. Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites, en accord avec les attendus de la formation, et connues des étudiants. Une évaluation de la formation par les étudiants est à l'œuvre (mais les documents partagés en annexe sont illisibles). Les règles d'attribution des crédits européens le sont également. Cependant, on ne peut pas le vérifier car le livret des études n'est pas fourni. De même, aucune information spécifique n'est donnée quant au suivi de l'acquisition des compétences des étudiants. Par ailleurs, la transcription de chaque enseignement en compétences ne semble pas d'actualité si ce n'est pour le parcours *MMI*. La fiche RNCP développe brièvement les compétences acquises par la formation, sans les lier aux différentes matières, ni distinguer les parcours. Le suivi des effectifs est réalisé. Les chiffres avancés traduisent une vraie attractivité de la formation avec à Lille une moyenne de 500 candidatures en M1 et 89 % d'admis en M2, et une augmentation des candidatures extérieures. Néanmoins l'effectif se réduit chaque année dans chaque parcours depuis 2013, sans que des explications soient fournies si ce n'est en *MMI* où la baisse est présentée comme un choix assumé. Les flux d'étudiants étrangers ne sont pas partagés. Les données sur le devenir des diplômés sont fournies par l'Observatoire de la direction des formations de l'Université de Lille et par une enquête des services de l'ULCO pour le parcours *MMI*. L'enquête disponible porte sur les diplômés de 2011-2012-2013. Le taux d'insertion oscille entre 76 et 94 % selon le parcours. Le temps d'accès au premier emploi, le taux de satisfaction de l'emploi occupé et l'adéquation avec le master sont plutôt satisfaisants et très homogènes entre les parcours, à l'exception de l'adéquation master-emploi pour le parcours *CMAO* (49 %). En revanche, le salaire médian de 1 700 euros environ pour *CMAO* et *CMAI* est très inférieur à celui des diplômés du parcours *GEB*, culminant à 2 244 euros. Le nombre de répondants est plutôt faible et il est donc difficile de tirer des conclusions définitives. Un écart de salaire médian de plus de 30 % pour un parcours interroge. Une analyse plus détaillée des résultats montre que ce parcours est aussi celui disposant du plus fort taux de satisfaction et d'adéquation master-emploi.

Résultats constatés

Les effectifs du master *MCI* révèlent une bonne attractivité de la formation, malgré une diminution progressive des effectifs pour les parcours de M2. Concernant, les études doctorales, notons que trois thèses ont été soutenues en 2017-2018 à l'ULCO. Le taux de réussite avoisine 89 % en moyenne et les taux d'insertion sont globalement satisfaisants, bien que différenciés (83 % pour le M2 *CMAI*, 76 % pour le M2 *CMAO* et 94 % pour le M2 *GEB*) ; les pourcentages de poursuite d'études sont respectivement 8 %, 22 % et 6 %. Le manque de données ne permet pas d'établir la comparaison avec le parcours *MMI*. Le master se distingue des autres formations du même type sur plusieurs aspects. Entre les parcours, le parcours *CMAI* est moins bon sur l'adéquation master-emploi et le parcours *CMAO* sur la satisfaction des étudiants, tandis que le parcours *GEB* se démarque par d'excellentes réussites, la bonne insertion et un salaire médian sensiblement plus élevé. L'analyse Forces, faiblesses, opportunités, menaces (SWOT) disponible dans le dossier reflète bien ces tendances.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité du M1.
- De nombreux partenaires académiques étrangers.
- Une importance accordée à la recherche.

Principaux points faibles :

- Des liens perfectibles avec les entreprises et organismes non académiques.
- Pas d'implication des étudiants dans le pilotage du diplôme.
- Un décalage en matière de satisfaction et d'insertion entre le parcours *GEB* et les autres.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *MCI* est un diplôme attractif disposant de différenciateurs certains par rapport aux autres formations du même type. Il bénéficie d'un territoire dynamique et étudiantin qui lui assure un nombre de candidatures significatif. La principale recommandation porte sur l'enrichissement du réseau d'entreprises et d'organismes socio-professionnels du diplôme. La construction d'un réseau de partenaires professionnels, au-delà des seuls intervenants extérieurs actuels, pourrait amener plus d'opportunités d'emplois de qualité aux jeunes diplômés, notamment pour ceux des parcours *CMAO* et *CMAI*. Plus largement, une réflexion sur l'écart de salaire et d'insertion des diplômés selon le parcours mérite d'être initiée. Sur le plan pédagogique et du pilotage, il conviendrait de mieux impliquer les étudiants et de leur transmettre un livret des études qui distingue bien les différents parcours, les compétences associées et les métiers visés.



Département d'évaluation des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement: Université du Littoral Côte d'Opale.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Urbanisme et aménagement - Politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme du littoral* (PAUL) est un master mono-parcours en formation initiale visant à former des professionnels de haut niveau. Dispensé sur le site de Dunkerque, il est accessible principalement à des étudiants ayant validé une licence de géographie ou de sciences économiques. Il leur permet d'acquérir des connaissances en matière de politiques publiques et territoriales de l'urbanisme en milieu littoral. Il vise à former des professionnels capables de gérer toute la chaîne d'élaboration des politiques publiques de l'urbanisme. Il est adossé au Laboratoire « Territoires, Villes, Environnement et Sociétés (TVES) », qui a pour objet principal de recherche les questions de territoire, et dont les littoraux constituent un thème privilégié. La formation continue ne concerne qu'un ou deux étudiants par promotion.

ANALYSE

Finalité
Le master <i>PAUL</i> forme des cadres capables d'élaborer des programmes territoriaux cohérents : avec la définition d'objectifs, l'élaboration des diagnostics, la conception des projets, la programmation, la mise en œuvre, et l'évaluation. Il prépare ainsi aux fonctions de développeurs et de gestionnaires des territoires, ainsi qu'aux divers concours de la fonction publique d'Etat. Il nécessite l'acquisition de solides connaissances générales et techniques sur les territoires concernés. Ce master prépare aussi aux concours de la fonction publique au niveau territorial, ce qui nécessite une bonne culture générale et une connaissance pointue des spécificités de ce territoire des Hauts de France. Plusieurs étudiants tentent cette voie et obtiennent de bons résultats au concours d'attaché territorial.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>PAUL</i> de l'Université du Littoral et de la Côte d'Opale (ULCO) apparaît comme complémentaire de deux autres masters proposés au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) : le master <i>Urbanisme et aménagement</i> de l'Institut d'Urbanisme de Lille et le master <i>Développement des</i>

territoires et aménagement environnemental de l'Université d'Artois (Arras). Au sein de l'offre régionale de formation dans les Hauts de France, le master *PAUL* a pour originalité de proposer une spécialisation sur les questions d'aménagement du littoral, espace qui présente en effet des spécificités fortes par rapport aux régions industrielles et urbaines de l'intérieur. A l'échelle nationale, ce master est l'un des quatre masters français orientés vers la gestion et l'aménagement des littoraux.

Le positionnement socio-économique est bon puisque ce master fait intervenir 16 professionnels de structures publiques ou parapubliques (Port, Ville, Communauté Urbaine) qui prennent aussi des stagiaires issus de la formation. Ce qui leur permet de se spécialiser sur les questions d'aménagement du Littoral.

Le master *PAUL* n'a pas de partenariats internationaux, mais il accueille chaque année plusieurs étudiants originaires du Maghreb. Plusieurs enseignements sont mutualisés avec d'autres masters de l'ULCO à Dunkerque ou à Calais.

Organisation pédagogique

Le master *PAUL* est organisé en présentiel à l'ULCO. Il accueille essentiellement des étudiants en formation initiale, mais aussi quelques étudiants en formation continue. Il n'y a plus dans la maquette actuelle de parcours différenciés comme il en existait précédemment (un parcours « urbain » et un parcours « littoral ») mais les étudiants donnent une coloration « urbaine » ou « littorale » selon les enseignements optionnels choisis. Les enseignements fondamentaux comportent classiquement un cours magistral (CM) et des travaux dirigés (TD), tandis que les enseignements transversaux (anglais, système d'information géographique - SIG) et les enseignements plus « techniques » sont assurés en TD. Des modalités d'accueil des étudiants en situation de handicap sont prévues au niveau de ULCO. La durée des stages est de 3 à 4 mois en première année (M1) et de 5 à 6 mois en deuxième année (M2).

On note l'existence, sur les deux années, d'ateliers, organisés à l'initiative d'une collectivité ou d'un organisme du milieu socio-économique qui donnent lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance. On distingue un atelier d'initiation à cette pratique en M1 (PROJEPRO), et par la suite des ateliers longs (6 mois) consolidant cette professionnalisation. L'apprentissage de l'enquête de terrain (entretiens et questionnaire) et de l'analyse de données est articulé à l'atelier PROJEPRO. Des enseignements de PPP (Projet Professionnel et Personnel) ainsi que la proportion importante des enseignements assurés par des professionnels contribuent à la professionnalisation, essentielle en master. Le stage de M1 constitue un premier contact avec le monde professionnel, tandis que le stage de M2 vient compléter l'expérience acquise en apportant à la structure d'accueil une aide technique en rapport avec l'enseignement théorique dispensé. Ces stages font l'objet d'une soutenance en présence de deux membres de l'équipe pédagogique et si possible de l'encadrant professionnel.

La thématique du master correspond à trois grands axes du laboratoire TVES : les transports, le tourisme et les difficultés des territoires. Les enseignants-chercheurs du master sont membres du Laboratoire TVES, sauf deux d'entre eux qui sont rattachés au Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences. Chaque année, de 2 à 4 étudiants du master sont accueillis au Laboratoire TVES pour leur stage pour une initiation à la recherche. Un étudiant poursuit en thèse quand il trouve un financement pour cela.

Un cours de SIG (Système d'information géographique) est dispensé en M1 et en M2 (20 heures). Les étudiants utilisent des logiciels de traitement des données quantitatives (XLSTAT, Sphinx), tandis que les enseignants utilisent la plate-forme SAKAI pour fournir aux étudiants des compléments de cours, des exercices d'entraînement et des corrigés des exercices des années précédentes.

L'ouverture à l'international est faible : aucune délocalisation, aucune co-diplomation, pas d'échange Erasmus, entrant ou sortant, et le dossier mentionne seulement le voyage d'étude organisé chaque année (4 à 6 jours), « le plus souvent à l'étranger ».

Ni la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ni le supplément au diplôme n'ont été mis à jour à la suite des dernières évolutions de la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose de quatre professeurs des universités (en aménagement et « Urbanisme & Géographie ») ; neuf maîtres de conférences en aménagement et urbanisme, en géographie, en économie et en sociologie ; un professeur associé à temps partiel (discipline non indiquée) ; 15 intervenants professionnels dans les matières spécialisées du master. Les intervenants professionnels assurent 25 % des enseignements en M1 et 40 % en M2.

Une réunion pédagogique réunit à la fin de chaque semestre l'équipe pédagogique et les représentants

des étudiants. Le jury, à la fin de chaque semestre, réunit l'ensemble de l'équipe pédagogique. Pour la première fois cette année (2018-2019) un conseil de perfectionnement a été constitué, pour répondre à la précédente évaluation. Aucun dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est mentionné dans le dossier.

Les modalités de contrôle des connaissances diffèrent d'une unité d'enseignement (UE) à l'autre. Elles comportent, de manière classique, tantôt des écrits, tantôt des oraux et des soutenances, et il existe une compensation entre les UE et entre les semestres.

Résultats constatés

Les effectifs sont relativement faibles, ce qui traduit un certain manque d'attractivité, mais en progression :

- En M1 : 16 étudiants en 2013-2014 ; pour 31 étudiants en 2017-2018.
- En M2, une quinzaine d'étudiants en moyenne, mais avec des fluctuations : 21 en 2015-2016 ; 10 en 2017-2018.

Ces fluctuations, qui fragilisent le master, s'expliquent par le vivier local trop restreint dans le bassin de recrutement de l'ULCO qui rend le master dépendant des candidatures extérieures. Une progression des candidats de Campus France est signalée.

L'insertion professionnelle des étudiants diplômés est correcte : d'après une enquête, on compte six étudiants en emploi sur sept réponses en 2013 et 8 sur 10 en 2014. Il n'y a pas eu d'enquête sur le devenir des étudiants depuis janvier 2017.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne professionnalisation grâce à la présence de nombreux intervenants professionnels dans les enseignements, surtout en M2.
- Bonne interaction avec le laboratoire TVES qui accueille un doctorant financé issu du master *PAUL*.
- Bonne proportion d'enseignants-chercheurs dans le corps professoral.

Principaux points faibles :

- Effectifs très modestes et en décroissance régulière.
- Attractivité de la formation qui reste modeste sur le territoire de l'ULCO.
- Ouverture à l'international très faible malgré la proximité de la Belgique et de l'Angleterre.
- Manque de lisibilité entre les deux principales orientations implicites, « urbaine » et « littorale » consécutif à la disparition des parcours éponymes.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Urbanisme et aménagement - Politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme du littoral* présente de réels atouts, du fait de son originalité dans l'offre de formation régionale et de la qualité de la professionnalisation proposée aux étudiants. Il souffre toutefois d'un certain manque d'attractivité à l'échelle régionale, qui se traduit par des effectifs modestes et fluctuants. Il serait souhaitable de rendre plus lisibles les deux orientations préférentielles de la formation, l'orientation « urbaine » et l'orientation « littorale », en revenant à deux parcours clairement définis. Il faudrait aussi renforcer l'ouverture internationale, qui à ce jour est quasiment inexistante. De manière plus générale, une réflexion d'ensemble devrait être menée sur le positionnement de cette formation dans le cadre de la ComUE Lille-Nord de France.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Champ « Humanité et territoires intégrés »

Observations :

Champ :

Plusieurs points d'attention sont soulevés dans ce champ, nous aborderons ici ceux qui relèvent de la politique de l'établissement et amènent une réponse globale, d'autres points d'attention concernent plus particulièrement l'une ou l'autre des formations, chaque formation concernée apportera son analyse dans la partie du rapport qui la concerne.

A la question sur la faiblesse des effectifs en master et son analyse, c'est une difficulté évoquée chaque année lors des votes en conseils (vote des capacités d'accueil en M1 notamment). Des informations chiffrées concernant : la capacité de l'année précédente, le nombre de candidatures reçues, le nombre de candidatures acceptées et le nombre d'inscrits au final sont fournies aux membres et invités de ces conseils (CFVU et CA). L'équipe de direction alerte depuis plusieurs années sur les effets de la mise en place de la sélection à l'entrée du M1 et d'une sélection trop stricte mise en place depuis le basculement. L'ULCO reste vigilante sur cette question du nombre d'inscriptions en master et envisage de faire voter un seuil d'ouverture de ces formations dans son cadrage 2020-2024.

Le rapport souligne par ailleurs la question de la poursuite d'études en LP, avec pour un tiers de nos formations une poursuite d'études trop importante. Nous avons engagé un dialogue avec certains porteurs de LP, conscients de cette difficulté et évolution des attentes du milieu professionnel. Citons en exemple, le porteur de la LP « Gestion des structures sanitaires et sociales », qui nous propose de compléter l'offre de formation en ouvrant un nouveau parcours en Licence 3 de Droit (parcours Sciences sanitaires et sociales) ainsi qu'un nouveau parcours en master de Droit des collectivités territoriales sur « Management d'établissement ou de service sanitaire et social » pour assurer la poursuite d'études jusque bac+5.

Quelques précisions concernant la maîtrise des formations délocalisées, l'ULCO a mis en place sur les deux derniers contrats une politique d'évaluation des formations délocalisées par la Commission Stratégique Formation. Cette commission, mise en place en 2010 (inscrite dans les statuts de l'ULCO depuis 2015), pilotée par le VP CFVU et constituée d'élus du CA et du CAC, a deux missions principales :

- le suivi, l'évaluation et l'examen des bilans de l'offre de formation ☑
- l'évaluation et l'examen des bilans des diplômes délocalisés ☑

Les établissements partenaires (nationaux et internationaux) sont interrogés à mi-parcours sur la mise en œuvre de la convention au sein de leur structure, la commission

veille au respect des règles inscrites dans la convention et la charte signée avec l'ULCO (25% des enseignements assurés par des enseignants de l'ULCO, Modalités de Contrôle et de Connaissances identiques à ceux de l'ULCO, ...), la commission examine également le profil des intervenants académiques et professionnels recrutés sur place, les partenariats universitaires éventuels, la plus value recherche du partenariat (colloque, publication, ..). Suite à la mise en place du suivi des conventions par la commission stratégique formation le nombre de partenariats a été divisé par deux depuis 2010.

L'adossement des formations à la recherche est une priorité pour l'établissement. Au niveau des masters, cet adossement peut prendre des formes différentes, selon que le parcours vise une insertion professionnelle immédiate hors des études doctorales ou qu'il est particulièrement orienté vers les métiers de la recherche. Cependant, quelque soit le projet de l'apprenant, nous souhaitons que dans toutes nos formations de masters, les étudiants soient initiés à la démarche scientifique et sensibilisés via l'intervention d'enseignants-chercheurs et chercheurs associés aux thématiques de recherche de l'Université.

Licence Droit

Le parcours AP de la licence droit est une évolution de l'ancienne licence d'administration publique qui existait auparavant, et en particulier ce qui était son parcours « non juriste ». Elle en reprend donc les objectifs de formation juridique accélérée et de préparation aux concours BAC+3 de la fonction publique.

De ce fait, elle ne s'adresse pas à des étudiants ayant déjà un cursus de deux ans en droit, car ces derniers auront plus d'intérêt, pour les mêmes objectifs (formation juridique et préparation de concours), à suivre la L3 parcours droit qui leur permettra d'aller plus loin dans leurs connaissances et l'accomplissement de leur projet.

Le passage d'une LAP autonome à un parcours de la licence droit a aussi été pensé pour offrir une passerelle de reconversion juridique pour des étudiants de BTS, par exemple, qui choisiraient finalement des études longues (vers un master de droit mais aussi un master MEEF) ou pour des étudiants facultaires qui souhaiteraient changer de discipline et rejoindre le droit.

Licence Economie et gestion

La fiche souligne « *l'établissement ne propose pas de masters en économie, ce qui pénalise les étudiants souhaitant poursuivre dans cette voie* »

l'ULCO propose deux Masters en économie :

- Le Master Gestion de l'environnement parcours « Économie et Gestion de l'Environnement et du Développement Durable (EGEDD) » .
- Le Master Management de l'Innovation parcours « Stratégies d'innovation et dynamiques entrepreneuriales (SIDE) ». Ce parcours est centré sur l'économie de l'innovation.

La fiche souligne dans l'analyse des perspectives et recommandations plusieurs points qui demandent des précisions de la part de l'équipe pédagogique :

1. L'équipe pédagogique ne propose pas la réduction ou l'allègement de l'enseignement des mathématiques. Nous rejoignons là l'avis de l'HCERES : réduire l'enseignement des mathématiques compromettrait la poursuite d'étude

en Master. Mais il est vrai que la baisse continue des compétences mathématiques des bacheliers nous impose de repenser les modalités de l'enseignement des mathématiques en L1 et L2...

2. L'équipe pédagogique compte bien proposer l'ouverture d'un deuxième parcours à Boulogne, mais l'orientation de ce parcours n'a pas encore été décidée. Les options GRH et CCA ont d'ailleurs été écartées. Nous nous orientons vraisemblablement vers l'ouverture d'une option Banque Finance ou Marketing.
3. L'établissement compte bien deux parcours de masters destinés aux économistes, à savoir le Master SIDE et le Master EGEDD.

Licence Géographie et aménagement

Aucune observation

Licence Histoire

Pour répondre aux deux recommandations formulées dans la fiche d'évaluation, un tutorat d'accompagnement pédagogique sera proposé en L2 voire en L3 et une plus forte incitation aux programmes de mobilité constituera l'un des futurs axes d'action de la formation.

Licence Information et communication

Le directeur du département, le responsable de cette licence et les membres de l'équipe pédagogique s'accordent avec le manque d'un enseignant-chercheur en section 71, et l'absence de parcours de spécialisation média ou culture tout en constatant que cela excède les pouvoirs du département.

Concernant les autres remarques sur la professionnalisation, le conseil de perfectionnement et l'évaluation des enseignements le dossier n'était sans doute pas suffisamment explicite voire ambigu sur certains points. En effet, la moitié des cours en médias et en culture est assurée par des professionnels, les liens et les projets communs avec les structures culturelles et les médias locaux sont constants. « L'absence de Conseil de Perfectionnement » nous étonne car ce conseil existe même si nous devons repenser sa composition et son mode de fonctionnement. Par ailleurs, les réunions pédagogiques accompagnent tous les jurys d'examen.

Licence Langues étrangères appliquées

Les responsables de la formation remercient les experts de leurs remarques et recommandations.

Ci-dessous figurent des éléments de réponses aux points évoqués dans l'évaluation.

▪ *la fiche HCERES indique dans la rubrique « Finalités » qu' « il existe une certaine contradiction dans la présentation des débouchés professionnels mentionnés entre la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le dossier d'évaluation. La licence LEA permettrait une insertion professionnelle rapide, mais les étudiants sont encouragés à poursuivre en master pour une meilleure insertion » et ajoute que « Il conviendrait, pour respecter la logique professionnalisante de cette licence, de faire apparaître plus clairement quels débouchés en entreprise s'offrent aux étudiants, dès la fin de la licence ».*

La poursuite d'études en Master permet aux étudiants de se spécialiser encore davantage, tout en sachant que la spécialisation progressive en Licence LEA permet une

insertion rapide dans le monde du travail. Nous avons bien indiqué dans le dossier bilan que « La Licence LEA n'a pas pour vocation première l'insertion directe des étudiants sur le marché de l'emploi ; il est recommandé aux étudiants, afin de s'insérer plus aisément sur le marché de l'emploi, de poursuivre leurs études en Master. Néanmoins, la Licence LEA travaille à la professionnalisation de ces étudiants. Par ailleurs, la majorité des étudiants obtenant leur Licence LEA à l'ULCO poursuivent leurs études en Master. Il nous a donc semblé peu judicieux d'indiquer les débouchés en entreprise offerts dès la fin de la Licence.

■Enfin, pour clore cette rubrique « Finalités », il est expliqué que « la mention d'une orientation possible vers l'enseignement dans la fiche RNCP et la mise en place d'un module de découverte des métiers de l'enseignement en partenariat avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation) Lille-Nord contredit quelque peu cette volonté de professionnalisation vers le monde de l'entreprise et ne correspond pas aux emplois visés naturellement par la filière ».

Il est précisé dans le dossier que « Par sa formation polyvalente, le cursus permet également aux étudiants de se diriger vers des poursuites d'études très variées qu'elles soient centrées sur la maîtrise des langues étrangères (Ecoles de traduction et d'interprétariat) ou encore à vocation économique (École de commerce, Masters Économie et Gestion, Masters Affaires Internationales, Master Tourisme) ou culturelle (Masters Culture et Communication) ou tournées vers l'enseignement (Master recherche en Langues et Civilisation, Master Science de l'Éducation) ». Même si la fonction première de la Licence LEA n'est pas de former de futurs enseignants, l'intérêt de certains des étudiants envers les métiers de l'enseignement chaque année nous invite à leur faire acquérir des compétences utiles dans divers domaines professionnels (dont les métiers de l'enseignement par le biais de ce module mutualisé).

■Dans la partie « Positionnement dans l'environnement », le rapport HCERES regrette « l'absence d'un master propre à la filière LEA, qui donnerait l'occasion, d'une part de consolider encore un peu plus la spécificité de cette filière et qui permettrait, d'autre part, de renforcer le lien entre formation et recherche, qui est trop peu développé ».

Une réflexion est actuellement menée au sein du Département Langues et Langues Appliquées dans le but de créer d'ici quelques années un Master LEA, en partenariat avec d'autres formations de l'ULCO afin de mutualiser des enseignements et consolider les liens entre formations.

■Dans la partie « Organisation pédagogique », le rapport écrit que « la durée minimale requise (deux semaines pour le stage et trois semaines pour les séjours linguistiques) ne correspond pas à la réalité des programmes proposés et n'est pas pertinente. Par exemple, dans le cadre des séjours linguistiques, les étudiants sont encouragés à profiter des programmes Erasmus qui sont d'une durée minimale de six mois, voire une année. De la même façon, deux semaines de stage en entreprise, au minimum, ne sont pas suffisantes, particulièrement dans le cas d'une licence tournée vers le monde de l'entreprise et à visée professionnalisante. Cependant, il est signalé que le stage en entreprise peut être effectué lors du séjour linguistique à l'étranger, c'est un point positif ».

Actuellement, la durée du stage va de un mois minimum à deux mois maximum, et il est morcelable en 2 x 15 jours ou 2 x un mois. Deux séjours linguistiques sont déjà demandés, ce qui signifie qu'un étudiant au cours de sa Licence aura effectué entre 10 semaines au total si nous faisons le calcul de la durée des séjours + de la durée du stage ou 14 semaines au total de séjours + stage – si un stage est effectué à l'étranger, stage-séjour 1 + séjour 2 = entre 7 et 11 semaines.

La durée des deux séjours linguistiques nous semble suffisante dans la mesure où les sommes engagées par nos étudiants (pour la plupart boursiers – entre 54 et 61% comme nous le signalons dans le dossier -) pour les effectuer sont déjà importantes.

Rappelons enfin que la réalisation de deux séjours linguistiques est une spécificité de la Licence LEA ULCO car les autres universités de la région proposent un stage allant de quatre semaines à deux mois dans une entreprise française ou étrangère. Ainsi, les huit semaines (2 mois) de stage à l'étranger demandées dans ces universités sont donc inférieures à la durée totale des deux séjours et du stage en LEA.

A l'ULCO, le séjour de mobilité peut être validé comme séjour linguistique et dans ce cas sa durée est plus longue qu'un séjour linguistique hors Erasmus + ou contrats d'échange CREPUQ / UMSA.

«La fiche dit que «D'autres «contrats d'échange» sont mentionnés mais aucune information n'est fournie sur leur durée ni sur le contenu».

Ces contrats d'échange concernent le Québec et l'Argentine et le système est identique à la mobilité «Erasmus +» (semestre ou année de mobilité, choix de matières avec le coordinateur de l'ULCO en lien avec les matières de l'année de Licence concernée puis transcription des notes obtenues à l'étranger en fonction des UE de la Licence LEA).

«La place de la recherche dans l'enseignement est insuffisamment explicitée».

Actuellement, la réalisation de dossiers de presse et de diaporamas évalués dans certains cours de civilisation, par exemple, avec élaboration d'une bibliographie, permet aux étudiants de s'initier à la recherche, tout comme par les exposés présentés dans le cadre de divers enseignements ainsi que le module de méthodologie documentaire suivi par les étudiants au semestre 1 de la Licence 1.

«La fiche souligne que «La présentation du volume horaire des enseignements fondamentaux, présents tout au long des trois années, manque de clarté. Des enseignements aussi différents que la grammaire, le thème, la version ou encore la civilisation, pour les trois langues, sont regroupés dans un même module. Le détail des heures attribuées à chaque spécialité aurait permis d'apprécier s'il existait une répartition équilibrée des enseignements entre ces spécialités».

Nous avons opté lors de la dernière maquette, validée par l'AERES, pour une organisation en quatre volets : Enseignement fondamental Anglais ; Professionnalisation et compétences transversales ; LV3 ; Enseignement fondamental Allemand ou Espagnol. Lors du prochain contrat, une plus grande clarification et une distribution différente des enseignements au sein des UE pourraient être proposées.

«Dans la partie «Pilotage», la fiche indique que «La majorité des profils est orientée vers la civilisation et très peu d'enseignants sont spécialistes de la traduction».

Lors de prochains recrutements, l'aspect traduction pourrait être mis en avant dans les profils de poste. Rappelons que les PRAG ou MCF dispensant des enseignements de traduction ont une solide formation de traduction en raison des études de spécialité qu'ils ont suivies au sein desquelles la traduction occupe une part importante et des concours d'enseignement que nombre d'entre eux ont obtenus et où l'épreuve de traduction occupe une place de choix. En outre, certains d'entre eux effectuent des activités de traduction dans le cadre de leur recherche et publient dans des maisons d'édition de renom leurs traductions (textes littéraires, textes de civilisation).

« Dans la rubrique « Résultats constatés », il est indiqué que « Les effectifs, bien que globalement en légère hausse (142 inscrits en première année de licence (L1) en 2013-2014; 147 en 2017-2018, 60 inscrits en deuxième année de licence (L2) en 2013-2014 et 63 en 2017-2018, 60 inscrits en troisième année de licence (L3) en 2013-2014 et 53 en 2017-2018), restent faibles ».

L'ULCO reste une université de proximité et la formation LEA voit ses effectifs de Licence stables voire en hausse. Un effort pourra être fait pour augmenter les effectifs de L2 et de L3, en accentuant en L1 les remédiations (par exemple, le cours de techniques d'expression pourra inclure des révisions linguistiques en français comme d'ailleurs le demandent certains étudiants lors des commissions pédagogiques paritaires), réduisant ainsi les réorientations de certains étudiants à la fin du semestre 1 de la L1 ou en fin de L1.

« La fiche HCERES ajoute que « Il manque un résultat chiffré des inscriptions par combinaison de langues en L1, L2 et L3 (combien d'étudiants inscrits dans la combinaison anglais/espagnol et combien dans la combinaison anglais/allemand ?) ».

En 2017-2018, les effectifs se divisaient de la façon suivante :

LEA Boulogne : 122 total en 2018/19 (117 en 2017/18) SOIT - 4%

2017/2018	2018/2019
LEA1 66 en tout	LEA 1 : 71 en tout (+ 11%)
LEA2 29 en tout	LEA 2 : 31 en tout (+ 6, 9%)
LEA3 22 en tout	LEA 3 : 20 en tout (+ 11%)

ANG/ALL

2017/2018	2018/2019
LEA1 12 étudiants	LEA1
LEA2 8	LEA2
LEA3 7	LEA3

ANG/ESP

2017/2018	2018/2019
LEA1 54 étudiants	LEA1
LEA2 21	LEA2
LEA3 15	LEA3

LEA DK : 155 total en 2018/19 (157 en 2017/18)

2017/2018	2018/2019
-----------	-----------

LEA1	95	en tout	LEA 1	96 en tout (+ 1%)
LEA2	27	en tout	LEA2	39 en tout (+ 44, 5%)
LEA3	35	en tout	LEA3	20 en tout (- 43%)

ANG/ALL

2017/2018		2018/2019
LEA1	20 étudiants	LEA1
LEA2	8	LEA2
LEA3	10	LEA3

ANG/ESP

2017/2018		2018/2019
LEA1	75 étudiants	LEA1
LEA2	19	LEA2
LEA3	25	LEA3

« Dans la partie « Analyse et recommandations », en sus d'aspects déjà évoqués, il est suggéré de veiller à ce que « les apprentissages techniques et professionnels spécifiquement liés à la langue (par exemple traduction, rédaction) » soient « renforcés ».

Précisons que ces enseignements sont déjà importants (Pratique de la langue écrite, Pratique de la langue orale – cours dispensé par un lecteur étranger –, version, thème, grammaire, civilisation – cours donné en langue étrangère et lié dans ses contenus au monde de l'entreprise des pays concernés – dans les deux langues principales) et les 1500 heures auxquelles s'est adaptée la maquette LEA signifient qu'un renforcement horaire des cours de langue aurait pour conséquence une réduction des heures de matières d'application.

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Les responsables de la formation et l'équipe pédagogique ont pris connaissance de l'évaluation de la Licence Langues Littératures et Civilisations Etrangères (LLCER) et remercient les experts de leurs remarques et recommandations.

Ci-dessous figurent des éléments de réponses aux points évoqués dans l'évaluation.

« La spécialité «Espagnol» propose plus d'interdisciplinarité (deux UE sur le cinéma et un projet professionnel articulé sur l'histoire de l'art ...) »

L'équipe pédagogique tient à souligner que le parcours « Anglais » propose également une formation basée sur l'interdisciplinarité peut-être pas suffisamment explicitée dans le dossier, il est vrai.

Plusieurs UE de la spécialité « Anglais », mentionnées page 8 du dossier, sont interdisciplinaires :

- L1 S2 / l'UE « culture générale » propose d'étudier l'histoire, l'architecture et la culture de grandes villes anglaises, américaines, écossaises et irlandaises.

- L2 S3&4 / l'UE « études interculturelles franco-britanniques » est basée sur une approche pratique des différences culturelles à travers des études thématiques comparatives (France ~ Angleterre) portant sur le tourisme, l'architecture, les systèmes éducatifs, policiers et judiciaires entre autres.

- L3 S5 / l'UE « Arts et culture » étudie la peinture et les images publicitaires du monde anglophone

- L3 S6 / l'UE « Art, culture et cinéma » initie à l'analyse esthétique et filmique d'œuvres cinématographiques anglaises et américaines (Hitchcock et le Western notamment).

Il est à noter que les UE centrés sur un enseignement théorique, pratique et réflexif de la Didactique des disciplines (L2 S3&4 UE « *Sensibilisation au Métiers de l'Enseignement* » ; L3 S5 UE « *Métiers et compétences pour enseigner les langues étrangères* » et L3 S6 UE « *Didactiques des langues et des cultures* ») abordent des questions relatives à la didactique de l'anglais et du FLE, aux politiques éducatives et à la sociologie de l'éducation. De ce fait, elles participent également à l'interdisciplinarité en parcours « *anglais* ».

Par ailleurs, le dossier indique que les deux parcours offrent de la L1 à la L3 plusieurs UE optionnelles de spécialisation (cf. page 8 § 3.a.i) mutualisées LLCER, LEA et Lettres Modernes : Mathématiques, traduction LEA, communication d'entreprise, gestion financière, économie internationale et marketing auxquels s'ajoutent des UE d'histoire, de droit, droit commercial et droit européen, sciences économiques, techniques quantitatives de gestion et technique d'enquête. L'accessibilité à ces enseignements répond au principe d'interdisciplinarité.

Enfin, l'équipe pédagogique pourrait réfléchir à ce que les UE centrées sur l'art, la culture et le cinéma, actuellement présentes dans les deux parcours, soient à l'avenir mutualisées pour pallier en partie au « manque d'interdisciplinarité au sein de la mention » souligné par les experts comme l'un de ses points faibles (p.3) (cf. nos observations 4 ci-dessous).

La fiche souligne « Une mobilité ... sortante faible pour les étudiants ... » - « La mobilité sortante [...] mériterait d'être renforcée ... »

Les données relatives à la mobilité sortante qui figurent dans l'Annexe 2 de notre dossier d'auto-évaluation se limitent aux flux sortants ERASMUS+ (« en moyenne 12 mobilités sortantes par an » p.7 § 2.d) enregistrés par le service des Relations Internationales ULCO pour nos formations. Toutefois, chaque année, deux autres dispositifs gérés par l'équipe pédagogique contribuent à la mobilité sortante de nos étudiants :

- séjours linguistiques et professionnels réalisés à l'initiative de nos étudiants dans le cadre du stage obligatoire de L3. Une moyenne de 10 étudiants effectue chaque année un séjour en pays anglophones ou hispanophones d'au moins 15 jours à ce titre.

- dispositifs de mobilité CIEP et BCI : 7 étudiants en moyenne sont affectés comme assistants de français en pays anglophones / hispanophones ou partent étudier à l'étranger chaque année

Ainsi, pour l'ensemble de la période évaluée, la Licence mention LLCER cumule une trentaine de mobilités sortantes tous dispositifs confondus.

Enfin, l'équipe pédagogique tient à souligner une recrudescence des candidatures pour les séjours ERASMUS+ ce qui a permis à la Commission de sélection des mobilités (réunie le 26 février 2019) d'accepter 20 mobilités sortantes (12 en pays anglophones et 8 en pays hispanophones) pour l'année 2019-2020.

La fiche souligne « Un manque d'interdisciplinarité au sein de la mention »
« La mention devrait gagner en convergences internes entre les disciplines enseignées (mutualisations de cours de civilisations, par exemple) »

Les enseignements de civilisation sont spécifiques à la langue étudiée.

Les cours de civilisation du parcours *anglais* ont lieu en anglais et proposent un contenu qui prépare les étudiants aux Masters Enseignement et LLCER – Recherche, ainsi qu'au passage des concours du CAPES et de l'Agrégation d'anglais. De même, les cours de civilisation du parcours *espagnol* ont lieu en espagnol et proposent un contenu qui prépare les étudiants aux Masters Enseignement et LLCER – Recherche, ainsi qu'au passage des concours du CAPES et de l'Agrégation d'espagnol.

De ce fait, les mutualisations de cours de civilisations ne sont pas envisageables. En revanche,

L'équipe pédagogique a déjà réfléchi à d'autres formes de mutualisations. Dans la rubrique PROJET du dossier d'auto-évaluation (p.21, §7), l'équipe pédagogique prévoit comme action prioritaire de « Développer des projets pédagogiques communs aux deux parcours LLCER en initiant des ateliers inter-langues qui réuniraient des auteurs, artistes et étudiants anglophones et hispanophones invités à croiser leurs regards sur des thématiques culturelles partagées » (p.21, §7 PROJET, item 2) ce qui devrait contribuer au développement de l'interdisciplinarité au sein de la mention au cours du prochain contrat.

Licence Lettres

La fiche mentionne par deux fois « l'absence d'un master Lettres directement rattachée à la formation ». En réalité, les étudiants peuvent s'inscrire à l'issue de leur licence dans un « master recherche » à l'ULCO. Il s'agit du master LCCER (« Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales »), le parcours qui concerne directement les étudiants de lettres s'intitule : « Lettres et Langues ».

LP Assurance, banque, finance : chargé de clientèle

La fiche souligne la « Responsabilité de la formation concentrée sur une seule personne » Depuis la rentrée 2018, l'intégration de nouveaux profils d'enseignants chercheurs dans les enseignements corrige cette concentration de l'animation de la formation par une seule personne. Elle devrait se poursuivre et permettre une meilleure répartition des tâches.

La fiche souligne que « le Conseil de perfectionnement n'est mis en place que pour le groupe en alternance »

Un conseil de perfectionnement a été mis en place sur le groupe de formation initiale - formation continue depuis juin 2018. Il se réunira régulièrement afin de permettre une évolution de la maquette et des enseignements.

LP Commercialisation de produits et services

Pour répondre au problème d'attractivité mentionné dans la fiche d'évaluation, à la rentrée 2018, le recrutement en licence CPS s'est élargi, même si l'origine dominante des candidats demeure le BTS (les étudiants en DUT secondaires et en licences généralistes privilégiant les études longues ou les écoles d'ingénieurs). En septembre 2018, l'effectif

était de 24 étudiants. L'ouverture de la formation au secteur des services aux entreprises commence à porter ses fruits et permet d'envisager un recrutement plus diversifié dans les années à venir. Les acteurs de la formation sont présents sur de nombreux forums et opérations de Communication.

LP Gestion des organisations agricoles et agro-alimentaires

La fiche souligne « le manque de lisibilité en termes de positionnement de la formation »

Dans l'Enseignement supérieur plusieurs BTS A existent dans la région, ces étudiants désirent accéder à un bac +3.

Dans l'établissement :

- Un évènement est organisé chaque année avec la participation des L2 (n-1 : big data, n : éducation).
- Développement de la recherche sur l'agriculture à l'ULCO. Laboratoires concernés : UCEIV, LISIC, projets sur l'intelligence artificielle et le traitement des images de culture. A partir de septembre 2019 ou 2020, les sujets des mini-entreprises seront sur les nouvelles technologies en travaillant avec le LISIC avec comme parrain des minis, des dirigeants de startup, potentiels financeurs de bourses Cifre.
- Innovation pédagogique : vidéo sur canal U de la pédagogie par projet développée en GO3A (questionnement, incitations pour d'autres enseignants). Lauréat du concours régional des mini-entreprises et deuxième au concours national l'année dernière.

Sur le site de Boulogne-sur-mer

- Incubateur ESS, stage de GO3A financé par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais
- Boulogne est un pôle d'excellence en agroalimentaire : nombreux professionnels, facilité pour le recrutement d'intervenants
- Présentation des projets étudiants au Hackathon « Mers et Océans ».

La fiche souligne « le manque d'enseignants-chercheurs dans la formation »

Depuis cette année, Eric Vernier (EC HDR ULCO) intervient dans la formation et est président de jury, Jordan Creusier (EC PR ULCO) intervient pour deux modules de formation.

La fiche souligne « la baisse des effectifs »

32 étudiants en 2015/2016 et 19 étudiants en 2017/2018.

En 2017, avec l'ouverture de nouvelles formations bac +3, perte d'étudiants de BTS tertiaires. En 2018 avec un recentrage sur les BTS A, il y a eu une remontée des effectifs : 24 étudiants en 2018/2019 dont 11 contrats de professionnalisation.

La fiche souligne « le fort taux de poursuite d'études »

La plupart des poursuites d'études se font en alternance.

Le développement des débouchés sur les métiers du numérique dans l'agriculture et l'agroalimentaire, incite la formation à mettre en place un bloc de compétences sur les objets connectés et le traitement des images dans le projet 2020.

LP Gestion des structures sanitaires et sociales

Aucune observation

LP Guide conférencier

La responsable de la formation et l'équipe pédagogique ont pris connaissance de l'évaluation de la Licence professionnelle « guide-conférencier » et remercient les experts de leurs remarques et recommandations.

Ci-dessous figurent les réponses aux points évoqués dans l'évaluation.

La fiche souligne « Une faiblesse en ce qui concerne certaines compétences spécifiques dans les domaines du management et du marketing, qui n'apparaît pas dans le descriptif des enseignements, alors que la plupart des guides-conférenciers exercent leur activité en tant que travailleurs indépendants. » « Un développement trop réduit dans l'offre de formation des compétences spécifiques, nécessaires à une activité de travailleur indépendant. »

Il est vrai que les domaines du « management, marketing, comptabilité élémentaire » n'apparaissent pas dans le descriptif des enseignements, ce qui sera rectifié dans le guide des études de l'année universitaire 2019-2020. Ces enseignements sont en effet dispensés dans le cadre des enseignements de méthodologie, associés à la recherche et la gestion des stages et du projet tuteuré. Les étudiants de LP Guide-conférencier bénéficient notamment d'un cours de création d'entreprise.

La fiche souligne l'absence de précisions sur les « intervenants extérieurs responsables des enseignements professionnels du monde culturel et socio-économique (25 % des enseignements) ».

Sans citer les noms des intervenants, leur statut peut être évoqué ici. Les intervenants professionnels sont : direction d'Office de Tourisme, animation du patrimoine de ville d'art et d'histoire, personnel adjoint à l'animation du patrimoine de ville d'art et d'histoire, personnel adjoint de la conservation d'un musée responsable des expositions, guide-conférencier titulaire de la carte professionnelle, responsable de la communication dans un musée.

La fiche indique qu'il est « difficile d'apprécier le taux de réussite (peu de données quantitatives), comme le suivi des diplômés, celui-ci n'ayant manifestement pas donné lieu à des enquêtes par un organisme de type OVE Observatoire de la vie étudiante (OVE). Ces données permettraient d'étayer plus, avant une évaluation de l'insertion professionnelle, qui permettrait d'aller au-delà de données de nature essentiellement qualitative. »

Il est vrai que ces enquêtes sont intéressantes, mais les services de l'ULCO chargés de la collecte de ces données ne disposaient pas en temps voulu du personnel adéquat. L'équipe pédagogique et le secrétariat de la formation gardent le contact avec les anciens étudiants de la formation et ont des retours réguliers de la part des étudiants

insérés sur le marché de l'emploi, mais ces chiffres ne sont pas reconnus dans le cadre d'une évaluation par l'Hceres. Nos anciens étudiants en poste proposent régulièrement des places de stages dans les structures qui les ont recrutés.

La fiche souligne « *Une équipe pédagogique universitaire trop peu diversifiée.* »

L'équipe est composée d'enseignants spécialistes des enseignements obligatoires dans la formation.

La fiche souligne « *Un trop faible développement de partenariats internationaux, alors que les langues sont au cœur de la formation.* »

Les étudiants sont encouragés par l'équipe pédagogique à effectuer leur stage à l'étranger. Pourtant cette perspective rencontre peu d'adhésion parmi les étudiants parce qu'ils ont souvent la perspective d'être recrutés à l'issue de leur stage en France, qui est, de plus, rémunéré. Si le stage se déroule à l'étranger, l'obligation de gratification ne s'applique pas, et la possibilité de recrutement est aléatoire. Ces réalités professionnelles et financières mènent bon nombre d'étudiants à choisir de rester sur le territoire français lors de leur stage, pour aller ensuite travailler à l'étranger.

La fiche interroge sur « *le développement des compétences en nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)* »

Les étudiants mettent régulièrement en pratique ces compétences dans le cadre de la réalisation de leur projet tuteuré et lors du stage, au profit de la structure d'accueil.

La fiche souligne « *Une implication trop réduite des étudiants dans le pilotage et l'évaluation de la formation.* »

La formation de LP guide-conférencier dure une année, le nombre d'heures de cours est important en raison de la variété et de la multiplicité des connaissances à acquérir. La participation des étudiants au pilotage s'exerce durant les séances de méthodologie sans pour autant être formalisée. Les étudiants sont aussi entraînés à la prise de décision.

La fiche souligne « *la possibilité de pondérer différemment les enseignements de langue ou d'effectuer un séjour linguistique à l'étranger en situation professionnelle (agence émettrice avec destination France)* » « *pour les étudiants linguistes et les étudiants de BTS* ».

Les connaissances en langue acquises par les étudiants durant l'année de formation sont exclusivement des connaissances appliquées à l'activité de guide-conférencier, de la terminologie spécialisée appliquée à la visite guidée, à la médiation culturelle. Cependant, tous les étudiants de la formation ont la possibilité d'effectuer si nécessaire une remise à niveau dans chacune des langues pratiquées en suivant les cours du centre de ressources en langue.

LP Intervention sociale : insertion et ré-insertion sociale et professionnelle

Aucune observation

LP Management et gestion des organisations

En réponse aux points faibles et recommandations de la fiche d'évaluation :

La formalisation de l'enquête d'insertion professionnelle à échéance de 9 mois est mise en place en interne depuis cette année. Il en est de même du processus d'évaluation de la formation par les étudiants.

La réflexion sur le développement de la formation en apprentissage est engagée. Les enseignants se lancent dans l'usage des outils numériques en ayant recours au dispositif SAKAI. Sakai est une plateforme de partage de documents en ligne, interne à l'ULCO. La plateforme permet un partage de la documentation plus aisé avec les étudiants mais aussi entre collègues (enseignants, personnels administratifs, vacataires...). De plus, la plateforme est accessible de l'extérieur, il est donc possible de consulter les ressources partagées à tout moment.

LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie

La fiche souligne une « trop forte poursuite d'études » Les étudiants sont des salariés en alternance, leur poursuite d'études (30%) a lieu dans le cadre de la promotion professionnelle. Les employeurs encouragent leurs salariés à se servir de cette licence comme d'un tremplin d'accès à des Masters.

LP Métiers de la GRH : assistant

Aucune observation

LP Métiers du commerce international

- Concernant le partenariat avec l'Ecole des Cadres à Lomé au Togo : sur les trois dernières années nous constatons que 65 % des diplômés ont une activité professionnelle (25 personnes sur 37), 30 % poursuivent des études (10 personnes sur 37). Nous n'avons pas de retour sur les 5 % restants (2 personnes sur 37).
- Concernant la mobilité étudiante, elle est effectivement inexistante aujourd'hui. S'agissant d'une licence professionnelle qui s'articule sur deux semestres, il est difficile de proposer à des étudiants qui viennent d'entrer dans la formation au S5, de partir au S6. L'information pourra être renforcée à ce sujet et des propositions incitatives seront présentées. Pour la mobilité des enseignants, il est à noter qu'un membre de l'équipe pédagogique a assuré des enseignements dans le cadre d'une mobilité « STA Erasmus + » pour le compte du partenaire de l'ULCO à « Universidad De Huelva »
- A propos de la composition du conseil de perfectionnement et des évaluations des enseignements :
il est prévu d'étoffer ce conseil en y intégrant un étudiant et un BIATSS et de le réunir au minimum une fois par an. Une évaluation des formations (EF) sera mise en place afin d'alimenter le prochain conseil qui se tiendra en 2019.
- Pour ce qui est de la remarque sur le nombre faible d'ECTS attribué au stage et au projet tutoré : la nouvelle maquette évoluera en ce sens en attribuant plus d'ECTS au projet et au stage et elle comportera une approche par compétences pour l'intégralité des enseignements.
- L'étonnement relatif au fait que l'ensemble des enseignements soit dispensé sous forme de TD relève d'une décision de l'établissement.

- Concernant le faible recrutement en L2 : la communication a été renforcée en 2018-2019 auprès des formations L2 Economie-Gestion et LEA de l'établissement.
- Pour ce qui est de la formation continue, très peu de dossiers nous parviennent chaque année.
- Concernant le fait que le taux de retour des enquêtes d'insertion soit faible : les sollicitations ont été renforcées. Depuis 2017 une cérémonie de remise des diplômes a été mise en place, elle devrait contribuer à améliorer ces taux de retour.
- Remarque sur la poursuite d'études : le renforcement de la communication auprès des postulants insiste sur le caractère professionnalisant de la formation et précise bien que la poursuite d'étude doit rester exceptionnelle.
- Pas d'enseignants chercheurs dans l'équipe : afin d'y remédier, un PR06 en marketing et commerce international sera recruté pour la rentrée 2019 et un MCF a pris en charge le cours d'e-commerce à la rentrée 2018.
- Stage à l'étranger : nous notons qu'en moyenne chaque année 1 à 2 étudiants réalisent leur stage à l'étranger et qu'un certain nombre d'étudiants issus de BTS commerce international ont déjà utilisé leur contingent Erasmus au niveau Bac + 2. L'équipe pédagogique s'emploie à communiquer sur les avantages et l'importance des stages à l'étranger.

LP Métiers du notariat

Aucune observation

LP Métiers du tourisme et des loisirs

La fiche souligne dans l'analyse des perspectives et recommandations que « *Si la formation apparaît bien structurée, la différenciation entre les deux parcours pourrait être approfondie au regard de la spécificité des métiers visés pour chacun des deux parcours* ».

Afin de créer une meilleure visibilité de l'offre de formation en tourisme à l'ULCO et dans le cadre de l'InREnT, il est envisagé de restructurer la mention et de créer, sur Boulogne sur mer, une mention « Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration ».

Master Didactique des langues

A la lecture de la fiche, nous souhaiterions préciser que tous les titulaires de M1 ont le droit de passer en M2.

D'autre part, nous tenons à signaler que les étudiants salariés et les étudiants souffrant de maladies graves, d'un handicap ou d'une situation spécifique mettent au moins 2 ans à réussir le M1 ce qui donne l'impression d'un faible passage en M2. Certains étudiants

partent faire le Master 2 dans une autre ville pour des questions de regroupement familial.

En Master 1, pour l'année 2015-2016, nous avons 10 inscrits.

- 6 sont passés en M2 en 2016-2017,
- 3 changements d'orientation et
- 1 arrêt d'étude car a trouvé un travail salarié dans l'année.

En Master 1, pour l'année 2016-2017, 27 étudiants ont été admis en M2 en 2017-2018

- 6 partis faire des M2 dans d'autres régions pour des raisons familiales (regroupement).
- 21 en Master 2 DDL à l'ULCO

En Master 1, pour l'année 2017-2018 (pour le passage en M2 en 2018-2019), sur 35 inscrits, voici les cas de figure concernés par un redoublement en M1 et un non passage en M2 pour l'année 2018-2019 :

- 3 étudiants (maladie ou handicap)
- 1 sportif de haut-niveau qui bénéficie d'aménagement spécifique
- 4 étudiants salariés

Ces 8 étudiants bénéficient d'un accompagnement pour leur permettre la réussite de leur M1 et leur intégration en M2 pour l'année 2019-2020. Les autres étudiants ont été admis en Master 2.

Master Direction de projets et ou établissements culturels

Aucune observation

Master Droit des collectivités territoriales

Il est parfaitement exact que la sélection en M1 dans un environnement concurrentiel qui en est largement dispensé, alors que le territoire souffre déjà par ailleurs d'un déficit d'attractivité, est un obstacle très fort au développement des effectifs - d'autant que la sélectivité va avec des contraintes administratives et de calendrier plus fortes pour les étudiants qui voudraient nous rejoindre que pour leurs camarades qui iraient dans les M1 équivalents des grandes facultés régionales, elles autorisées à poursuivre la sélection à l'entrée du M2.

Il est par contre parfaitement inexact de soutenir que l'ancienne offre, fortement thématique sur la gestion des zones portuaires permettait de drainer des effectifs venant de l'extérieur de notre aire géographique. En lissant les courbes d'effectifs sur le moyen terme, pour effacer les aléas de conjoncture, on voit qu'il y a une relative stabilité autour du changement d'offre. L'ancienne offre fortement spécialisée n'offrait pas non plus l'avantage de séduire les étudiants locaux, qui exprimaient le vœux de rester dans leur bassin géographique tout en bénéficiant d'une formation publiciste plus générale. Elle ne correspond pas non plus à un vivier d'emplois durables et renouvelables, car le besoin de juristes de la part des établissements publics portuaires, des armateurs et des autres recruteurs du secteur n'est évidemment pas suffisant pour offrir des débouchés aux étudiants de différentes promotions, année après année.

Le Master DCT offre donc une formation publiciste généraliste, autour des enjeux juridiques et gestionnaires des collectivités territoriales, ce qui permet aux diplômés la plus grande agilité possible lors de leur arrivée sur le marché de l'emploi. Le Master DCT

se démarque des offres similaires par une proximité plus grande avec les étudiants et un suivi personnalisé tout au long des deux années du grade.

Master Droit européen des affaires

L'évolution du Master « droit européen des affaires » en un Master « droit des affaires et évolutions de l'économie » permet de proposer une approche originale du droit des affaires au niveau régional.

L'orientation en droit européen n'est plus suffisante. L'influence croissante de l'Europe se traduit par la prise en considération du droit européen dans tous les Masters de droit des affaires. Au contraire, intégrer les autres évolutions de l'économie, telles que le numérique, l'économie collaborative ou l'économie sociale et solidaire, conduit à appréhender le droit des affaires sous un angle actuel et original.

L'articulation entre le Master 1 et le Master 2 a été pensée pour répondre à l'ambition poursuivie par la nouvelle maquette. Le Master 2 permet aux étudiants de développer des projets avec des professionnels du droit sur des matières et problématiques de droit des affaires étudiées en Master 1. Cela a été le cas avec la Mairie de Lille sur le Projet Tast in Fives, avec la Communauté d'agglomération du Boulonnais sur l'économie sociale et solidaire, ou encore avec Eurotunnel en droit européen des contrats. Ces expériences sont amenées à se renouveler et à se multiplier.

Par ailleurs, le département droit a adopté un questionnaire d'évaluation des enseignements commun à toutes les formations afin d'uniformiser les pratiques pour la rentrée 2019. Ce questionnaire permettra encore d'ajuster et d'améliorer les enseignements dispensés au sein du Master.

Master Géographie

Master co-accrédité (Artois, Lille, ULCO, UPHF)

Aucune Observation

Master Gestion de l'environnement

1. **Conclusion, point faible 1** : il est précisé « *Effectifs faibles, en baisse* ».

Si effectivement, après les effectifs en M2 de 17 (2013-2014) et de 13 (2014-2015), on a connu une baisse en 2015-2016 (6 inscrits) et en 2016-2017 (9 inscrits), les effectifs sont remontés à 14 en 2017-2018 et 10 en 2018-2019, correspondant bien à une **moyenne de 12 étudiants inscrits par année**. Les effectifs sont effectivement plus faibles que sous le précédent contrat mais c'est dû à une plus grande rigueur dans la sélection qui a permis d'éliminer complètement le phénomène des étudiants défaillants constatés par le passé. Nous sommes cependant conscients que la capacité d'accueil est loin d'être atteinte et qu'un travail de communication doit continuer à être fait. Cela a été réalisé, en partie, par l'ouverture d'une **page Facebook du Master**. Nous allons **mener une enquête auprès des étudiants** qui postulent pour savoir par quel moyen ils ont découvert l'existence du Master (site web de l'ULCO, recherches internet, Journées Portes Ouvertes, autres...) et déterminer ainsi quel est le canal à privilégier pour la communication du Master.

2. **Conclusion, point faible 2** : il est précisé « *Rayonnement local uniquement : pas de partenariat avec d'autres universités, ni Erasmus* ».

Nous sommes conscients de cette particularité du Master par rapport aux autres Masters en économie-gestion de l'ULCO qui ont parfois de nombreux partenariats (délocalisation, Erasmus,...). Nous avons décidé, cette année, **d'ouvrir le Master aux partenariats internationaux** en commençant par les pays limitrophes à la France. Cela s'est déjà concrétisé en décembre 2018 par la **signature d'un accord Erasmus+** (échanges d'étudiants et d'enseignants) avec l'**Université de Valencia** en Espagne. Un autre accord est en cours de négociation avec l'**Université de Vigo** également en Espagne. Par ailleurs, un **accord de coopération aussi bien sur la recherche que sur l'enseignement** est en cours de signature avec l'**Université catholique de Louvain** en Belgique. Cet accord prévoit le co-encadrement de deux thèses en économie-gestion par an ainsi que des échanges d'étudiants et d'enseignants.

3. **Conclusion, point faible 3** : il est précisé « *Pas de spécialisation progressive des enseignements* ».

Nous remercions le rapporteur de sa remarque sur les intitulés des UE qui se répètent quasiment à l'identique entre semestres (économie de l'environnement, gestion de l'environnement, droit de l'environnement) ainsi que sur la structure tubulaire du Master. Nous allons améliorer les choses dans deux directions. Premièrement, les **intitulés des UE vont être mieux choisis** pour mieux refléter leur contenu et une réflexion sur la maquette va être menée pour amener à une progression entre M1 et M2. D'autre part, comme le Master s'adresse à deux types de public, nous allons ouvrir aux étudiants la possibilité de **choisir des cours à options** pour se spécialiser soit en *gestion de l'environnement en entreprise* (cours de Qualité-Sécurité-Environnement, par exemple), soit en *développement durable territorial au sein de collectivités ou associations* (préparation aux concours de la fonction publique, par exemple).

4. **Conclusion, point faible 4** : il est précisé « *Peu de formation à la recherche, peu de poursuite en doctorat* ».

Nous sommes également conscients de ce problème et avons décidé d'améliorer les choses dans deux directions. Concernant la *formation à la recherche*, nous allons introduire un cours **d'initiation à la recherche** qui sera donné par un professeur intervenant dans la formation. D'autre part, afin de *former certains étudiants par la recherche*, nous allons proposer dans les études de cas (projets tuteurés), en plus des groupes d'étudiants qui travaillent sur un cas proposé par une collectivité locale ou une entreprise privée, un **cas de recherche proposé par un enseignant chercheur du laboratoire TVES** auquel est adossé le Master. Nous espérons ainsi attirer de bons étudiants vers les thèses, pour lesquelles, nous avons notamment un accord de coopération avec la Belgique.

Master Gestion de production, logistique et achats

La fiche souligne que « *Les statistiques (effectifs, candidatures, taux d'insertion...) sont présentées de manière agrégée et ne permettent pas de se faire une idée précise des forces et faiblesses de la mention* ».

Les tableaux fournis dans le rapport sont effectivement agrégés au niveau de la mention et non ventilés entre les différents parcours. Les effectifs révèlent un équilibre satisfaisant à la fois entre les différents parcours et entre les modalités de suivi de la formation (initiale et alternance, notamment en ce qui concerne l'apprentissage).

La fiche souligne « L'inexistence d'outils de suivi de l'acquisition des compétences à disposition des étudiants ».

La nouvelle maquette, en cours de finalisation prendra en compte directement l'acquisition de compétences en procédant dès sa construction à la distinction entre :

1. les acquis professionnels, directement utiles pour être opérationnel en entreprise, et
2. les acquis académiques permettant une appréhension plus globale des problématiques et une bonne connaissance des nouveautés technologiques et méthodologiques.

La fiche souligne que « L'articulation formation-recherche n'est pas suffisamment mise en avant ».

Même s'il y a actuellement une dynamique positive dans ce sens, l'équipe pédagogique est consciente que l'interaction entre les activités de recherche et l'enseignement doit se renforcer davantage. Les activités de la logistique et la *supply chain*, à la fois au niveau opérationnel et au niveau du management sont des champs de recherche très actifs, avec des possibilités d'application directes en entreprise. Le développement des activités de la recherche nous permettra aussi de nous positionner plus clairement dans l'offre de formation nationale et internationale. Nous pouvons indiquer quelques premières avancées dans ce sens :

- les nouvelles thèses qui ont démarré portent sur la modélisation des transports, la logistique urbaine, les clusters maritimes ainsi que la transition énergétique, des thématiques en rapport direct avec la formation;
- la mention GPLA a activement participé à mettre en place une Rencontre Internationale de la Logistique à Casablanca entre des chercheurs universitaires et des professionnels ; la première édition de cette conférence était un succès.
- Installation d'une salle de simulation transport et logistique ("simulation lab") à disposition des étudiants GPLA et des doctorants afin de mieux s'appropriier les outils de la modélisation et de la simulation.

La fiche souligne que « les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas présentées »

Un dispositif d'évaluation (Commission Pédagogique Paritaire - CPP) des enseignements par les étudiants est bien en place. Les CPP sont réalisées par parcours : LT, LTA et MPM ; pour les M1 et pour les M2, à la fin de chaque semestre.

Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Les responsables de la formation Master LLCER et l'équipe pédagogique ont pris connaissance de l'évaluation du Master Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales et remercient les experts de leurs remarques et recommandations.

D'ores et déjà, l'internationalisation du Master LLCER est bien engagée grâce au projet de co-diplomation avec la *Beijing Foreign Studies University* (Université des Langues de Pékin) et les thèses et co-tutelles de thèses qui se mettent en place avec cette université et l'*Université d'Estrémadure* en Espagne.

Master Management de l'innovation

L'évaluation de l'HCERES est globalement positive. Elle met l'accent sur la bonne insertion professionnelle des étudiants, sur l'insertion du master au niveau local et sur sa direction menée par une équipe pédagogique soudée. Il est souligné un développement croissant à l'international (dans le cadre d'échange Erasmus + et du nombre élevé d'étudiants internationaux). Par ailleurs, le master est soutenu par le Réseau de Recherche sur l'Innovation (<http://2ri.eu>). Ce qui permet aux étudiants de participer aux séminaires de recherche (notamment séminaire STD : science technologie, développement), et d'accroître leur réseau de contacts professionnels.

Des points à améliorer ont été cependant mis en évidence pour lesquels nous sommes tout à fait conscients. Ce qui nous a conduits à prendre les décisions suivantes, qui constituent autant d'observations au rapport HCERES :

1/ Renforcer les cours de gestion, de créativité et de design thinking

- La formation intègre déjà des modules associés à la créativité et au design thinking. Dans le cadre des enseignements existants de management de projets innovants, une place plus importante est assurée depuis la rentrée 2018-2019 sur les techniques de design thinking et la créativité entrepreneuriale.
- Depuis l'année universitaire 2018-2019, les étudiants ont eu aussi la possibilité de participer à des projets de design thinking organisés par la Communauté Urbaine de Dunkerque (WIMO), cette expérience sera reconduite en 2019-2020. En mars 2019, il est également prévu de visiter le parc d'activité et le pôle d'excellence d'envergure européenne EuraSanté et de participer à un weekend de créativité sur le site de Boulogne sur mer (participation facultative). En novembre 2019, les étudiants participeront à un weekend créatif HIBSTER (Health Innovation Booster Camp) leur permettant de développer des projets innovants, en temps réel, manifestation organisée par Eurasanté à Lille.
- Pour aller plus loin, le cours de statistiques (en M1 et M2) sera remplacé à partir de la rentrée 2019 par un enseignement sur les « outils numériques de conception et d'évaluation de projets » dans lequel les étudiants pourront se familiariser avec l'utilisation de logiciels de gestion de projets, mais également avec les techniques relatives au design thinking. Cet enseignement sera assuré par un intervenant professionnel. Ce qui permettra d'accroître la part des enseignements assurée par des professionnels.
- Les étudiants auront la possibilité à partir de septembre 2019 de se familiariser avec les nouvelles technologies numériques (fab.labs et coworking) d'une part en utilisant les ressources mises à leur disposition à l'ULCO sur le site de Calais, d'autre part dans l'espace de coworking de Dunkerque (Work & Co).

2/ Renforcer l'insertion professionnelle des étudiants (y compris pour la poursuite d'études en thèse)

- A partir de la rentrée 2019, le master sera proposé en alternance grâce à la mise en place des contrats de professionnalisation. L'emploi du temps sera aménagé en conséquence. Les étudiants en formation initiale auront ainsi la possibilité de commencer leur stage plus tôt, de façon alternée. Cela ne concernera que les étudiants du master 2. Une opération de communication et de suivi est en cours avec le soutien du FCU. Le 26 mars 2019, les étudiants participeront à la journée de l'alternance organisée à Dunkerque.
- Un effort tout particulier sera renforcé pour accompagner les étudiants désireux de poursuivre en thèse de sciences économiques ou de gestion, après l'obtention du master.

3/ Renforcer l'attractivité entre le M1 et le M2

- Depuis les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, l'attractivité du master 2 pour les étudiants inscrits en M1 a été renforcée. Pour ces deux années, on ne compte selon les années, qu'entre 2 ou 4 étudiants issus d'un autre master, sur une promotion dont les effectifs sont en nette progression, surtout depuis 2018-2019.
- La sélection des étudiants à l'entrée du master 1 a été renforcée en fonction des résultats universitaires antérieurs et de la qualité du projet professionnel des étudiants.
- Le niveau d'exigence en M1, comme en M2, est élevé. Ce qui a conduit certains étudiants à redoubler leur année.

4/ Renforcer les relations internationales

- Comme mentionné dans le rapport, des relations internationales ont été développées depuis ces quatre dernières années (échanges Erasmus + avec Mons - Belgique - et Naples - Italie). Des projets nouveaux sont en cours de préparation avec l'université de Santiago de Compostel (Espagne), d'Algrave (Portugal), mais également avec l'université de Sousse en Tunisie.
- Les cours d'économie et de gestion en anglais vont être renforcés.
- Le soutien du RRI permet de renforcer le réseau de relations des étudiants et de trouver des stages à l'international. Depuis 2017, trois étudiants ont effectué un stage au CIRAD, avec des missions à Madagascar ou au Burkina Faso, sur des thèmes liés à l'innovation et au développement. De même, plusieurs stages ont été réalisés dans des pôles de compétitivité ou cluster (en France et à l'étranger), également en lien avec des activités menées par le Réseau de Recherche de l'Innovation.

Master Management des PME-PMI

La première remarque porte sur l'intitulé PME-PMI du diplôme et du faible nombre de matières directement orientées dans ce sens.

Pour répondre à cette remarque, nous allons retravailler la structure de la maquette et remplacer une partie des matières trop généralistes au profit d'enseignements plus orientés vers la gestion des PME-PMI.

Concernant le biais lié au taux d'insertion dû au fait que nos étudiants de M2 soient en alternance

Nous mettrons davantage l'emphase sur un indicateur de qualité de l'emploi lors de la rédaction du prochain rapport.

Concernant le fait que le positionnement de la formation dans la carte régionale ne soit pas développé explicitement dans le dossier.

Ce point sera plus développé également lors du prochain rapport d'évaluation
A propos du fait que l'articulation recherche-formation repose surtout sur l'intervention, au sein du master, d'enseignants-chercheurs affiliés à trois laboratoires de l'ULCO qui ne sont pas de laboratoire de gestion

Cet élément a été corrigé par le recrutement d'un professeur des universités affilié au LEM qui est un laboratoire de gestion. Cette même personne porte également, depuis son arrivée, le diplôme. De plus, 2 autres recrutements (1 PR et 1 MCF) affilié au LEM vont avoir lieu cette année et l'année prochaine.

Concernant le principal point faible du master, à savoir, le trop faible développement de son orientation « recherche ».

Sur ce point, un très important travail a d'ores et déjà été mené par le nouveau professeur des universités. Ainsi, dès la prochaine accréditation, trois nouveaux modules vont apparaître dans la maquette en M2. Il s'agit d'un module de « recherche quantitative », de « recherche qualitative » et d'un module de « préparation à la thèse ». Au total, 60h seront ainsi dédiées spécifiquement à l'orientation recherche du diplôme.

A propos du fait que le volume horaire des cours en présentiel du M1 est notablement inférieur à celui du M2, ce qui est inhabituel.

Ce point est également déjà réglé avec la nouvelle maquette qui sera proposée pour l'accréditation. En effet, la création d'un second parcours en Master 2 nous a conduit à refondre complètement les volumes d'enseignements. Ainsi chacun des deux parcours de M2 sera constitué de 362h de cours en présentiel. Le Master 1 conservera ses 372h cours en présentiel. Un équilibre sera donc rétabli. Les UE seront dans le même temps rééquilibrées et les ECTS qui y sont attachées le seront également.

Concernant le fait que pour un diplôme de cette nature, le master recourt à une proportion importante d'intervenants extérieurs (environ 45 %) tandis que les enseignants-chercheurs qui y officient ne sont que minoritairement affiliés à un laboratoire en gestion.

Ce déséquilibre sera naturellement estompé avec la refonte de la maquette et l'arrivée de nouveaux collègues affiliés au LEM.

Master Management et commerce international

Aucune observation

Master Urbanisme et aménagement

La fiche souligne que « le master présente de réels atouts, du fait de son originalité dans l'offre de formation régionale et de la qualité de la professionnalisation proposée aux étudiants mais qu'il souffre toutefois d'un certain manque d'attractivité à l'échelle régionale, qui se traduit par des effectifs modestes et fluctuants. Il serait souhaitable de rendre plus lisibles les deux orientations préférentielles de la formation, l'orientation «

urbaine » et l'orientation « littorale », en revenant à deux parcours clairement définis. Il faudrait aussi renforcer l'ouverture internationale, qui à ce jour est quasiment inexistante. De manière plus générale, une réflexion d'ensemble devrait être menée sur le positionnement de cette formation dans le cadre de la ComUE Lille-Nord de France. »

Pour répondre à ces 2 remarques, la prochaine maquette proposera deux parcours différenciés, urbain et littoral. Dès le premier semestre de M1 des cours exposant les grands problèmes urbains et les grandes questions littorales seront proposés pour aider les étudiant(e)s arrivant dans le master à déterminer leur orientation vers l'un des deux champs. En M2, deux parcours seront proposés, un en urbain et un en littoral. Et bien-sûr les étudiants devront faire leur stage professionnel en lien avec le parcours choisi. Des discussions sont en cours avec l'équipe du Master DTAE (Développement des Territoires, Aménagement et Environnement) de l'Université d'Artois pour entrer dans le partenariat qu'ils ont développé avec l'Université Mohamad V à Rabat (Maroc) et permettre la mise en place d'un double diplôme.

Hassane SADOK
Président de l'ULCO



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)